

# Un Front commun du 'Québec français' organise la résistance contre le bill 63

par Gilles Provost

Plus de cent associations de toute la province ont résolu en fin de semaine d'orchestrer systématiquement une semaine complète de manifestations pour empêcher l'Assemblée nationale de consacrer dans une loi "les privilèges de la minorité anglophone du Québec."

Pour les 600 participants réunis à l'Assemblée d'urgence nationale, il s'agissait d'une véritable "veillée d'armes".

## Le patronat endosse le principe du bill

Le conseil du patronat du Québec a déclaré hier qu'il endosse dans ses grandes lignes les principes contenus au bill 63.

Selon la confédération patronale, ce projet de loi tient compte de la réalité québécoise en établissant, d'une part, la primauté du français au Québec, tout en respectant, d'autre part, les lois individuelles d'une minorité anglophone qui compte pour beaucoup dans l'avenir culturel et économique du Québec, au Canada et en Amérique du Nord.

Le conseil du patronat qui avait rejeté la semaine dernière toute forme d'unilinguisme français ou anglais au Québec et préconisé une formule souple de

Voir page 2: Le patronat

"La situation actuelle est d'une extrême gravité, a déclaré au début M. F.-A. Angers, président de la société Saint-Jean Baptiste de Montréal. C'est une nouvelle bataille des Plaines d'Abraham qui commence. Déjà les forces vouées à la défense des anglophones sont en place: le général Wolfe s'appelle Jean-Jacques Bertrand."

L'assemblée a décidé de tenter un dernier effort en convoquant M. Jean-Jacques Bertrand et ses principaux ministres à un débat télévisé cet après-midi, à trois heures, au bureau du premier ministre, dans l'immeuble de l'Hydro-Québec, à Montréal.

Comme il est bien possible que le gouvernement refuse la confrontation, l'assemblée a aussi mis sur pied le Front du "Québec français" au sein duquel toutes les associations présentes organiseront la résistance par tous les moyens. Un comité de neuf membres a été élu pour organiser dans les plus brefs délais toutes les manifestations qui marqueront cette semaine.

L'assemblée d'urgence nationale de samedi a aussi défini son idéologie et ses positions dans une déclaration en quatre points.

Les deux premiers affirment que la reconnaissance du droit des parents au choix de la langue d'enseignement et la division des structures scolaires sur une base linguistique équivalent à donner à la langue anglaise un statut juridique égal à celui de la langue française au Québec, consacrant ainsi dans les faits la situation privilégiée de l'anglais.

Troisièmement, le Front du Québec français affirme que l'Assemblée nationale du Québec doit définir et soumettre à la population une politique globale de la langue française avant de légiférer sur la situation des minorités.

Enfin, à l'unanimité, les délégués ont exigé que l'Assemblée nationale proclame l'unilinguisme français à tous les niveaux.

Ces résolutions de principe ont exigé quelques heures de discussions bien que plusieurs membres de l'assemblée

aient jugé qu'il ne valait pas la peine de discuter encore sur les principes "quand le temps est à l'action", comme disait Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS).

"Il faut que l'on sente que le peuple québécois est derrière nous et non der-

rière le gouvernement de Québec, déclarait M. Lemieux. Depuis cinq ans, la société Saint-Jean-Baptiste demande l'unilinguisme à chaque congrès, les États généraux du Canada français ont pris position en faveur de l'unilinguisme: nous avons la population pour nous."

"Dans le seul cas où toute la population d'un territoire a pu participer à un vrai référendum sur ce sujet, 76% de la population de Saint-Léonard s'est prononcée en faveur de notre position. Cela, on l'oublie trop souvent! L'avenir

Voir page 2: Un front commun

### ■ la météo

Généralement nuageux avec pluie se changeant en neige. Plus froid. 40 et 45.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LX - NO 249

Montréal, lundi 27 octobre 1969

10 CENTS

## La crise libanaise

### ● La médiation de Nasser mènerait à un sommet des chefs d'État arabes



Deux policiers vérifient les papiers d'un individu qui a violé le couvre-feu imposé à Beyrouth, au Liban. Ce couvre-feu est l'une des mesures prises par les autorités pour inciter les dizaines de milliers de réfugiés palestiniens à ne pas se livrer à une escalade de la violence. (Téléphoto PA par câble de Beyrouth)

BEYROUTH (AFP) — La situation politique au Liban est maintenant dominée par la médiation du président Nasser dans la crise.

Le Dr Noureddine Atassi, chef de l'État et du gouvernement de la République arabe syrienne, et le Dr Hassan Sabri el Kholi représentant personnel du président Nasser arrivé hier soir à Damas, venant d'Amman, ont conféré cette nuit pendant quatre heures au palais présidentiel.

Ont également assisté à cette réunion, le général Hafez Assad, membre du bureau politique du parti baas et ministre de la Défense, le Dr Moustafa Sayed, ministre des Affaires étrangères en Syrie, une délégation de la République arabe libyenne, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération palestinienne (OLP) et leader du "Fatah", et M. Mamdouh Koubbah, ambassadeur d'Égypte en Syrie.

On apprend de bonne source que les entretiens ont porté uniquement sur les derniers événements survenus au Liban entre l'armée libanaise et les fedayins. Les participants, ajoute-t-on de même source, se seraient montrés d'accord "sur la nécessité de soutenir sans réserve la résistance palestinienne qui exprime la volonté du peuple et sa détermination à libérer les territoires arabes occupés".

On estime au Caire que la médiation du colonel Nasser pourrait aboutir à la convocation d'une conférence des chefs d'État arabes, tout au moins de ceux qui sont directement concernés par les événements du Liban. Les dirigeants des organisations de résistance palestinienne seraient invités à participer à cette réunion. Avant d'en arriver là, il faudrait évidemment que la situation sur le terrain cesse de se détériorer. A l'exception de la Syrie, qui a pris une position en faveur, le ton a sensiblement baissé dans les pays arabes.

Le gouvernement de la RAU estime que la crise libanaise est entrée dans une phase critique et que le moment est venu pour les Égyptiens de prendre des initiatives d'urgence afin d'éviter une éventuelle intervention étrangère. C'est pourquoi le président Nasser a rendu public son deuxième message au président libanais, Charles Héloù, et a demandé à la presse du Caire d'annoncer la médiation de l'Égypte.

Avant d'envoyer son représentant personnel à Amman et à Damas, le rais, de l'avis des observateurs, aurait obtenu un certain nombre de garanties du président Héloù. Le chef de l'État égyptien chercherait maintenant un assouplissement dans le camp opposé qui lui permettrait d'établir une sorte de trêve, afin de préparer une conférence des chefs d'État. Celle-ci serait consacrée aux problèmes de fond qui, de l'avis des autorités du Caire, débordent largement le cadre des frontières du Liban et touchent finalement à l'ensemble du conflit du Moyen-Orient. On dit aussi que le chef de l'État égyptien aurait reçu l'appui des Soviétiques qui, selon les déclarations diffusées samedi par l'agence Tass estiment "que personne ne saurait mieux que les États arabes eux-mêmes, résoudre les questions nées autour du Liban".

On déclare en outre, dans les milieux

informés que la mission de bons offices du président Nasser serait vue d'un bon oeil par les États-Unis. On assure même que Washington aurait invité un certain nombre de pays amis de l'Égypte à pousser le chef de l'État égyptien à offrir sa médiation dans la crise.

Ce petit sommet pourrait étudier les questions qui sont directement à l'origine des événements du Liban: élargissement, en prévision de l'hiver, du périmètre octroyé dans le sud du pays aux guérilleros palestiniens, rapports entre l'armée libanaise et la résistance palestinienne.

## Accrochage à Tripoli: sept morts

BEYROUTH (AFP) — On confirme de source autorisée libanaise que des pourparlers se dérouleront prochainement au Caire à l'échelon le plus élevé entre les autorités militaires libanaises et l'O.L.P.

Bien qu'il y ait un certain rapport entre la mission de M. Hassan Sabri El Kholi, représentant personnel du président Nasser et ces pourparlers, ceux-ci sont préparés depuis un certain temps déjà par l'intermédiaire de l'ambassadeur de la République arabe unie à Beyrouth.

On ajoute de même source que de tels pourparlers réuniraient les représentants des autorités militaires libanaises de l'O.L.P. ainsi que le chef du commandement unifié arabe.

Entre-temps, la tension demeure vive et des combats sporadiques se poursuivent.

Tripoli où, un accrochage, hier après-midi, a fait sept morts, reste le point chaud de la situation au Liban. Partout ailleurs, la journée a été plutôt calme.

A Tripoli, la citadelle continue à être occupée par une cinquantaine d'"insurgés". L'armée ne fait rien pour les en déloger, elle se borne à empêcher d'entrer et de sortir de l'édifice. La vieille ville reste aux mains des "extrémistes" (communistes baassistes). Le couvre-feu n'y est pas respecté et la foule déambule tranquillement dans les rues.

Le petit port de Mina, distant de quelques milles, est ceinturé par la gendarmerie, dont d'ailleurs le bouclage est très peu sévère. L'essentiel se pas-

Voir page 2: Accrochage

■ Le gouvernement provincial octroie une somme de \$540.000,00 pour la mise sur pied de la Centrale administrative de la Confédération des Sports du Québec. (Nos informations en page 12)

## Les tenants du statut particulier pèchent par naïveté (Wagner)

"Je suis fédéraliste, sans arrière-pensée, cartes sur table... résolu à ce que les parties en cause respectent les règles du jeu ou les changent, s'il y a lieu, mais d'un commun accord."

C'est ainsi que M. Claude Wagner a défini samedi sa position à l'égard du problème constitutionnel devant quelque 400 membres de l'Alliance de langue

## Claude Wagner annoncerait sa candidature cette semaine

"Pour ma part, j'estimerai avoir accompli un devoir impérieux d'homme public si je contribue, même au niveau le plus modeste, à perfectionner un régime de collaboration vivante entre un État central qui ait les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses responsabilités générales et un gouvernement du

Voir page 2: Claude Wagner

française B'Nai Brith réunis à l'hôtel Reine Elisabeth.

M. Wagner a précisé sa pensée en ces termes: "... entre l'avenir dans un ghetto économique et culturel ou l'avenir au cordon ombilical d'une autorité-mère, il y a certes, pour les Québécois, une option plus rationnelle, plus rassurante.

"Il nous faut d'abord dépolitiser le débat, a-t-il poursuivi, et établir un dialogue ouvert et permanent entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa. Qu'il y ait entre représentants du Québec et les représentants d'Ottawa des rapports d'estime et d'amitié, rien de plus souhaitable. Mais qu'on me pardonne de parler net, l'amitié n'est pas une doctrine: c'est une chance."

M. Wagner a préconisé l'adoption de principes auxquels les Canadiens pourrout, indépendamment des contingences politiques et de leurs humeurs personnelles, confier le gouvernement de leurs pensées et de leurs actes.

M. Wagner s'en est pris ensuite aux tenants du statut particulier pour le Québec, doctrine qu'il a qualifiée de doucereuse et de mortelle. Faisant allusion à un "technocrate québécois" qui adhè-

Voir page 2: Statut particulier

## ■ au synode des évêques

de l'envoyé spécial du DEVOIR, Jean-Pierre Proulx

## Le synode prend fin sans avoir achevé sa tâche

CITE DU VATICAN — Beaucoup d'évêques sont mécontents. Par une décision venue "d'en-haut" le Synode prend fin aujourd'hui alors que le travail n'est pas terminé.

Bien sûr, à la clôture ce midi, les grandes décisions auront été prises. Mais là n'est pas le problème. C'est que les pères ne pourront pas voter sur les amendements (modi) qu'il leur est toujours loisible de présenter en votant sur une proposition principale.

Or précisément ce matin les pères ont à voter sur treize questions importantes issues de la discussion du rapport Marty sur les relations entre les

conférences épiscopales et le Saint-Siège. Comme le veut le règlement ils voteront par "placet", "non placet" ou "placet juxta modum".

Il est certain que bon nombre de pères voteront par "placet juxta modum" car les treize questions qu'on leur pose demeurent, comme on le verra, assez vagues. Mais le Synode se terminera avant qu'ils aient voté sur les amendements.

Or cela est contre le règlement interne du Synode. L'article 39 du règlement prévoit en effet que les amendements sont recueillis par le secrétaire, classés et imprimés, après quoi les

membres du Synode expriment leur avis. "Ensuite on vote sur les amendements par les formules "placet" et "non placet" et les amendements qui ont recueilli la majorité des suffrages sont considérés comme approuvés par les pères".

Vendredi, le cardinal Marty de Paris a demandé au président du Synode ce qu'il allait advenir des amendements. Normalement il aurait dû recevoir une réponse à l'assemblée du lendemain. Il n'en a pas eu.

Un évêque des Antilles, Mgr Samuel Carter, est revenu à la charge le lendemain. Il a rappelé explicitement les

points du règlement au sujet des amendements. Puis il a conclu: "L'absence d'un vote sur les amendements signifierait que le Synode serait encore moins qu'un organe consultatif". Mais la présidence n'a pas bronché.

En pratique, il semble que les amendements seront tout simplement remis au pape qui décidera. Cela présente l'inconvénient suivant: une multitude d'amendements possiblement contradictoires peuvent être présentés. Personne ne saura si les pères les approuvent ou non.

### Importance du vote

L'importance d'un vote sur les amendements tient à ceci. Les pères ont aujourd'hui à se prononcer sur la question suivante: "Plait-il aux pères que le secrétariat du Synode soit renforcé et rendu permanent en sorte qu'il puisse préparer les travaux du Synode et mettre à exécution ses décisions après leur approbation par le pape, que le secrétariat du Synode accomplisse sa tâche avec la collaboration de quelques évêques désignés par le Synode suivant des règles à établir, en sorte qu'il puisse devenir lui aussi le secrétariat d'un instrument de liaison entre les diverses réunions du Synode".

D'une part, il est à peu près certain que les "modi" ou amendements vont porter sur "les règles à établir" pour la désignation des évêques à joindre au secrétariat. D'autre part, comme nous le disait hier Mgr Alexandre Carter, président de la Conférence catholique canadienne, beaucoup d'évêques ne veulent pas quitter Rome sans qu'effectivement on ait élu ces évêques au moins sous une formule provisoire.

On sait déjà que cette question du Synode permanent est la question jugée la plus importante par la majorité des pères du Synode. Ils y voient l'organe actuellement le plus apte pour réaliser en pratique la collégialité épiscopale. Il

Voir page 2: Le synode

## Premier tête-à-tête à Helsinki

# L'URSS et les EU cherchent à stopper la course aux armements

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État M. William Rogers a déclaré samedi au cours d'une conférence de presse que les États-Unis espèrent que les négociations avec l'Union soviétique sur le contrôle des armements nucléaires stratégiques permettront d'aboutir à un traité qui conservera aux deux pays leurs positions relatives présentes et qui comportera une possibilité de contrôle.

Le chef de la diplomatie américaine s'est adressé à la presse au département d'État peu après l'annonce à la Maison-Blanche de l'ouverture de "conversations préliminaires" le 17 novembre prochain à Helsinki entre les États-Unis et l'URSS sur le problème des armements.

Le secrétaire d'État a souligné que le but des conversations préliminaires

est avant tout, pour les deux pays, de procéder à une "exploration" des méthodes qui devront être adoptées dans la discussion de fond et de se mettre d'accord sur la manière dont cette dernière sera abordée afin d'être fructueuse.

Les conversations préliminaires, selon le secrétaire d'État, devraient durer environ deux semaines à Helsinki. Lors de ces conversations, les deux délégations devront se mettre d'accord sur l'ordre du jour des négociations proprement dites. Leur tâche sera d'éliminer les détails qui encombreraient l'ouverture des discussions sur la substance même du problème.

Lors de ces entretiens en Finlande, la question du lieu où se dérouleront les conversations de fond sera examinée. Pour des raisons de facilités de communications, les États-Unis verraient

d'un oeil favorable que Vienne soit finalement choisie, mais ils n'excluent pas que l'accord se fasse pour poursuivre dans la capitale finlandaise, au-delà du stade préliminaire, les négociations proprement dites.

Pour les Américains, trois problèmes doivent figurer à l'ordre du jour d'un dialogue qui très rapidement sera celui de techniciens: 1 - L'imposition d'un moratoire sur la construction et la mise en place des systèmes de missiles anti-missiles, baptisés "Sauvegarde" aux États-Unis et "Galoche" en URSS. Il semble que l'URSS ait pris une sérieuse avance sur les États-Unis, en construisant autour de Moscou 67 rampes de lancement.

La construction par le Pentagone d'une première tranche de deux bases

Voir page 2: URSS-EU

suites de la première page

UN FRONT COMMUN

national du Québec se décide cette semaine: qu'on cesse de rêver en coureurs! Qu'on passe à l'action!

C'est finalement l'avis de François-Albert Angers qui l'a emporté quand il a fait remarquer que le fait de ne pas s'entendre sur les principes enlèverait de la force aux décisions de l'assemblée. De plus, "nos adversaires pourraient nous accuser de ne pas avoir été vraiment démocratiques"...

"La Société Saint-Jean-Baptiste dénonce la duplicité de ce bill 63 qui prétend promouvoir la langue française, a-t-il dit. Il proclame en fait l'égalité de l'anglais. Une seule chose y est établie clairement, c'est la "Primauté du français comme langue seconde!"

"L'Assemblée nationale (c'est une caricature de la nommer comme cela) s'apprête à trahir les francophones en établissant une situation légale qui n'a jamais existé et que les anglophones n'avaient même jamais essayé de nous imposer."

"Les juristes anglais eux-mêmes ont toujours affirmé que l'article 133 de l'acte de l'Amérique du Nord Britannique n'a jamais fait du français ou de l'anglais les langues officielles au Canada. Seuls les droits confessionnels étaient garantis: allons-nous accepter qu'on nous impose maintenant l'anglais comme langue officielle au même titre que le français?"

"Nous assistons actuellement à l'union sacrée des deux grands partis provinciaux pour la défense des anglophones. C'est vraiment extraordinaire car jamais ils n'ont été ainsi unis pour défendre les droits des Canadiens français!"

Une fois finies ces discussions, l'assemblée s'est divisée quant aux moyens d'action eux-mêmes. Les uns voulaient rester dans la légalité, les autres vou-

laient "descendre dans la rue". L'intention de la plus marquée à ce sujet fut finalement celle de Michel Chartrand, de la CSN.

"J'appuie toute proposition visant à définir des moyens d'action... Je veux vivre dans un Québec français... Point - Nous parlerons anglais quand les Anglais parleront français. Mais je m'oppose à toutes les manifestations violentes. Je n'enverrai pas mes ouvriers se battre contre les policiers. Nous, on n'a pas de mitraillettes, de gaz lacrymogènes ou d'hélicoptères. Je n'en veux pas aux policiers. Quand ils m'arrêteront sans raison, c'est contre le ministre Rémi Paul que je suis en maudit."

"Je suis d'accord pour tous les rassemblements pacifiques: qu'on loue les salles les plus grandes possibles, et qu'on y réunisse tous les ouvriers pour manifester, d'accord, mais pas dans la rue contre les policiers!"

"Qu'on s'enlève aussi de l'idée cette vue de l'esprit que serait une grève générale: Cela prend du temps pour convaincre tout le monde... Les ouvriers se sentent responsables dans leur travail à certains niveaux. On ne se met pas en grève comme ça! Si les étudiants veulent faire la grève, je les appuie... Mais une grève générale, ça dure six heures et après cela, on continue à nous dire "merde!"

Finalement les participants ont simplement décidé de mettre sur pied le front du Québec français, d'en élire l'exécutif de neuf membres et de lui laisser la responsabilité d'organiser toutes les mesures de pression en commençant par un débat télévisé avec M. J.-J. Bertrand, M. Cardinal, M. Masse et M. Tremblay.

Les neuf membres choisis ont été M. Angers (SSJB de Montréal), M. Gilles Boiseux (Fédération des SSJB du Québec), Mme Lise Chicoine-Coujal (CSN), M. Raymond Lemieux (LIS), le père Vincent Harvey (revue Maintenant), M. Claude Lamy (CALIS de l'U. de Mt.), M. Gaston Miron (Syndicat des écrivains québécois) et M. Émile Bessette (Association des professeurs de français).

Plus de 100 associations étaient présentes et la liste en était très variée. Il y avait d'abord un bon nombre de cellules locales de la Société Saint-Jean-Baptiste, de nombreux comités de citoyens, plusieurs associations d'enseignants ainsi que d'autres organismes aussi dispersés que la CSN, les Pères du Très-Saint-Sacrement, les Frères des écoles chrétiennes, le Mouvement laïc de langue française, le Front québécois, les Chevaliers de l'indépendance, l'Association des parents catholiques et la Fédération des omnipatients du Québec.

Il est très difficile de juger de la représentativité de plusieurs organismes. Une liste de 82 associations qui avaient un représentant dûment mandaté a été remise aux journalistes. Certains noms revenaient cependant à deux reprises et,

après vérification, ils est avéré que certaines de ces associations n'avaient jamais délégué qui que ce soit pour parler en leur nom.

LE SYNODE

n'est donc pas surprenant qu'ils tiennent "à ne pas partir, comme plusieurs l'ont dit la semaine dernière, les mains vides".

Les propositions

Voici d'autre part les douze autres propositions sur lesquelles les pères doivent se prononcer ce matin. On demande aux pères s'il leur plaît:

- 1. Que, à propos du principe de subsidiarité, on détermine mieux quelles sont les compétences des évêques tant comme chefs d'Églises particulières que comme membres d'une conférence épiscopale;
2. Que, étant toujours sauve la liberté de la personne Pontificale d'exercer seul son autorité universelle, les Synodes orientaux et les conférences épiscopales manifestent leur sollicitude à l'égard des problèmes les plus graves de l'Église tout entière en étant prêts à donner leur collaboration au pape, sur tout la préparation de documents concernant l'unité de la foi et la discipline;
3. Que l'on étudie les moyens pour établir une collaboration plus étroite entre les conférences, les patriarchats et les diocèses romains;
4. Que l'on établisse des échanges d'information entre le Saint-Siège et les conférences selon des modalités à déterminer d'un commun accord;
5. Que le Saint-Siège, dans les questions particulières qui concernent la vie interne d'un diocèse ou d'une région, ne prenne pas de décision avant d'avoir entendu l'évêque du lieu ou les responsables de la région;
6. Que le Saint-Siège communique ses décrets aux évêques d'abord avant de les envoyer à la presse et qu'on explique les raisons de ces décrets;
7. Que le Saint-Siège crée un organe de presse en diverses langues pour recueillir les documents du siège apostolique et ceux d'importance majeure des conférences et des Synodes orientaux;
8. Qu'on revise la structure du Synode pour le rendre plus apte à manifester la collégialité épiscopale;
9. Cette proposition concerne le secrétariat permanent, nous l'avons déjà citée;
10. Que le secrétariat permanent du Synode serve à la coordination des diverses questions à traiter ou déjà traitées en assemblée en ce qui concerne les rapports entre le Saint-Siège et les conférences;
11. Que le Synode général se réunisse autant que possible à tous les deux ans,

étant sauve la possibilité de convoquer des Synodes extraordinaires;

12. Que les conférences et les Synodes orientaux puissent proposer des problèmes à étudier au Synode.

CLAUDE WAGNER

Québec qui ait les ressources et les pouvoirs nécessaires à son plein épanouissement".

En faisant cette déclaration samedi soir, au terme de la conférence qu'il prononçait au Reine Elizabeth, M. Claude Wagner a de nouveau indiqué son intention de se porter candidat à la direction du Parti libéral du Québec. Mais, contrairement à MM. Laporte et Bourassa, le député de Verdun n'a pas jugé utile jusqu'ici de faire acte de candidature.

Il semble que M. Wagner ait préféré parler et agir de telle sorte que sa candidature finisse par s'imposer d'elle-même et qu'elle ne devienne effective que le jour où nul n'entreprendra plus de doutes à ce sujet. Il y a longtemps que les doutes se sont dissipés parmi les militants libéraux et dans le public.

Aussi croit-on savoir que "troisième homme" annoncera dès cette semaine qu'il brigue la direction du Parti libéral au congrès de la mi-janvier. Déjà, ses services de recherches, de presse et de publicité sont en place.

ACCROCHAGE

se en tractations entre M. Rachid Karamé et le chef des "insurgés", M. Rifai par l'intermédiaire du préfet et des autorités religieuses.

D'autre part les forces armées libanaises ont attaqué hier soir avec l'artillerie et des mitrailleuses les bases d'El Fatah situées à Margayon, au sud du Liban, a annoncé l'agence d'information du Moyen-Orient qui cite un porte-parole d'El Fatah.

STATUT PARTICULIER

rait récemment par que de M. Lévesque, il a fait remarquer que ce technocrate (M. Jacques Parizeau) n'avait jamais caché le fond de sa pensée puisqu'il prévoyait un glissement graduel du statut particulier à un statut encore "plus particulier" et peut-être même à l'indépendance. "Je n'accuse pas les tenants du statut particulier de duplicité, a dit le député de Verdun, je les accuse de naïveté parce que leur thèse ne peut mener, en logique, qu'à la position du Parti québécois."

LE PATRONAT

linguisme bilatéral qui prévoit, entre autres, la reconnaissance pratique du français comme langue courante de travail, se demande sérieusement cependant si une disposition du bill 63, celle qui prévoit que le système d'enseignement doit obligatoirement assurer une connaissance d'usage de la langue française à tout étudiant anglophone, sans contre-partie pour les francophones, ne desservira pas les francophones eux-mêmes sur une longue période."

URSS-EU

de lancement n'a pas encore commencé. Elle coûtera au minimum une douzaine de milliards de dollars, peut-être beaucoup plus.

Les Américains espèrent obtenir une décision conjointe de limiter la construction de superbombardiers interconti-

Ottawa a renoncé à légiférer sur la télévision scolaire

OTTAWA (Le Devoir) - Il se confirme dans les milieux autorisés du Secrétariat d'Etat que le gouvernement a renoncé à légiférer sur la télévision scolaire. Plutôt que de soumettre à la Chambre un projet de loi portant création d'une agence de télévision éducative, semblable à celui qui est resté au feuillet de la précédente session, M. Gérard Pelletier fera prochainement aux Communes une déclaration énonçant la politique du gouvernement à ce sujet.

Cette politique serait fondée, pour l'essentiel, sur des ententes à conclure entre le gouvernement central et les provinces; l'organisme de surveillance serait le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) qui dispose déjà d'un réseau de bureaux à travers le Canada.

Le secrétaire d'Etat, après les entretiens récents qu'il a eus avec les membres du Comité exécutif du Conseil des ministres de l'Éducation, notamment sur la définition de la notion d'éducation, en serait venu à la conclusion qu'il ne serait plus opportun de légiférer dans ce

domaine. De plus, l'évolution des données techniques et le perfectionnement des nouveaux modes de diffusion (onde UHF et VHF, câbles, etc.) feraient déjà apparaître désuet le premier objet de loi.

D'autre part, quelques provinces avaient manifesté leur opposition aux projets d'Ottawa, suggérant souvent d'autres voies. Enfin, le coût imposant des installations que le gouvernement central aurait dû prendre à sa charge en vertu du premier projet serait, suivant la nouvelle politique, sensiblement réduit.

Quelle que soit la formule éventuellement retenue, indique-t-on dans les milieux de l'éducation, les provinces n'auront pas davantage l'autorisation d'obtenir, pour elles-mêmes ou pour leurs agences, des permis de diffusion. Sur ce point, la politique fédérale ne sera pas modifiée, précise-t-on.

Mais, grâce aux nouvelles techniques de transmission, en particulier le câble, des provinces pourraient fort bien organiser un système de télévision éducative sans passer par les ondes.

Leadership libéral

M. Jean Bienvenu ne sera pas candidat

M. Jean Bienvenu, député libéral de Matane à l'Assemblée législative, se portera pas candidat à la direction libérale et qu'il appuiera la candidature de M. Pierre Laporte.

Dans une déclaration remise à la presse, le député de Matane reconnaît qu'il a été privé de brigue la succession de M. Jean Lesage, qu'il a réfléchi à cette possibilité mais qu'il en est venu à la conclusion suivante: "Je me trouve trop jeune à l'âge de 41 ans pour aspirer à l'exercice de telles responsabilités". Il ajoute qu'il ne possède pas, à un degré suffisant, l'expérience de la vie et du parlementarisme et la connaissance de la chose publique en général pour accéder à de si hautes fonctions.

M. Bienvenu n'est député que depuis 1966. "Sans détours, je rends public mon

appui total à Pierre Laporte, non seulement parce qu'il est le plus susceptible à mes yeux de redonner le pouvoir au Parti libéral (le pouvoir simplement pour le pouvoir ne me dit rien qui vaille), mais d'abord et avant tout parce que je le crois le meilleur homme pour cumuler la double fonction de chef des libéraux et chef des Québécois."

L'adhésion de M. Bienvenu au camp de M. Laporte est considérée comme significative dans les milieux libéraux où le député de Matane a toujours été regardé comme un "protégé" ou un "fils spirituel" de M. Lesage. Or, en dépit de son officielle neutralité dans la campagne en cours, le chef démissionnaire est mal parvenu jusqu'ici à dissimuler la sympathie et l'appui qu'il accorde à M. Robert Bourassa qui, dans les heures difficiles, lui avait toujours été irrévocablement fidèle et loyal.

LOYOLA

Suite de la page 3

naux et d'engins balistiques "offensifs" à ogive nucléaire.

3- Ils souhaitent qu'un moratoire retarde au moins la fabrication en série et la mise en place de l'arme la plus destructrice des arsenaux américains et soviétiques, le "MIRV"

À L'UQ

vailler ici, ce qui voudrait dire, en pratique, qu'ils puissent travailler en français."

M. Rivérin a rappelé aux anglophones qu'ils étaient de plus en plus portés à vivre en marge du reste du Québec, comme en témoigne leur hésitation à apprendre le français ou leur lenteur à s'intégrer dans la réforme scolaire du Québec. A cet égard, le collège Loyola est lui-même encore plus marginal puisqu'il chevauche sur l'enseignement collégial et universitaire.

RESTRUCTURATION

Suite de la page 4

elle confierait la direction de ces écoles à deux administrations multi-confessionnelles.

Il semble donc qu'un tel projet soit inconstitutionnel. Il serait cependant possible à la législature provinciale de rendre unilingue français le système scolaire québécois, tout en respectant la scission entre Protestants et Catholiques. Un prétendu droit historique, non protégé par le texte constitutionnel de 1867, peut, en effet, être aboli par la Législature québécoise.

Seules les écoles confessionnelles sont protégées par l'article 93 de notre constitution: les droits linguistiques n'y trouvent aucune protection légale. La constitution canadienne ne confère aucun droit à des écoles anglaises pour les anglophones du Québec et, à plus forte raison, pour les immigrants (9).

Cependant, plusieurs soutiennent que "les écoles de langue anglaise sont, pour leur part, assurées des titres à l'existence qu'on ne saurait songer aujourd'hui à contestar" (10).

Il se peut, en effet, qu'une constante existence d'écoles anglophones dans à ces institutions un loisible et rende plus laborieuse la justification de leur abolition pure et simple. Il n'en demeure pas

moins que cette reconnaissance historique ne pourrait bloquer la législature provinciale dans son désir de créer un système scolaire unilingue.

En effet, la toute-puissance des législatures provinciales, à l'intérieur de leurs compétences respectives, est un des points cardinaux du droit constitutionnel canadien (11) et tout droit ou privilège, à moins d'être expressément protégé par la constitution canadienne, peut être aboli ou modifié par une législature compétente.

"There are no rights possessed by the citizens of Canada which cannot be modified by either Parliament or the Legislatures..." (12).

(1) Ottawa Separate School Trustees v. Mackell, 1917 A.C. 62.

(2) Hirsch v. Protestant School Commissioners of Montreal, 1928 A.C. 200.

(3) 1841 (4 & 5 Vict. ch. 18) art. 11, 1846 (9 Vict. ch. 27) Art. 26.

(4) Commissions scolaires dissidentes, Art. 23 Pouvoirs des corporations scolaires, Art. 42. Situation spéciale pour Montréal et Québec.

(5) C.B. Sissons, Church and State in Canadian Education, The Ryerson Press, Toronto, 1959, 414 p. à la page 135.

(6) Abbé Lionel Groulx, L'Enseignement francophone au Canada, Librairie Granger Frères Limitée, Montréal, 1934 à la page 246.

(7) Hirsch v. Protestant School Commissioners of Montreal, 1928 A.C. 200 à la page 201.

(8) ID. à la page 212.

voir dans le même sens: René Hurlbut, La confessionnalité de notre système scolaire et les garanties constitutionnelles (1962-63) 65 R. du N. 167 à la page 172.

Robert Senay, Les sens des articles 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) et 22 de l'Acte du Manitoba (1963) 3R. J. T. 197.

L.P. Audet et A. Gauthier, Le système scolaire du Québec, Librairie Beauchemin, Montréal, 1967, 235 p.

(7) Ex parte Renaud (1873) 14 N.B.R. (Pugsley) 273 à la page 294.

(8) Précité.

(9) Ottawa Separate School Trustees v. Mackell 1917 A.C. 62 (à la page 69).

(10) Le Devoir, 17 mai 1966, à la page 4.

(11) Liquidators of the Maritime Bank of Canada v. The Receiver General of New Brunswick, 1892 A.C. 437. Florence Mining Co. v. Cobalt Lake Mining Co. 1908 10 O.L.R. 275 à la page 279.

(12) Saumur v. A.G. for Québec, 1963 2 S.C.R. 229.

DÉCÈS Notez s.v.p. que nos avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

Le grand jour approche...



Seize ans la semaine prochaine... et pour célébrer cet événement, une réception au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout: salle, rafraichissements, gâteau d'anniversaire, service. Elle en rêve! Sa mère avait bien raison de nous confier l'organisation de cette fête.

Si vous devez organiser une réception, une réunion ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus importantes réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre d'invités, le Reine Elizabeth assure le succès de toutes vos réceptions. Composez 861-3511 et demandez le directeur du service des banquets.

DOUCHESNEAU, A. St-Lambert, le 25 octobre 1969, est décédé M. Ovide Douchesneau époux de Marthe Ovide Douchesneau, demeurant à 287 Riverside Drive, St-Lambert. Père de Mme Yvonne Frédoirick Henry (Martha), Mme Yvonne Chartrand (Claire) et Jules. Grand-père de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 26, à 10 heures 30, à l'église paroissiale St-Lambert ou le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de St-Lambert lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARMER, A. Ste-Anne de Bellevue, le 25 octobre 1969 à l'âge de 81 ans, est décédé J.O. Farmer, époux en premières noces de Léa St-Maurice et en secondes noces de Eliane Langevin, père de Lucille, Rolande (Mme C. Léger), Maurice, Philippe, Thérèse (Mme C. Danderson), Pauline (Mme M. Legault). Les funérailles auront lieu mardi, le 26. Le convoi funéraire partira du Funérarium Lévesque à 10 heures 45 p.m. pour se rendre à l'église de Ste-Anne de Bellevue où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière du même endroit lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL (Gabrielle), A. Québec, le 25 octobre 1969 à l'âge de 81 ans, est décédée Gabrielle Hamel, épouse de feu Oscar Hamel, mère de Robert, Pierre, André, Jean et François. Sœur de Mme Henriette (Marguerite) et Charles. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26. Le convoi funéraire partira du Funérarium Lévesque à 10 heures 45 p.m. pour se rendre à l'église Notre-Dame du Chemin où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière Belmont lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIUJ (Doris), A. Longueuil, le 25 à l'âge de 37 ans, est décédée Doris Michaud, épouse Paul Viu, C.A. Mère de Anne Marie, Lise et Paul. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire: E. Darce et Fils, No. 86, ouest rue St-Charles, Longueuil à 11 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 12 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Negres, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUJOURD'HUI pour réussir il faut LIRE PLUS RAPIDEMENT! Cessez de lire comme il y a cent ans! Vous lirez DE 3 A 10 FOIS PLUS VITE avec une compréhension améliorée. Assistez à une mini-leçon gratuite CE SOIR et DEMAIN SOIR 5 h 00 et à 6 h 30 P.M. à l'institut de lecture dynamique Evelyn Wood. Montréal: 205-ouest, rue Sherbrooke - Tél.: 844-1941

CHEZ L.P.S. VOUS AMÉLIOREZ VOTRE ANGLAIS BEAUCOUP PLUS VITE. Demandez une démonstration gratuite. Montréal, Place Bonaventure-878-2821 Québec, 500, Grande Allée -529-0331

VOTRE VIE peut changer complètement en trois mois et demi! Un avertissement! Vous vivez à une époque où beaucoup de changements se produisent rapidement. Les prochains trois mois et demi seront remplis d'occasions à saisir et de problèmes à résoudre. Certaines personnes seront chanceuses, d'autres malchanceuses. Dès maintenant, vous pouvez profiter davantage des bons comme des mauvais moments qui se présentent à vous. Sachez-vous que si vous pensez, parlez et agissez avec plus de confiance en vous, vous pouvez réussir davantage, en amour comme en affaires? Oui! Vous le pouvez! Croyez que vous le pouvez, et vous le ferez. Voici tout ce que vous avez à faire: participez au cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité et mettez-le en pratique tous les jours. C'est un cours unique au monde encore dirigé par le président fondateur Jean-Guy Leboeuf l'outre du fameux volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!" dont le tirage a déjà atteint 60,000 exemplaires. Il n'y a rien comme ce cours! De jour en jour, vous sentez plus sûr de vous, plus enthousiaste, plus décidé, plus sociable et plus persuasif! C'est le seul cours au monde qui peut vous donner autant de confiance, si rapidement pour si longtemps. À chaque jour, vous en sentez les effets: vos pensées deviennent plus positives, vos paroles plus convaincantes, vos actions plus efficaces. Dès maintenant, prenez la décision d'assister seul ou avec d'autres, à une démonstration gratuite, sans aucune obligation, ce soir ou demain soir ou l'un des autres soirs de la semaine. C'est tout ce que vous avez à faire! Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ Jean-Guy Leboeuf Palais du Commerce 1600 rue Berri, Suite 219, Montréal, P.Q. Téléphone: 842-8186

## Loyola: les étudiants débraient aujourd'hui

par Gilles Provost

Les 4.000 étudiants du collège Loyola se mettront en grève aujourd'hui et mercredi pour protester contre l'attitude de la direction du collège envers un professeur du département de sciences. Approuvée de justesse le 14 octobre dernier après que plus de 80% des étudiants se furent exprimés, la grève avait été suspendue pour être de nouveau votée hier midi.

Cette grève a reçu l'appui de 25 des 250 professeurs, selon des sources dignes de foi. Ces derniers auraient l'intention de refuser de donner leurs cours. De plus, une pétition circule actuellement parmi les enseignants pour appuyer la grève des étudiants. Hier soir, on avait déjà amassé 80 signatures. Ces signataires s'engagent à ne pas imposer de sanctions aux élèves qui participeraient à la grève et à remettre à une date ultérieure tout examen qui aurait dû avoir lieu ces jours-ci.

Cette crise qui agite le collège dure maintenant depuis le début de l'été. Elle a commencé avec la décision du collège de ne pas réengager deux professeurs. A cette question s'était greffé un conflit de juridiction et de démocratisation quand le bureau des directeurs (composé de 15 pères jésuites) avait imposé son veto à une décision du sénat du collège.

Depuis, la crise a pourri lentement jusqu'à ce que 10 des 28 membres du sénat démissionnent pour protester contre "la mauvaise volonté" de l'administration. L'association canadienne des professeurs d'université, de son côté, a informé le public qu'elle jugeait peu satisfaisantes et inacceptables les procédures suivies pour apprécier la compétence du professeur Santhanam. Elle mettait aussi en doute la validité des raisons invoquées par le collège et réclamait un tribunal d'arbitrage.

De son côté, le collège a toujours refusé un tribunal d'arbitrage. Depuis la démission des dix membres du sénat, cet organisme est aussi revenu sur sa décision et refuse maintenant de reconsidérer la question. C'est dans ce contexte que la grève des étudiants avait été votée.

Elle a été retardée jusqu'à maintenant à cause d'un compromis que l'administration du collège avait proposé

Suite à la page 2

Hâtez-vous d'envoyer  
les annués de l'automne  
avec les

**GOUTTIÈRES  
"PRIMEAU"**

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

MONTREAL 322-4160  
QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

RÉPARATION  
de montres



RASOIRS  
ÉLECTRIQUES

Briquets, bagues  
et autres bijoux.

Les artisans spécialistes  
de notre atelier de répara-  
tions et gravures  
sont toujours à votre  
entière disposition.

OUVRAGE GARANTI

Service  
prompt et courtis

**COMPONNETTE**

ATELIER  
256 est, Ste-Catherine 861-9293  
7780 est, Sherbrooke 351-0800  
3007 est, Sherbrooke 327-1881



Un premier solitaire arrose les ruines laissées par l'incendie qui a ravagé hier le cœur du quartier commercial de Malton, en bordure nord-ouest de Toronto, tandis que des flammes d'une cinquantaine de pieds de hauteur continuent à jaillir d'une conduite de gaz naturel de 12 pouces de diamètre dont la rupture serait à l'origine du sinistre. L'incendie, qui fut combattu par 400 pompiers et volontaires, a causé la mort d'une femme de 75 ans, Mme Jean Perigo, et occasionné des blessures plus ou moins graves à une vingtaine de personnes. Une douzaine de magasins et de bureaux d'affaires ont été détruits, de même qu'une vingtaine d'automobiles. (Téléphoto PC)

### Les ACEF préconisent

## L'allocation-logement jusqu'à la venue d'un revenu garanti

Dans le mémoire sur l'habitation subventionnée que les associations coopératives d'économie familiale du Québec ont préparé à la demande du Groupe de travail de la Société d'habitation du Québec, l'Etat du Québec est invité à "instaurer un programme d'allocation-logement jusqu'à la venue du revenu garanti".

Les ACEF proposent une formule pour réduire à \$100 les coûts mensuels du logement, mais elles reconnaissent que même en appliquant cette formule "il reste une partie importante de la population qui se verra interdire l'accès aux associations coopératives si l'Etat du Québec ne met pas sur pied un programme d'allocation-logement".

Cette allocation-logement, dans la pensée des ACEF "devrait être calculée de façon à permettre à tous les Québécois d'accéder aux associations coopératives d'habitation et d'assumer leur juste part des coûts totaux d'opération. Elle est destinée à combler la différence entre le paiement exigé par l'association coopérative et le revenu disponible de l'éventuel coopérateur pour se loger".

L'allocation-logement, poursuit le mémoire, devrait être disponible à toute personne qui en a besoin pour s'associer en coopérative. Elle devrait être calculée en fonction du budget de la

famille et révisée régulièrement. Elle devrait s'appliquer aussi bien aux citoyens désireux de se chercher un logement sur le marché privé et le plafond permis par la Société d'habitation du Québec en ce qui concerne le loyer qu'elle est prête à subventionner en ce qu'elle est prête à subventionner devrait être basé sur les moyens exigés par les associations coopératives dans une région donnée.

Les allocations aux logements pourraient être administrées éventuellement par le ministère de la famille et du bien-être social, mais en attendant la reorganisation des allocations sociales, "nous croyons préférable qu'une commission d'allocation-logement soit organisée au sein de la Société d'habitation du Québec", lit-on dans le mémoire.

### Le SCALP

QUÉBEC (PC) — Un réseau parallèle d'information, semi-clandestin et dans la légalité, vient d'être formé à Québec pour promouvoir la liberté de la presse.

C'est ce qu'ont annoncé des porte-parole des mouvements suivants: Ligue pour l'intégration scolaire (LIS), Mouvement syndical politique (MSP), Front de libération scolaire (FLS), et le Sympathique comité d'action pour la libération de la presse. (SCALP).

### ■ aujourd'hui

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre auront lieu à l'École Polytechnique des journées d'information organisées par les départements de génie minier et de génie géologique. A 12h.30, aujourd'hui, en B-316, conférence sur l'administration minière donnée par M. Jacques Beauchemin, c.r., président du Groupe minier Sullivan. Sur demande, des groupes pourront visiter les deux départements le soir.

A 09h.30, au Reine Elizabeth, M. Paul Allard, ministre des richesses naturelles, est conférencier au congrès annuel de l'Institut canadien du contrôle de la pollution.

A 10h.30, à la mezzanine de l'édifice de l'Hydro-Québec, 75 boul. Dorchester, ouest, M. Lionel Boulet présentera aux journalistes le Conseil de la jeunesse scientifique dont il est président.

A 12h.30, au salon ovale du Ritz-Carlton, déjeuner de la Chambre de commerce française au Canada. Le conférencier, M. Louis Armand, de l'Académie française, parlera de "L'Europe fonctionnelle".

A 12h.30, Me Claude Wagner, député de Verdun et candidat à la direction du Parti

libéral du Québec, adressera la parole aux étudiants des universités sherbrookoises, au Club de Réforme de Sherbrooke. A 18h.30, M. Wagner sera conférencier au dîner du Club Richelieu, à l'hôtel Sherbrooke. A 21h.00, il parlera devant les membres de l'Association libérale, au Club de Réforme de Sherbrooke.

A 14h.45, aux bureaux de Secours-Canair (sous-sol), 4795 ouest, Sainte-Catherine, conférence de presse de MM. Stanley Burke d'Interpax et Jack Grant de Secours-Canair.

De 19h.00 à 21h.00, au salon du Centre national des arts, à Ottawa, lancement d'un ouvrage de l'frère Paul Gay, c.s.s.p., intitulé "Notre littérature - Guide littéraire du Canada français".

A 20h.15, à la salle P-310 de l'immeuble principal de l'U. de M., conférence Albert-le-Grand donnée par M. Jean Pépin, directeur de recherche au Conseil national de la recherche scientifique.

A 20h.30, à l'hôtel Seaway Capri, 6445 boul. Décarie, allocution de Me Robert Bourassa, député de Mercier et candidat à la direction du Parti libéral du Québec, devant les militants du comté de D'Arcy McGee.

### Le conflit rebondit

## Les enseignants réclament la reprise des négociations

par Gilles Provost

Le conflit des enseignants vient de rebondir encore une fois. En fin de semaine, les délégués des 64 associations membres, réunis à Sainte-Foy, près de Québec, ont rejeté un certain nombre des clauses que leurs négociateurs avaient acceptées.

La CEQ a donc demandé à rencontrer la partie patronale de nouveau aujourd'hui pour obtenir des précisions et négocier encore les questions qui restent litigieuses. Malgré tous les espoirs qu'avait suscités l'annonce d'un accord entre les négociateurs, la semaine dernière, le conflit, vieux maintenant de 29 mois, c'est donc pas encore réglé.

Pourtant M. Laliberté, président de la CEQ, a affirmé samedi que "nous approchons de la fin de ce qui aura été une douloureuse expérience à tous les égards". Effectivement, la CEQ a adopté en fin de semaine une décision qui sera de nature à hâter la signature d'une entente. Elle n'attendra pas que tous les démissionnaires soient réengagés pour ratifier ou accepter.

Cette décision est cruciale parce que la CEQ s'était engagée formellement, au début de l'opération-démission, en mai dernier, à ne jamais accepter une convention qui ne prévoirait pas le réengagement de tous les démissionnaires. En fait, actuellement, presque personne n'est prêt à faire une grève sur cette question et certaines associations (Valleyfield, par exemple, ont déjà accepté de défrayer une bourse d'étude pour les démissionnaires que la commission scolaire n'a pas voulu réengager.

Evidemment, le président de la CEQ a souligné que les représentants d'associations avaient tenu à confirmer quand même l'engagement qu'ils avaient pris à l'égard des démissionnaires. "Les assurant de toute la protection interne qu'il serait nécessaire de donner le cas échéant".

Pour le moment, la CEQ s'en remet au mandataire spécial nommé par le

gouvernement, en la personne de Léopold Garand, ancien président de la CEQ et président du Conseil supérieur de l'éducation. Elle continue à "miser sur son prestige et son autorité morale", tout en exprimant de nombreuses craintes quant au pouvoir qu'ont les commissions scolaires de refuser ses recommandations...

La réunion de la fin de semaine a aussi clairement défini que le conseil d'administration pouvait maintenant juger seul de l'opportunité d'autoriser la signature de l'entente provinciale, s'il ne semblait pas nécessaire de convoquer une autre réunion.

Ceci ne voudrait pas dire que la CEQ signerait elle-même au nom de toutes les associations membres. En effet, c'est chaque unité de base qui détient l'accréditation syndicale et qui, seule, peut signer légalement la convention. Il devra donc y avoir des assemblées générales partout dans la province pour décider si oui ou non chaque association locale accepte de signer.

Qu'arrivera-t-il si une association locale refuse d'entériner l'accord provincial? Il est difficile de le prévoir. Le gouvernement peut évidemment intervenir par la force comme à Chambly mais cela reviendrait à supprimer à toutes fins utiles les syndicats locaux auxquels il avait déjà enlevé le droit de négocier avec le bill 25...

Enfin, M. Laliberté a affirmé que la CEQ ne laisserait pas tomber les enseignants de Chambly et qu'elle leur fournirait toute l'aide dont ils pourraient avoir besoin, que ce soit sur le plan local ou autre. Il semblait que la CEQ espère ainsi contrôler le mécontentement croissant qui se manifeste dans toute la région du Richelieu.

Il est maintenant de notoriété publique que la CSN fait tout son possible pour attirer ces enseignants dans ses rangs et que cette idée ne déplairait pas à un bon nombre d'associations. Quand le bateau coule...

## À l'UQ, pas de diplôme sans une connaissance suffisante du français

"A l'université du Québec, nous ne décernerons pas de diplômes à des étudiants qui ne démontreront pas une maîtrise suffisante du français", a déclaré hier après-midi (en anglais) le président de l'université du Québec, M. Alphonse Riverin, aux diplômés du collège Loyola.

"Les anglophones ont maintenant trois choix, leur a-t-il dit: soit fermer les yeux et continuer comme avant en pro-

fitant des avantages à court terme d'une situation équivoque, soit tout abandonner en vous disant qu'il n'y a rien à faire, soit prendre le parti ferme et résolu de jouer un rôle positif dans le développement de la société québécoise".

"Cette optique, dit M. Riverin, signifie que les établissements scolaires anglophones fassent en sorte que tous leurs diplômés soient en mesure de tra-

Suite à la page 2

# Tout ce qui bafouille, bredouille, jargouille, charabiouille... est étranger à Berlitz.

CHEZ BERLITZ, dès la première leçon, vous parlerez la langue vivante répondant aux besoins actuels de votre profession. CHEZ BERLITZ, pas de longs devoirs. Chaque leçon est pratique et représente un pas vers l'avant. CHEZ BERLITZ, il n'y a qu'un seul élève: vous. Avec un cours adapté à vos besoins personnels.

CHEZ BERLITZ, votre temps est précieux et vous apprenez à parler très vite la langue de votre choix: anglais, espagnol, allemand, italien...

Prenez rendez-vous pour une leçon gratuite et vous comprendrez pourquoi Berlitz, la plus ancienne école de langues au monde, est toujours la plus jeune et la plus efficace.

## Berlitz®

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTREAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111  
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

VIENT DE PARAÎTRE...

# EXERCICE PHYSIQUE POUR TOUS

par le Dr GUY BOHEMIER, N.D. Ph.D.

• Ce qu'est l'exercice, pourquoi nous devons tous en faire et comment procéder • 68 illustrations

En vente partout à \$2.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600



EDITIONS DU  
JOUR  
1631 ST DENIS MONTREAL  
Y10 2J28

# Verrons-nous une deuxième grève des hôpitaux?

On parle de plus en plus de grève possible, de grève générale, dans les hôpitaux de Québec d'ici quelques jours. Pareille éventualité n'a rien de réjouissant.

Il est vrai que les travailleurs syndiqués du secteur hospitalier verraient alors à assurer les services d'urgence, mais le maintien de ces services n'est tout de même pas complètement rassurant. Des accidents de parcours restent toujours possibles. Au surplus, il ne faut jamais oublier qu'une maladie, curable lorsque traitée à temps, peut devenir incurable si on attend, pour s'en occuper, qu'elle ait atteint la phase d'urgence.

Nous ne nions pas aux salariés des hôpitaux le droit à la grève. La loi le leur donne. Et elle le leur donne en dépit des inconvénients graves que pareil arrêt de travail peut occasionner à l'ensemble de la population.

Il n'en reste pas moins que l'exercice de ce droit doit être motivé par le redressement de torts individuels qui ont une commune mesure avec les dures privations qu'on s'approprie à imposer aux contribuables. Nous soumettons respectueusement que cette commune mesure n'existe pas dans le contexte actuel et que, conséquemment, tout doit être mis en oeuvre pour éviter un arrêt de travail généralisé.

Et quand nous disons que tout doit être mis en oeuvre, c'est aux syndicats surtout que nous nous adressons. Ce sont sûrement eux, et de loin, qui doivent assouplir leurs positions dans le présent conflit.

Il est facile de faire ici de la démagogie. Les salaires, dans le secteur hospitalier, sont généralement très bas, du moins par comparaison à plusieurs autres secteurs.

A l'heure actuelle, 7,7% des employés d'hôpitaux gagnent \$60 et moins par semaine; 16 pour cent entre \$60 et \$65; 8,9 pour cent, entre \$65 et \$70; 13 pour cent, entre \$70 et \$75, etc. En d'autres termes, 45,6 pour cent de ces salariés, ou 38.000 sur 84.000, ont un revenu hebdomadaire variant entre \$59 et \$75 pour 36 heures et quart de travail.

Il y a plusieurs choses, cependant, à ne pas oublier à ce sujet. Premièrement, il s'agit d'emplois non spécialisés pour lesquels les salaires sont souvent même inférieurs dans l'entreprise privée. Il s'agit d'emplois aussi qui sont mieux garantis qu'à peu près partout ailleurs et qui comportent des avantages sociaux souvent non négligeables.

Mais, il y a plus. Ce sont des salaires dont il faut parler au passé. Ainsi, si l'offre patronale était acceptée telle quelle, il y aurait une première hausse rétroactive au 1er juillet 1968 et une autre qui entrerait en vigueur dans deux mois à peine, soit le 1er janvier 1970. A partir du 1er janvier 1970, il n'y aurait plus un seul salaire en bas de \$65 par semaine. Et ceux qui ne toucheraient qu'entre \$65 et \$70 représenteraient tout au plus 3,4% de cette même main-d'oeuvre.

Les mêmes améliorations seraient apportées par le haut. Présentement les groupes de salariés situés entre \$115,01 et \$120, entre \$120,01 et \$125 et entre \$125 et plus, représentent respectivement 0,7, 0,7 et 0,5 pour cent des effectifs hospitaliers. A partir du 1er janvier prochain, ces proportions passeront à 6,6, 1,8 et 8,1 pour cent. La majorité gagnerait plus de \$90 par semaine.

Il ne s'agit pas encore du pactole. Mais les autorités gouvernementales et hospitalières soutiennent, avec statistiques à l'appui, que leurs offres salariales se comparent avantageusement avec ce qui a été donné à toutes les autres catégories d'employés du secteur public et parapublic, au cours des récentes négociations, notamment aux fonctionnaires provinciaux.

Ceci vaut surtout pour les salariés qui, au sein des hôpitaux, sont commis aux écritures ou exercent des métiers qui n'ont rien à voir directement avec les soins hospitaliers. Pour ce qui est des soins hospitaliers, par contre, les salaires offerts dans les hôpitaux du Québec se compareraient avantageusement, sauf, à certains égards pour les gardes-malades, à ceux qui sont en vigueur dans les hôpitaux de l'Ontario. D'ailleurs, selon deux ou trois représentants patronaux avec qui nous en avons causé, il serait facile de démontrer que, grosso modo, les salaires de tout le secteur hospitalier québécois ne sont pas inférieurs à ceux qu'on retrouve en Ontario, même si la semaine de travail est généralement plus courte chez nous que dans la province voisine.

Pour les gardes-malades, le salaire de base est légèrement plus élevé en Ontario que chez nous, même si cette différence devient très minime quand on tient compte de la plus longue durée de la semaine de travail des gardes-malades ontariennes. Par contre, l'offre patronale représente pour les gardes-malades québécois un plan de carrière plus alléchant que celui qu'on retrouve chez les hôpitaux ontariens.

Il reste un seul point de comparaison, croyons-nous, qui pourrait infirmer sérieusement la thèse patronale. Ce point de comparaison, c'est l'Hydro-Québec. On pourrait trouver, pour des fonctions à peu près semblables, des salaires plus élevés à l'Hydro-Québec que ceux offerts, dans certains cas, aux employés d'hôpitaux. Nous doutons fort, cependant, que l'Hydro soit un point de comparaison parfaitement valable. L'Hydro est bien davantage une industrie qu'un service; c'est même une industrie de pointe où les salaires ont toujours été parmi les plus élevés au Québec. Il est vrai que cet organisme relève du secteur public, mais c'est plutôt par accident; il n'est pas financé directement à même les impôts des contribuables. C'est une différence très notable dont il faut tenir compte.

La partie syndicale a généralement cherché à justifier ses demandes en s'inspi-

rant des autres contrats déjà signés dans les secteurs public et parapublic. A notre avis, cependant, les comparaisons qu'elle a invoquées sont beaucoup moins convaincantes que celles qu'a utilisées la partie patronale.

Si on tient compte des rajustements apportés par la partie patronale, le 29 septembre, à ses offres originales du 25 mars, c'est une augmentation globale de traitement de \$146 millions que toucheraient les employés d'hôpitaux pour la durée du contrat de trois ans. Il s'agit d'un accroissement de la masse salariale de l'ordre de près de 18 pour cent.

Si l'on acceptait, par contre, les demandes syndicales, cette hausse serait presque doublée.

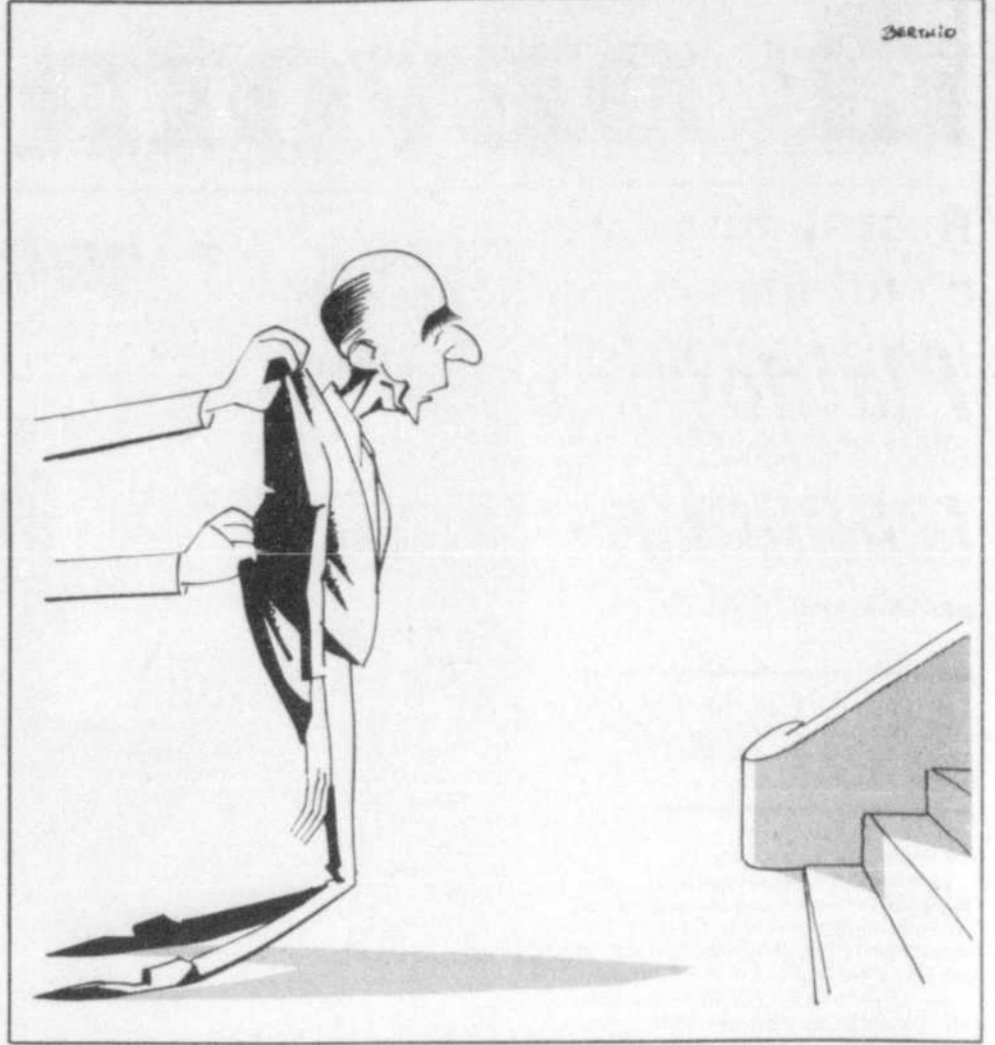
Il faudrait être beaucoup plus versé en ces matières que nous le sommes pour trancher ce débat sans appel. Mais il ne fait pas de doute, dans notre esprit, qu'à moins de confondre le gouvernement employeur avec le gouvernement redistributeur de la richesse nationale, qu'à moins de confondre politique salariale et politique sociale, il faut reconnaître que le contrat offert aux employés d'hôpitaux n'est pas aussi déraisonnable qu'on voudrait le laisser croire.

Et c'est ce qui nous amène à répéter ce que nous disions au début, à savoir que, dans ce contexte, c'est tout particulièrement au syndicat de faire de substantielles concessions si l'on veut éviter la grève. En d'autres termes, celle-ci est inévitable à moins que la partie syndicale ne veuille réclamer autre chose que des révisions mineures dans le projet qui lui est soumis.

Si le syndicat voulait accepter pareille attitude, des pourparlers additionnels pourraient être fort utiles. On pourrait même songer à les engager sous la présidence d'un médiateur spécial. Il faudrait, par ailleurs, que la partie patronale cesse de qualifier ses dernières offres de finales. Elle n'a sûrement pas la science infuse et elle ne s'abaisserait nullement en reconnaissant qu'elle a pu errer dans le salaire qu'elle a fixé pour l'une ou l'autre des cent cinquante catégories d'employés qu'elle a à son service.

Le seul espoir que nous puissions entretenir d'éviter la grève réside dans cette reprise d'un dialogue honnête et serein. La demande des syndicats de placer les hôpitaux sous tutelle n'est pas du tout réaliste. Le problème ne se pose plus comme en 1966. Les hôpitaux forment aujourd'hui un groupe unifié; de plus, gouvernement et hôpitaux ont fait vraiment front commun à la table de négociation. Le gouvernement ne saurait se désolidariser d'un partenaire avec lequel il a été constamment en communion de pensée et de sentiment.

Vincent PRINCE



-Oui, John, j'avais lui parler à Trudeau

# La faiblesse des agriculteurs sur l'échiquier québécois

par LIONEL SOREL

Avant d'annoncer qu'il ne serait plus candidat au poste de président général de l'UCC, le président de cet organisme, M. Lionel Sorel avait tracé, à l'intention des délégués présents au dernier congrès général tenu les 23 et 24 octobre à Québec, un tableau assez sombre de la situation économique du cultivateur québécois. On trouvera ci-dessous des extraits du tableau présenté par M. Sorel.

On dit que la situation financière des agriculteurs n'est pas aussi mauvaise qu'elle ne paraît à prime abord, parce qu'ils jouissent d'autres sources de revenus en sus de leur revenu agricole. L'argument veut que l'agriculteur perçoive des revenus, substantiels non agricoles en travaillant hors de l'exploitation n'est pas valable car nous savons qu'en 1966 par exemple, seuls 20.000 cultivateurs sur 80.000 travaillaient hors de leur exploitation plus de 96 jours par an. D'ailleurs la comptabilité nationale québécoise démontre clairement la disparité entre la situation des cultivateurs et celle des travailleurs des autres secteurs, car elle nous révèle que la main-d'oeuvre agricole qui totalise 5,5% de l'emploi total, perçoit moins de 2% du revenu national québécois. Et en fait la seule autre source de revenus non agricoles de la très grande masse des travailleurs agricoles c'est les transferts au titre de l'assistance sociale. Quelle est la raison de cette disparité entre la situation de l'agriculteur québécois et celle des travailleurs des autres secteurs? La Commission Royale d'Enquête sur l'Agriculture au Québec, dans son rapport de juin 1968, sur l'évolution de l'agriculture et le développement économique du Québec, semble attribuer partiellement à une formation professionnelle insuffisante, c'est-à-dire à un degré de scolarisation peu élevé, et, en conséquence à un niveau de technicité inadéquat pour faire face aux problèmes de l'agriculture moderne. Pour ma part, je ne partage pas ce point de vue. L'accroissement de la productivité du travail agricole de plus de 340% de 1949 à 1968 en est une preuve éclatante, accroissement inégalé dans les autres secteurs.

L'année 1968 aura été une moins bonne année pour les agriculteurs du Canada quoique légèrement meilleure pour les agriculteurs du Québec. En effet la production agricole a continué sa courbe ascendante. Au Canada une augmentation de 10% du volume de la production agricole, a été enregistrée en 1968, contre 4% au Québec. De 1958 à 1968, le volume de la production agricole s'accroissait au Canada, et au Québec aussi, de 35%. La productivité agricole au Canada exprimée en rendement par heure de travail, s'est accrue durant la même période de 67%, grâce à des investissements massifs en machines, engrais, insecticides, et grâce aux améliorations aux fonds de terre et aux bâtiments. Comme on le voit, les agriculteurs n'ont pas ménagé leur peine ni leurs mises de fonds. Rien qu'au Québec, l'actif brut des agriculteurs est passé de 1944 à 1968 de \$1441 millions à \$2300 millions.

Si les agriculteurs ont pu survivre, c'est principalement grâce aux bonds spectaculaires d'augmentation de productivité que j'ai mentionnés. Mais aujourd'hui avec les tensions inflationnistes qui persistent sur le marché des intrants agricoles (moules, machinerie, engrais, etc.) et avec la rigidité des prix des denrées agricoles, et compte tenu de la menace des succédanés et des importations, pevent-ils recourir à des voies nouvelles pour comprimer au maximum les fluctuations de prix des marchandises et services qu'ils utilisent. La force accrue du syndicalisme agricole au Québec peut-elle contribuer à faciliter la recherche de nouvelles voies telles que l'agriculture de groupe ou la négociation syndicale des prix des intrants avec les fournisseurs? Notons en passant, que n'était l'apport substantiel de près de \$55 millions, sous forme de subsides laitiers et de subsides au transport des grains de provendes, que l'agriculteur québécois reçoit du gouvernement fédéral depuis quelques années, le revenu net agricole québécois serait de 25% inférieur. L'impact économique et social de ces mesures qui ont un effet considérable de multiplicateur dans les régions rurales québécoises, ne peut être ignoré.

L'agriculteur impuissant face aux autres agents économiques

C'est plutôt dans la faiblesse économique des agriculteurs face aux autres agents économiques qu'il faut chercher la cause de notre déplorable condition financière. Le professeur Y. P. Wampack en donne une description limpide quand il dit: "L'agriculture, secteur éminemment concurrentiel et non planifié ne peut lutter à armes égales, avec la technocratie d'entreprises minutieusement planifiées, entreprises qui je le précise, sont en nombre infime et qui se situent à l'amont du processus productif agricole, lors de l'achat des entrants agricoles (moules, machinerie, combustibles, engrais, insecticides) et qui se situent également à l'aval de ce processus, lors de la mise en marché et de la transformation de nos produits. Evidemment, nous agriculteurs, nous avons tenté depuis longtemps de répondre à la domination économique de quelques grosses firmes multinationales, par la mise sur

Au Québec le revenu net agricole qui a atteint \$193 millions en 1967, a été estimé à \$209 millions en 1968. Malgré cette augmentation en dollars courants du revenu net agricole au Québec, la situation économique de la classe agricole demeure encore peu enviable. En effet, exprimé en dollars constants de 1958 le revenu net agricole québécois par exploitant était en 1968 à un niveau supérieur de 35% à celui de 1958. Le salaire moyen d'un ouvrier du secteur industriel québécois, a progressé en dollars constants de 1958 dans presque la même proportion. Mais il ne faut pas oublier qu'en 1958, le niveau du revenu net agricole moyen était à un niveau très bas; et si on établissait la comparaison à partir de 1949, la situation serait toute différente, puisque de 1949 à 1968, l'amélioration réelle du revenu net moyen agricole n'a atteint que 18%, alors que celle du salaire in-

section, perdrait une partie de leurs privilèges initiaux et ce, à l'encontre de l'article 93 paragraphe 1.

La même situation se répéterait du côté francophone où l'administration ne pourrait être exclusivement catholique-romaine. Cette nouvelle formation scolaire irait à l'encontre de la notion d'écoles confessionnelles, dont les tribunaux donnaient déjà la définition en 1873: "a school under the exclusive government of some one denomination of Christians and where the tenets of that denomination are thought" (7).

Une situation similaire s'est déjà présentée dans l'arrêt Hirsch v. Protestant school Commissioners of Montreal (8). Une loi québécoise permettait alors aux personnes de religion juive d'être soumises au même régime scolaire que les protestants. On octroyait aux Juifs les mêmes droits et privilèges que ceux des disciples de Calvin et Luther, leur permettant, entre autres, de nommer des co-religionnaires aux postes de commissaires des écoles protestantes de Québec et Montréal et d'examineurs au comité protestant.

Le Conseil privé jugea inconstitutionnel l'octroi de ces privilèges, décidant qu'il enlevait ainsi aux Protestants leur privilège d'administrer seuls leurs écoles.

L'unilinguisme scolaire pourrait être constitutionnellement défendable

Or, une restructuration scolaire selon la langue irait plus loin encore: elle enleverait le privilège de confessionnalité aux écoles catholiques et protestantes, en les unissant selon leur appartenance linguistique.

## POINT DE VUE

# Une restructuration scolaire selon la langue serait-elle constitutionnelle?

par PIERRE PATENAUDE

L'auteur de cette opinion est professeur de droit constitutionnel à la faculté de droit de l'université de Sherbrooke. Même si tout indique que la restructuration scolaire à Montréal se fera suivant une autre voie que celle qu'entrevoit Me Patenaude quand il a rédigé son texte, l'opinion qu'on lira ci-dessous conserve son intérêt, ne serait-ce que parce que le débat pourrait, au moment le plus imprévu, être relancé dans la direction d'une reorganisation des structures scolaires suivant la langue.

Pendant que la Commission Gendron cherche à déceler le mal qui ravage notre langue, le premier ministre du Québec annonce que bientôt un nouveau système scolaire sera créé, basé sur l'appartenance linguistique, plutôt que sur la confessionnelle (NDLR: allusion, sans doute, au discours du Canadian Club).

Il est de connaissance générale que la législation québécoise a une juridiction exclusive dans le domaine de l'éducation. Elle doit cependant respecter les limites apportées à cette toute-puissance par l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

Cet article s'énonce comme suit: "Dans chaque province et pour chaque province, la législature peut exclusivement édicter des lois sur l'enseignement, sous réserve et en conformité des dispositions suivantes: (1) Rien dans une telle législation ne doit porter préjudice à un droit ou privilège que la loi, lors de l'Union, attribue dans la province à une classe particulière de personnes quant aux écoles confessionnelles; (...)"

Les quatre paragraphes qui suivent, n'ayant pas d'effet sur le projet de restructuration scolaire, sont exclus de cet énoncé. Il ressort de ce paragraphe premier que cette protection constitutionnelle ne concerne aucunement les minorités linguistiques mais bien les grou-

tant bodies were lumped, and Protestant became synonymous with non-catholic. The division was clear-cut in the cities of Montreal and Quebec. They were given a special status. Each city was to have two elected boards of school commissioners, one Catholic and one Protestant, each autonomous in its own schools as to taxation, management and curriculum." (3)

Lionel Groulx spécifie d'ailleurs, dans son traité sur l'Enseignement français au Canada (4) que chaque communauté chrétienne avait la gestion des fonds publics octroyés à l'éducation. Trois sources alimentaient, vers 1850, les écoles confessionnelles: l'octroi législatif, allocation annuelle de 50.000 Louis répartie entre le Haut et le Bas-Canada au prorata de leur population; la cotisation, taxe scolaire obligatoire à partir de 1846, levée par les commissaires ou syndics sur toute propriété imposable, jusqu'à concurrence de l'octroi législatif; la rétribution mensuelle, taxe supplémentaire payée par les parents pour chaque enfant ayant atteint l'âge de la scolarité.

De ce fait, Lord Cave du Comité judiciaire du Conseil privé de Londres conclura que les deux privilèges accordés aux groupes religieux étaient: une administration propre et un enseignement doctrinal approprié.

"Where a school is founded by a body of Protestants and is maintained by their contributions and managed by Trustees, appointed by them, where its teachers are chosen by those trustees after examination by a Protestant Board of Examiners, where its religious books are selected by the Protestant minister and admission to the schools is confined (except by favour) to the children of Protestant parents,

it would be affectation to call that school anything but denominational school; and the same is equally true of like dissentient school under Roman Catholic control" (5) (...)

"It appears to their Lordships that the provisions for the management and control of the schools by persons of a particular religious persuasion set upon them a denominational stamp which could not be effaced by the attendance of a certain number of children of a divergent faith. The Roman Catholics in Montreal or Quebec formed a class of persons who had the right and privilege of having their schools controlled and managed by Commissioners of that religious persuasion and their teachers examined by Examiners of the same persuasion; and like privileges belonged to the Protestants of each city with regard to the schools controlled by the Protestant Board of Commissioners" (6).

L'article 93 de notre constitution nous force donc à respecter ces deux caractéristiques.

Restructuration selon la langue: difficultés constitutionnelles

Il semble qu'on veuille, par le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal, scinder le système scolaire en deux secteurs linguistiques et non plus confessionnels. A ce moment, la direction de chaque secteur ne pourrait plus être religieusement homogène: du moins, pour le secteur anglophone, on peut prévoir que plusieurs catholiques et une majorité (?) de protestants se partageraient l'administration; peut-être quelques membres de religion juive s'y joindraient-ils. A ce moment, les protestants, n'étant plus seuls à détenir le contrôle exclusif de leur

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361
LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois, \$28.00; 6 mois, \$15.00; 3 mois, \$8.00. A l'étranger: 12 mois, \$40.00; 6 mois, \$22.00; 3 mois, \$12.00. Édition du samedi, 12 mois, \$10.00.
Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 088.

Restructuration scolaire et diversités culturelles et religieuses

Plaidoyer pour des structures respectueuses du réel

par MAURICE AUDET

● L'auteur de ce "point de vue" est attaché au Service de pastorale de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le Montréal métropolitain compte une population de 2.500.000 habitants, composée de différentes communautés culturelles et religieuses dont l'importance numérique varie considérablement de l'une à l'autre.

Le rapport Pagé dénombre en 1966, 281.900 étudiants francophones et 132.375 anglophones. La majorité des étudiants francophones sont catholiques; les étudiants anglophones sont en proportion presque égale catholiques ou protestants. Il existe à l'intérieur de ces deux groupes une minorité d'étudiants qui appartiennent à des religions non-chrétiennes ou qui n'en professent aucune. L'origine ethnique diffère également d'un groupe à l'autre. Les francophones sont pour la plupart d'origine canadienne-française, les anglophones d'origines diverses.

Avec le rapport Pagé, il faut admettre que l'administration scolaire du Montréal métropolitain, à cause de cette diversité des groupes culturels et religieux, revêt des aspects complexes. Pour employer un mot à la mode, nous pouvons dire que nous vivons dans une société devenue pluraliste. Devant cette situation reconnue, certains voudraient au nom du pluralisme même, créer une artificielle unité de la population. Ils recherchent alors un soi-disant dénominateur commun auquel toutes les personnes ou toutes les communautés devraient se conformer en y perdant leurs caractéristiques. Cette voie est particulièrement fascinante mais simpliste. La voie logique est, au contraire, celle qui invite à accepter le fait que notre société n'est plus homogène. Dans cette perspective, l'Etat, dans le respect des droits de l'homme et en sauvegardant les exigences du bien commun, adapte ses services aux communautés qui le constituent. Cette adaptation peut varier beaucoup suivant la nature du service. Quand il s'agit d'une entreprise d'ordre matériel, comme la voirie, un service unique peut répondre au besoin de toute la population. Mais lorsqu'il s'agit d'un service touchant la personne au cœur d'elle-même, comme l'éducation, il faut que le service soit offert dans une pluralité de formes s'il veut réellement respecter la pluralité des communautés culturelles et religieuses.

Ce respect des communautés au plan culturel n'empêche pas cependant l'établissement d'une juste politique linguistique. Au Québec, si on considère l'histoire de la province et l'importance numérique des groupes qui composent la population, on doit constater la place primordiale de la langue française. Que toute la population, quelle que soit son origine ethnique ou son appartenance religieuse, ait à posséder une certaine connaissance de la langue française, ne va pas à l'encontre de la justice que l'Etat doit assurer. Il nous semble que, dans cette optique, une division d'un système scolaire suivant la langue ne procède pas d'une véritable et juste politique linguistique; ce serait imposer une limite juridique à la langue française. De plus, une division du système scolaire, fondée uniquement sur la langue, ignore la valeur religieuse qui est une valeur tout aussi fondamentale que la langue.

Quelques personnes apportent l'objection que l'application de ce principe du respect des communautés créerait sociologiquement la division. Il importe de se rappeler que la valeur d'une société repose sur celle des individus ou des groupes qui la constituent. Être soi-même représenté pour chacun une valeur essentielle qui l'identifie et lui permet de contribuer d'une manière spécifique au bien de la société. Les nombreux catholiques américains, éduqués dans des institutions catholiques, donnent l'exemple de citoyens dévoués, compétents et intégrés à la vie de leur pays.

Pour des réseaux scolaires multiples

Par réseau scolaire, nous voulons signifier ici un ensemble organique d'écoles élémentaires et secondaires de différents types réparti sur un territoire.

L'exemple de la communauté francophone catholique nous permettra d'illustrer ce principe. Malgré les changements survenus dans le comportement religieux des Canadiens français catholiques, nous pouvons affirmer sans conteste qu'ils demeurent la communauté la plus considérable sur l'île de Montréal.

Cette population française et catholique est dispersée sur toute l'île de Montréal. Sa densité varie d'un quartier à l'autre et d'une année à l'autre pour toutes sortes de raisons. Ici, la rénovation urbaine démolit un pâté de maisons, là surgit un ensemble domiciliaire. On déménage pour se rapprocher de son travail ou émigrer vers un quartier neuf. Il faut mentionner aussi le fait que le taux de natalité fluctue d'une année à l'autre dans l'ensemble de la population et qu'il varie d'un quartier à l'autre. Un quartier neuf compte souvent un fort pourcentage de jeunes foyers.

Si on considère maintenant la communauté francophone catholique sous l'angle scolaire, on constate que ce ne sont pas seulement les parents

qui sont dispersés et mobiles. Les professeurs et les étudiants le sont tout autant. Aujourd'hui, l'élève à l'élémentaire ne fréquente pas toujours l'école paroissiale; il va souvent dans une école située dans une paroisse voisine. Cet élève ne fera probablement pas tout son cours élémentaire dans la même école; le regroupement des élèves dans des écoles élémentaires spécialisées pour le premier cycle ou le deuxième cycle sera un facteur de mobilité.

L'étudiant au secondaire fréquente une école qui dessert un ensemble de paroisses, et même, pour certaines options, l'étudiant se dirige vers une école secondaire très éloignée de son domicile. Quant aux professeurs, ils sont aussi dispersés et mobiles que les parents et pour les mêmes raisons.

Le service d'une population dispersée, variable et mobile nécessite un réseau d'institutions. Ce principe est appliqué tous les jours dans les services publics et privés. Pensons à toutes les sortes de succursales qui existent: banques, magasins, bureaux de placement, etc. Le même principe s'applique à la réalité scolaire si on veut répondre adéquatement aux besoins particuliers d'une communauté donnée. L'existence d'une communauté française catholique numériquement forte justifie un réseau français confessionnel. Ce serait revenir à une méthode d'administration dépassée — elle rappellerait celle de l'école de rang — que de laisser une école dans l'isolement en confiant, par exemple, à un comité d'école la charge de déterminer l'utilisation et le caractère de cette école.

La désaffection présumée des parents

Plusieurs personnes reconnaissent la validité de ce principe mais doutent qu'il existe un nombre considérable de parents, de professeurs et d'étudiants intéressés à l'éducation chrétienne. Il importe de s'arrêter un moment à ces objections. Les réunions de parents, organisées le printemps dernier à travers le diocèse de Montréal, ont révélé l'intérêt marqué d'un bon nombre de parents envers l'éducation chrétienne. La même constatation a aussi été faite dans d'autres diocèses de la province. Si nous étudions maintenant le corps professoral, nous découvrons chez lui une bonne disponibilité à faire la catéchèse, pourtant plus exigeante que par le passé. Une enquête dans la région de Laprairie révèle qu'une majorité de professeurs sont disponibles pour cette tâche et cette majorité augmente sensiblement dès que l'on offre aux professeurs démunis devant le renouveau catéchétique une animation pédagogique valable. La publication d'une enquête, faite au printemps 1968, au sein du corps professoral de l'élémentaire de la CECM devrait apporter plus de lumière sur cette situation.

Enfin, on a vu dans des écoles secondaires une majorité d'étudiants demander l'enseignement religieux en dépit du fait que l'on ait rendu l'enseignement religieux optionnel et que l'on ait fait la promotion de la "morale naturelle" ou "formation humaine".

En toute honnêteté, nous pouvons conclure que l'existence d'une forte communauté française et catholique demande un réseau scolaire français et catholique. La même conclusion s'applique avec des variantes au groupe anglophone catholique ou protestant. Il existe aussi une minorité protestante de langue française qui réclame ses droits. Pourquoi n'aurait-elle pas son réseau d'écoles si elle est suffisamment considérable? Rien dans la loi scolaire actuelle n'empêche la commission scolaire protestante du Grand Montréal de l'organiser. La CECM possède bien un réseau français et un réseau anglais. Enfin, il importe au plus vite d'accorder à la minorité non-chrétienne de se regrouper et d'avoir des écoles qui répondent à ses attentes. Cette minorité est composée de parents, de professeurs et d'étudiants. Le malaise qu'elle éprouve au sein des écoles confessionnelles catholiques ou protestantes se dissipera de la sorte. Cette dissidence de la minorité non-chrétienne peut très bien se faire sans porter atteinte aux garanties constitutionnelles dont jouissent les écoles confessionnelles.

L'existence de réseaux scolaires différents est une nécessité, si on veut réellement respecter les communautés culturelles et religieuses, et elle n'empêche pas des regroupements administratifs, le fusionnement de petites commissions scolaires ou la division des trop grandes.

Pour justifier son existence, chaque réseau n'a pas besoin de desservir une population scolaire géante. On ne peut soulever des objections d'ordre économique ou d'efficacité à la multiplicité des réseaux. La décentralisation en

cours à la CECM est déjà, en elle-même, une réponse à ces objections.

Corollaires pratiques d'une confessionnalité bien comprise

Lorsqu'on regarde vivre une école moderne, on s'aperçoit qu'elle ne vit pas par elle-même. L'école de rang a disparu pour céder la place à une école qui est entrée dans l'ère des services. L'école offre à sa clientèle des services qu'elle reçoit d'ailleurs.

Au plan pédagogique, l'école n'est plus autonome. Elle reçoit du Service des Etudes des programmes, des examens, des projets expérimentaux, une animation pédagogique, des services spéciaux aux élèves, comme la psychologie, l'orientation, etc.

Dans une école, on trouve un personnel parfois très nombreux, qui lui a été fourni par le Service du personnel. Le corps professoral est en constant changement; le Service du personnel comble au fur et à mesure les vacances. Le Service du personnel se préoccupe aussi du perfectionnement des maîtres en place pour qu'ils puissent suivre le renouveau pédagogique et dispenser une meilleure éducation.

Lors de la construction d'une école, le Service de l'équipement se préoccupe du site, du plan, de l'exécution des travaux. La construction terminée, il fournit le matériel didactique et transforme des locaux en vue d'une meilleure utilisation de l'école.

Service des Etudes, Service du Personnel et Service de l'Équipement, voilà trois services essentiels à la vie immédiate de l'école. Le directeur général est là pour coordonner l'action de ces services pour la rendre plus efficace.

Si nous nous plaçons maintenant dans le contexte d'une école catholique, nous comprendrons que les services qui la soutiennent doivent eux-mêmes être d'une même inspiration idéologique s'ils veulent effectivement poursuivre les objectifs dans cette école. Cette école a sans cesse besoin de personnel catholique, et ce personnel doit pouvoir se perfectionner comme tout autre. Les programmes des matières profanes, non seulement ceux de l'enseignement religieux, doivent être ouverts à une conception chrétienne de l'homme. L'organisation scolaire doit favoriser l'adoption pastorale par un esprit et un horaire propices. Les locaux et le matériel didactique peuvent être aussi conçus de façon à faciliter l'éducation chrétienne: salle de catéchèse, salle de pastorale, matériel didactique approprié, etc. Et cela va de soi, il faudrait un Service de Pastorale pour animer cette école. Une école confessionnelle privée de services qui la soutiennent dans la poursuite de ses objectifs est vouée à la disparition à brève échéance. Un comité d'école ne saurait y suppléer. Un directeur général adjoint de foi catholique ne pourrait non plus suffire à la tâche si les personnes en place dans les Services ne partagent pas cette préoccupation. Voilà, à mon avis, deux points très faibles dans la structure administrative proposée par le rapport Pagé. Il n'y a aucune garantie pour une confessionnalité véritable.

Une dernière question fondamentale demeure: Faut-il des commissions scolaires confessionnelles? Un réseau d'écoles avec ses cadres administratifs est au service d'une communauté. Cette communauté fait partie intégrante de la société et contribue de mille manières à sa vie économique. Cette communauté a donc le droit de demander des comptes, de vérifier si les personnes employées dans les écoles de ce réseau et dans les cadres administratifs accomplissent leur devoir.

Les commissaires élus sont le moyen par lequel la communauté exerce ce droit de regard. Supprimer les commissaires équivaudrait à confier le réseau scolaire aux mains des technocrates avec tous les risques de gouvernement que cela comporte.

Créer des commissions scolaires neutres ou siègeraient côte à côte des commissaires catholiques, protestants et neutres entraînerait inévitablement l'extinction plus ou moins lente des réseaux confessionnels dont ils auraient la charge. Les conflits sur des options de base opposeraient les commissaires et paralyseraient l'action. De plus, les communautés confessionnelles perdrait effectivement le contrôle de leurs écoles n'ayant pas élu tous les commissaires.

A moins qu'on invente une nouvelle garantie juridique, la commission scolaire locale confessionnelle, catholique ou protestante, demeure la seule garantie valable actuellement. Rien n'empêche cependant que des commissions scolaires de différents types — catholiques, protestantes et neutres — constituent un bureau métropolitain neutre pour des problèmes d'ordre commun: perception de la taxe, etc. Plus on s'éloigne de l'école au plan administratif, moins il y a d'inconvénient à la neutralité.

Deux nouveaux parcs provinciaux

QUEBEC (PC) — Le Québec comptera, l'an prochain, deux nouveaux parcs provinciaux ainsi que six nouveaux terrains de campisme.

Ceci porte à 50 le nombre de complexes de plein air, disséminés à travers la province.

Les deux nouveaux parcs sont celui des Cantons de l'Est et celui du Mont St-Magloire.

Le premier s'étendra sur une région de 40 milles carrés et desservira les Cantons de l'Est et les Bois-Francs.

Sa réalisation nécessitera un investissement de \$2 millions et demi.

Le second est situé dans le comté de Bellechasse. Son étude d'aménagement est actuellement terminée et son coût serait de l'ordre de \$5 millions. Ce parc desservira toute la côte-nord.

Les nouveaux terrains de campisme seront aménagés dans le parc des Laurentides, dans le parc du Mont Tremblant et dans le parc de la Vérendrye.



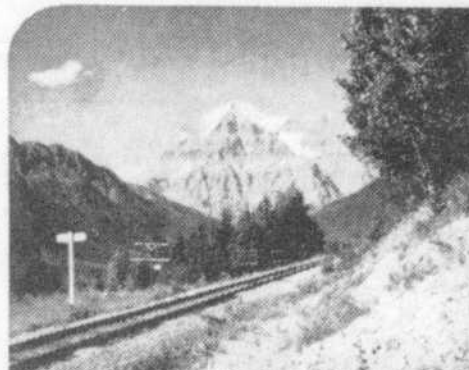
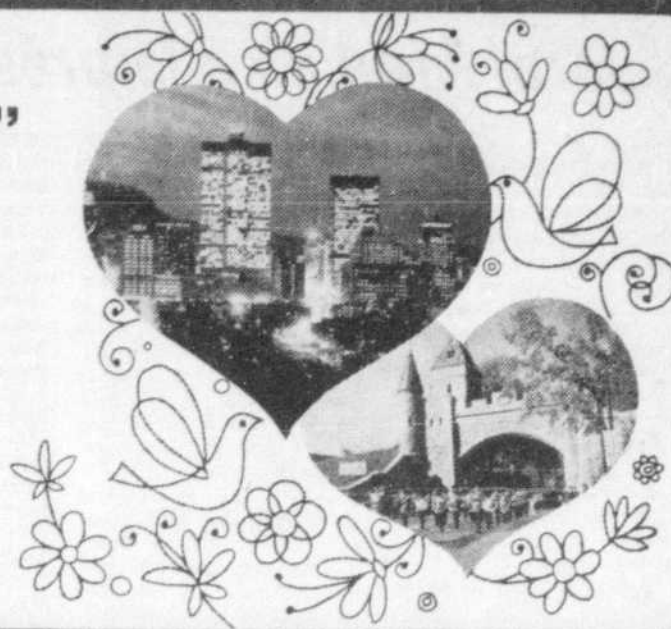
Montréal-Québec "cœur-à-cœur"

Le cœur de Montréal bat tout près du cœur de Québec grâce à la liaison quotidienne du CN. D'un cœur à l'autre, l'ambiance est agréable, l'atmosphère détendue et les repas joyeux (compris d'ailleurs dans le prix du billet de voiture-salon).

Départs de la gare Centrale: 8h 45, 17h 15 et 12h 15\*

Billet simple les jours de tarif Rouge: en voiture-coach: \$5.20

\*casse-croûte seulement



Traversez le Canada à 4 pieds d'altitude dans le Super Continental

Départ quotidien — gare Centrale — 17h 05.

Le Canada est un beau pays! Il mérite qu'on le voie à 4 pieds d'altitude. Le Super Continental le traverse de part en part en vous offrant une véritable vie de palais: voiture-restaurant luxueuse, choix complet de places couchées, salon-bar, jeux et passe-temps pour les enfants et les adultes!

Billet simple, les jours de tarif Rouge, de Montréal à:

	voiture-coach	chambrelette (repas inclus)
WINNIPEG	\$27.00	\$49.00
SASKATOON	\$35.00	\$67.00
EDMONTON	\$41.00	\$78.00
VANCOUVER	\$52.00	\$97.00

montréal-toronto 4 h 59 min. en toute quiétude par le Rapido

Relaxer dans un vrai bon fauteuil... pouvoir se lever et marcher... chanter dans l'ambiance enlaidie du Bistro... prendre une consommation, en tête à tête avec un paysage splendide, dans la voiture Skyview... tout en filant vers Toronto... Est-ce possible? Certainement!

Dans le Rapido du CN!

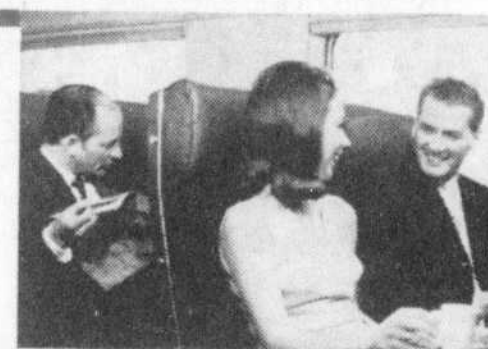
Départs quotidiens du Rapido, de la gare Centrale: 9h 10 et 16h 40.

Billet simple: Voiture-coach, tarif Rouge: \$9.90



un tempo moderne pour voyager entre toronto, london et windsor entre toronto, london et sarnia

Le Tempo est l'un des trains les plus modernes en Amérique!



Les fauteuils ultra-confortables sont savamment dessinés. Vous lisez votre journal sous un doux éclairage. Dans la voiture-salon, le repas est compris dans le prix du billet.

Billet simple Toronto-Windsor: Voiture-coach, tarif Rouge: \$6.60

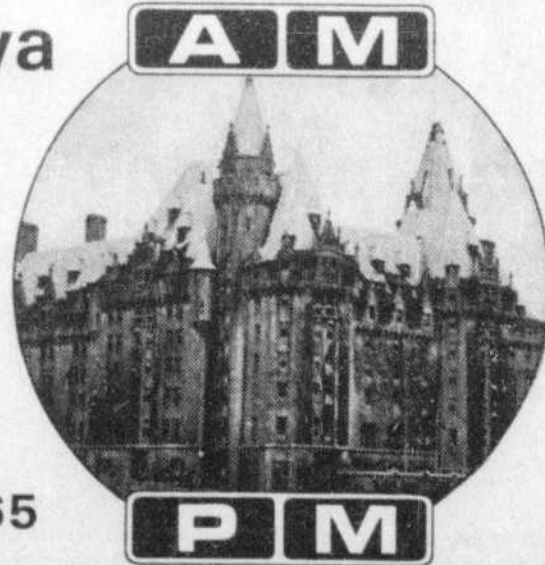
Correspondance avec le Tempo, à Toronto, pour les voyageurs de Montréal.

montréal-ottawa ...à la bonne heure!

Beau temps, mauvais temps, vous avez le choix entre quatre départs par jour (cinq le vendredi). Autrement dit, vos heures sont les nôtres: pratiques, confortables, détendues. Votre prochain voyage à Ottawa, faites-le donc à l'enseigne du CN... à la bonne heure!

Départs de la gare Centrale: 8h 10 (sauf le dim.); 10h 15; 10h 30 (sauf le dim.); 17h 05 - 20h 45 (ven. et dim. seulement) - 23h 15

Billet simple en voiture-coach, tarif Rouge: \$3.65



EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du



# informations

Selon le voeu des militaires

## Le Congrès brésilien élit le général Medice à la présidence

(D'après l'AFP) — Le général Emílio Garrastazu Médice, 63 ans, a été élu, samedi, président du Brésil par 293 des 380 parlementaires qui forment le Congrès brésilien. L'opposition, composée des 62 députés et des 74 sénateurs du Mouvement démocratique brésilien, n'avait pas présenté de candidat et s'est abstenue.

L'amiral Augusto Hamann Rademaker Grunewald a été élu, de son côté, vice-président du Brésil. Il représente, de l'avis du général, la tendance dure de la marine de guerre brésilienne.

Le général Médice succède au maréchal Costa e Silva, frappé le 31 août dernier d'une thrombose générale et dont les pouvoirs avaient été assurés temporairement par les trois ministres militaires. Le 6 octobre, le haut commande-

ment militaire avait approuvé à l'unanimité la candidature du général Médice à la succession du président empêché. L'amiral Rademaker, ministre de la Marine, avait été désigné pour la vice-présidence.

L'élection de samedi par le Congrès fédéral, qui a repris mercredi dernier ses activités suspendues depuis le 13 décembre 1968 par le président Costa e Silva a été publique. Le scrutin s'est fait par appel nominal.

Avant le vote, le président du parti d'opposition, le sénateur Oscar Passos, est intervenu pour critiquer la nouvelle constitution brésilienne, promulguée le 17 octobre dernier, et pour expliquer l'abstention de son parti.

Le nouveau chef de l'Etat a demandé un "vote de confiance" pour son gouvernement et a affirmé que ses ob-

jectifs sont le développement économique du Brésil et le bien-être de tous les Brésiliens.

Le général Emílio Garrastazu Médice, qui prendra ses fonctions le 30 octobre et dirigera le Brésil en principe jusqu'au 15 mars 1974, est le huitième président du Brésil depuis 1956.

Spécialiste des problèmes de l'information et de la lutte contre la subversion, le général Médice aussi est le septième militaire à accéder aux fonctions présidentielles depuis la proclamation de la République au Brésil, le 15 novembre 1889.

Il appartient à la génération du "Tenentismo", mouvement militaire qui, à partir de 1928, a appuyé les revendications des nouvelles classes moyennes, contribuant ainsi à donner au Brésil son caractère de pays moderne et industrialisé.

Le nouveau chef de l'Etat est considéré comme l'héritier du maréchal Costa e Silva, avec qui il a collaboré durant des années dans le service national d'information. Il est d'origine modeste et son père était un petit commerçant de la ville de Bage.

Depuis le 31 août, date de l'incapacité physique du président Costa e Silva, l'amiral Rademaker faisait partie de la junte qui a assumé le pouvoir jusqu'à l'élection du général Médice.

## La réévaluation, coup de départ pour M. Brandt

BONN (AFP) — La nouvelle chancelière Willy Brandt commencera réellement cette semaine en R.F.A. Préparée par l'investiture, mardi dernier, du nouveau chancelier, elle est marquée dès aujourd'hui à 0 heure, par l'entrée en vigueur du nouveau cours du D.M. : 3,66 DM, contre 4 précédemment, pour un dollar. Elle se concrétisera demain par la déclaration gouvernementale du premier chef de gouvernement social-démocrate depuis la création de la R.F.A.

Les problèmes de politique intérieure, dominée par la décision de vendredi dernier de réévaluer le deutsche mark de

9,3 pour cent, tiendront la première place dans le programme que M. Willy Brandt exposera au nouveau Bundestag. On s'attend dans les milieux informés que le nouveau chancelier mettra l'accent sur les mesures de stabilisation que son ministre de l'Economie, M. Karl Schiller, a mis au point pour accompagner la revalorisation de la monnaie de la R.F.A.

D'après les indications que M. Brandt a données hier soir dans une déclaration télévisée le nouveau gouvernement s'attachera d'abord à enrayer la hausse des prix et l'inflation, sans pour autant augmenter les impôts.

## Australie : élections chaudement disputées

CANBERRA (D'après AP et Reuters) — La coalition gouvernementale semble devoir remporter une victoire serrée sur ses adversaires à la suite des élections de samedi en Australie.

Avec 75% des résultats connus, le parti du premier ministre John G. Gordon aurait obtenu la majorité des suffrages dans environ 62 circonscriptions, contre 58 au parti travailliste de M. Cough Whitlam qui a néanmoins réalisé des gains impressionnants dans cette élection.

Cinq sièges demeurent encore indécis. Le résultat définitif ne sera pas connu avant quelques jours.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Gordon Freeth, serait, semble-t-il, défait dans son comté.

## Échec au gaullisme

## Le candidat de la gauche défait Couve de Murville

VERSAILLES (AFP) — M. Michel Rocard, secrétaire national du Parti socialiste unifié, a été élu hier dans les Yvelines (région parisienne), par 15.200 voix (53%) contre 13.063 (46%) à M. Maurice Couve de Murville, candidat gaulliste.

M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre français et ancien ministre des Affaires étrangères du général de Gaulle, a commenté hier soir la défaite qu'il venait de subir.

"Je suis battu, a-t-il dit, par une coalition qui est clairement celle du socialisme révolutionnaire, des modérés du centre et des ultras de la droite. Cette coalition, nous l'avons bien souvent connue dans le passé. Ce sont ces éléments qui ont fait la décision".

"Je suis sûr, a conclu M. Couve de Murville, que le résultat de cette élection causera un choc dans le pays. C'est un événement douloureux qui sera reconnu comme tel. Chacun comprendra que ce n'est pas là que réside l'avenir de la France".

La défaite électorale de M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre du général de Gaulle, éliminé par M. Michel Rocard, candidat de la gauche, est un échec au gaullisme; c'est aussi un aversissement au gouvernement et à la majorité.

Telle est la conclusion des observateurs à l'issue du second tour des élections législatives partielles qui s'est déroulé hier dans la 4e circonscription des Yvelines, au sud de Paris, où s'opposaient M. Couve de Murville, candidat gaulliste et U.D.R., et M. Rocard, leader d'un petit parti de l'extrême-gauche non communiste, le parti socialiste unifié (P.S.U.), et ancien candidat, contre M. Pompidou, aux élections présidentielles de juin 1969.

En deux ans, c'est la deuxième défaite de M. Couve de Murville. En 1967, il avait été battu dans le 7e arrondissement de Paris, les communistes ayant apporté, alors, leurs

# internationales

## Un tiers des Américains souhaitent le retrait immédiat du Vietnam

NEW YORK (AFP) — Un tiers des Américains désirent un retrait immédiat et inconditionnel des troupes américaines du Vietnam, indique un sondage d'opinion réalisé par la firme spécialisée "Louis Harris" pour le magazine "Time" qui en publie les résultats dans son numéro d'aujourd'hui.

"Les quatre cinquièmes de la nation affirment qu'ils en ont assez de la guerre, mais la moitié ne veut pas voir les Américains quitter le Sud-Est asiatique à toute vitesse et plus de la moitié estime que le rythme actuel de rapatriement des troupes est bon ou un peu trop rapide" écrit "Time".

"Près de la moitié du public soutient la politique de poursuite du retrait des troupes même si cela implique la chute du gouvernement de Saigon et plus de 40 pour cent estime que le pays tombera probablement entre les mains des communistes malgré les efforts américains. Une majorité toutefois continue à espérer que la présence d'un régime non communiste à Saigon pourra être préservée".

Le sondage effectué par la firme Louis Harris montre parfaitement les contradictions exprimées par l'opinion publique américaine à l'égard du conflit vietnamien. Pour les faire res-

sortir les enquêteurs ont interrogé 1.650 personnes représentant les différentes couches de la population, réparties au travers des Etats-Unis et 1.118 personnalités nationales ou locales.

"Les résultats du sondage dénotent une impatience croissante à l'égard de la guerre, spécialement parmi les dirigeants, impatience qui pourrait saper les efforts du président pour parvenir à un programme contrôlé de désengagement".

"Mais ils montrent aussi que le président a gagné un soutien certain sur deux points principaux de sa politique vietnamienne: le retrait des troupes américaines, compte tenu de la "vietnamisation" de la guerre, et son désir d'assurer le droit à l'autodétermination des Sud-Vietnamiens. Près des trois quarts des personnes interrogées soutiennent le programme présidentiel de retrait des troupes".

"Mais la moitié du public serait prêt à soutenir le président Nixon dans une dernière tentative pour escalader la guerre et la gagner. Un état d'esprit pessimiste, certes différent de celui qui suit en France, la défaite de 1954 en Indochine, continue à se répandre dans le pays. L'ironie est que cet état d'esprit en Amérique est aussi pessimiste mais sans Dien Bien Phu".

"Les résultats du sondage, ajoute "Time", démontrent l'étendue de la division du peuple américain consécutive à la guerre. Le groupe des dirigeants du pays pour sa plus grande part, est de loin plus impatient à propos de la guerre, de loin plus cynique quant aux perspectives de paix, que le public en général.

"Le sentiment anti-guerre est plus fort parmi les Noirs que parmi les Blancs, plus prononcé parmi les jeunes que chez les personnes plus âgées, plus fort sur les côtes est et ouest des Etats-Unis que dans le sud et le middle west", conclut "Time".

Si le président Nixon a gagné 10 pour cent des voix en sa faveur depuis le mois de septembre (35 pour cent à cette date et 45 au 14 octobre soit à la veille de la journée de manifestation contre la guerre) il reste très vulnérable en ce qui concerne la fin de la guerre, 50 pour cent de l'opinion publique et 53 pour cent des dirigeants le jugent de manière peu favorable.

45 pour cent des Américains et 43 pour cent de leurs dirigeants approuvent la façon dont le président mène les négociations de Paris, mais 49 pour cent du public et 53 pour cent des dirigeants estiment qu'il ne les conduit pas comme il convient.



**Vous pouvez appeler maman à Chicoutimi et lui parler de la grande sortie que vous allez faire avec Georges, pour 85 cents.**

C'est le prix d'un appel de 10 minutes de numéro à numéro, le dimanche toute la journée, et chaque soir de la semaine, après 10 heures.\* Vous trouverez d'autres tarifs d'abonné dans votre annuaire.

\*Ce taux s'applique aux appels entre Montréal et Chicoutimi.



Entreprise éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

**ARCHITECTES**

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie  
MONTREAL - 866-9854

Les architectes  
Longpré, Marchand, Goudreau  
Dubush, Stewart, Bourke  
506 est, rue Ste-Catherine  
Montréal 24, - 842-1401

restons fiers...

votons **JACQUES TÊTREULT** et son équipe  
LAVAL, 2 NOVEMBRE

VOYEZ M. JACQUES TÊTREULT À TÉLÉ-MÉTROPOLE  
CANAL 10, TOUS LES SOIRS ENTRE 6.00 ET 7.00 HEURES

**CHEZ L.P.S. VOUS AMÉLIOREZ VOTRE ANGLAIS BEAUCOUP PLUS VITE.**

Demandez une démonstration gratuite.

**dpss** Montréal, Place Bonaventure—878-2821  
Québec, 500, Grande Allée —529-0331

**La commission des accidents du travail de Québec**

Avis aux employeurs et aux travailleurs.

Depuis ce matin, la nouvelle adresse et le nouveau numéro de téléphone du bureau de Montréal de la Commission des Accidents du Travail sont:  
2255 est, avenue Laurier, Montréal 178  
Téléphone: 873-3131

Pour obtenir un service plus rapide quand il s'agit d'une réclamation, composez 873-3990.

70-019

**\$200,000**  
**\$200,000**

en lingots d'argent maintenant 154 prix

1er prix \$100,000  
nouveau  
2e prix \$20,000  
3e prix \$10,000

"As-tu envoyé ton \$2"

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal  
Casier postal 9999  
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: \_\_\_\_\_

NOM (EN LETTRES MOULÉES) \_\_\_\_\_

ADRESSE (NUMÉRO) (RUE) (APP.) \_\_\_\_\_

VILLE ZONE POSTALE PROVINCE PAYS \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ 011-29

\$2 OU MULTIPLE DE \$2

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

JANV.	JUIL.
FÉV.	AOÛT.
MARS.	SEPT.
AVRIL.	OCT.
MAI.	NOV.
JUIN.	DÉC.
NOMBRE DE MOIS	MONTANT TOTAL

CHÉQUE  MANDAT

# regards

# sur le monde

## Willy Brandt, chancelier du paradoxe

par P.-J. FRANCESCHINI

BONN (Le Monde) — Dans l'une de ces enquêtes par sondages qui se sont multipliées, avec des résultats souvent pitoyables, avant les élections allemandes, M. Kiesinger était associé par la majorité des personnes interrogées à la profession estimable de directeur de musée et à un instrument de musique: la harpe. M. Brandt, plus modestement, se voyait identifier à un voyageur de commerce et à un accordéon.

Même si elle lui préfère encore, dans l'échelle inconsciente des respectabilités et des mérites bourgeois, le chancelier charmeur et affable qui vient de mordre la poussière, l'opinion publique a "réhabilité" M. Willy Brandt. Pourtant le social-démocrate qui, pour la première fois depuis 1930, gouverne l'Allemagne à tous les dehors de l'inconvenance, et même pour la bourgeoisie wilhelminienne les stigmates du scandale. "Emigré, divorcé, bâtard" — on entendait encore, il n'y a pas si longtemps, la fatale triade dans bien des salons. Quelques raffinés ajoutaient que, pour briser la chancellerie, il était préférable de n'avoir pas pour fils un jeune contestataire qui, de façon outragante et publique, s'était décoré de la croix de fer à un endroit non prévu par le règlement.

En dépit de ce handicap, M. Brandt l'emporte. Cette victoire traduit, mieux que toutes les enquêtes sociologiques, l'évolution en profondeur de la sensibilité allemande. Après M. Kiesinger, ancien membre du parti nazi mais père de famille et époux irréprochable, hiérarque provincial, voici le "beau Willy" des meetings, militant clandestin et forçeur de frontières, qui, comme le disait, méprisant, l'un de ses adversaires haut placés, "fait carrière sous un nom différent du sien". Herbert Frahm, né de père inconnu, élevé chez

son grand-père l'ouvrier agricole qui remettait son bulletin de vote ouvert au patron le jour des élections au Reichstag, a fait du chemin. Sa collaboration de trente mois avec son prédécesseur, même si elle a connu quelques orages, passe pour bien des Allemands pour symbolique et exemplaire d'un pays réconcilié avec lui-même et où anciens complices et anciens rebelles taisent enfin ce qui les opposa.

Cette interprétation de la "grande coalition", puis du changement de chancelier, n'est pas entièrement dénuée de fondement. La relève qui s'opère outre-Rhin, préparée par la coopération de deux partis farouchement opposés il y a vingt ans sur tous les sujets, installe enfin en République fédérale un système démocratique "normal". L'opposition cesse d'être une tare et le pouvoir un droit. Pour porter un jugement politique, l'unanimité cesse d'être un devoir. Le petit parti libéral n'est plus la béquille incertaine que quelques politiciens marchandent à une majorité chancelante. Il prend position sur les problèmes de fond et se rallie idéologiquement à l'une des grandes formations, du moins pour sa majorité et sur des questions aussi importantes que la "politique à l'Est". Enfin et surtout, cette conviction générale, si peu propice au fonctionnement d'une démocratie et si répandue en Allemagne, selon laquelle l'Etat n'a besoin que de bons gestionnaires aux poches cousues, "apolitiques" comme des patrons de brasserie, vient de subir un coup décisif. La République fédérale redevient sujet d'une politique dont elle a été longtemps l'objet ou l'enjeu.

Artisan de cette "repolitisation", M. Brandt recueille le fruit d'un travail opiniâtre, mené avec l'aide d'une équipe où MM. Schiller et Wehner se sont particulièrement

distingués. C'est pourtant sa personnalité qui donne le ton. Ce nouveau chancelier, si peu conforme à l'image que la République fédérale, Etat vieillot, rassis et timoré, avait donnée d'elle-même, a réussi une prouesse.

Par son refus systématique de la polémique, même aux jours les plus chauds de la campagne électorale, il s'est fait aux yeux du grand public, qui lui en sait gré, un personnage de politicien mesuré. Sa prudence dans toutes ses déclarations — dépourvues de la phraséologie délavée et des promesses creuses de bien des dirigeants allemands — ne l'a pas empêché de poursuivre avec acharnement la longue marche "à petits pas" vers la détente européenne, qui est sa principale préoccupation. Comme ministre des affaires étrangères, sa connaissance des dossiers et son intelligence ont fait oublier qu'il n'avait pas été nourri dans le sérail et que les études bâclées d'un futur commis d'armateur ne l'avaient pas préparé à cette tâche.

Ancien officier norvégien au pouvoir en Allemagne? Chancelier sous un nom d'emprunt, de l'Etat le plus conventionnel qui soit? Si l'on tente de débrouiller le paradoxe, il faut bien constater qu'une Allemagne majoritaire s'est reconnue dans cet homme. Pour la rassurer et la séduire, il a su montrer, comme l'écrivait Thibaut de Chateaubriand, un "artiste en destinée". Cette victoire éclatante sur les préjugés et les préventions d'une société devrait précéder le succès de l'Etat de Bonn auprès de ceux qui, à l'Est plus bruyamment sans doute, mais aussi à l'Ouest, se méfient encore du conservatisme et des nostalgies de la République fédérale d'Allemagne.



Willy Brandt

## Dubai

### L'étonnant destin d'un émirat perdu dans le golfe Persique

par Edouard Saab, correspondant particulier du Devoir

Le pétrole a de nouveau jailli du fond du Golfe Persique. Un puits qui répond au nom évocateur de Fath vient d'être inauguré à Dubai, minuscule émirat de quelque 70.000 habitants dont plus de la moitié est constituée par des ressortissants arabes ou des éléments d'origine iranienne, pakistanaise et indienne. Dubai n'avait pas attendu le pétrole pour sortir de la nuit des temps. Il y a longtemps que ce port s'était distingué en tant que centre de transit et servait à la fois de repère invulnérable aux célèbres trafiquants de l'or. C'est par Dubai que passe en effet tout l'or de l'Europe occidentale à destination du centre asiatique et des Indes. Et bien avant que les compagnies pétrolières n'aient prospecté le socle sous-terrain et sous-marin de l'émirat, les bateaux des matelots-contrebandiers qui somnoient dans le port de Dubai échappaient à tout contrôle de garde-côte et sillonnaient les mers voisines pour revendre leur cargaison d'or et de perles naturelles au plus offrant. Ce négociant aujourd'hui reste prospère, et les embarcations à l'aspect à la fois archaïque et innocent, ont été équipées de radars et de moteurs ultra puissants rien que pour être à jour dans l'art très difficile de pratiquer la contrebande "légalisée".

Légalisée, parce que la principauté elle-même vivait en grande partie du trafic de l'or. Les importations du seul marché de Londres ont totalisé en 1967, 47 millions de li-

vres sterlings soient 100 tonnes d'or. Il faut y ajouter 25 millions de sterlings le prix de l'or importé des autres marchés de l'Europe. Sur ce total de 72 millions de sterlings on évalue les bénéfices à 30 millions entièrement accaparés par une poignée de négociants de Dubai.

Quant aux autres produits importés, leur volume a nettement augmenté au cours de ces huit dernières années. Les seules statistiques existantes, que nous avons pu consulter d'ailleurs à une source privée, l'une des mieux informées peut-être des affaires du Golfe, indiquent que de 17 millions de ce qu'elles étaient en 1960, les importations ont totalisé 60 millions de \$ en 1966, 25 pour cent de ces produits sont de provenance et de marque suisse, 20 pour cent japonaise et 17 pour cent anglaise. Si la Suisse figure en tête de liste c'est parce que Dubai est le premier pays importateur de montres élvétiques dans le monde et qu'il lui a acheté en 1966 pour plus de 14 millions de \$. Autre aubaine pour les trafiquants. Il serait intéressant de noter ici que la nomenclature douanière n'enregistre que la sixième des réexportations effectuées à partir du port à destination de l'Inde et des autres pays de l'Afrique-Asie.

Il faut ajouter à cet apport celui dû à l'essor des emirats voisins chez qui le pétrole aurait été découvert en quantité commerciale et qui disposaient de ce fait des royautés pour financer les projets d'infrastructure. A ces principautés

dont la population autochtone était demeurée fermée au monde extérieur, Dubai pouvait offrir valablement ses services grâce à l'expérience de ses négociants qui avaient exploré, depuis longtemps déjà, les marchés de la région. C'est ainsi que toutes les affaires triangulaires du Golfe passent nécessairement par ce petit port tout puissant et qu'il arrive souvent à des sociétés d'entreprises de bâtiment à Abou Dhabi ou à Katar d'acheter à des négociants de Dubai des articles sanitaires ou des produits de revêtement qui lui sont directement fournis par l'Iran, le Liban ou l'Egypte.

Voilà que sur ce microscopique royaume vient de s'abattre une pluie féconde de pétrole. L'or noir qui a rejoint aussi l'or jaune, a été découvert DANS LA ZONE Off shore arrachée en 1948 à la principauté voisine d'Abou Dhabi après une drôle de guerre remportée par l'émir de Dubai. C'est aujourd'hui seulement qu'on prend conscience de l'enjeu du butin. La production qui doit atteindre dès l'année prochaine 5 millions de tonnes par an, assurera à l'émir régnant, le Cheikh Rached Ben Saïd Al-Maktoum, des redevances annuelles de 5 millions de sterling en application de la règle, devenue classique, du fifty-fifty.

La société concessionnaire, la Dubai Petroleum Company, appartient à cinq compagnies dont le pourcentage des parts est ainsi réparti:



Harold Wilson

- Continental Oil	35%
- C.F.P.	25%
- Hispanoil	25%
- Deutsche Erdöl	10%
- Sun Oil	5%
	100%

## Londres

### Une année politique décisive débute mardi

par Boni de Torhout

LONDRES (AFP) — Par son traditionnel discours du trône, la reine Elisabeth ouvrira mardi matin, la nouvelle session — la quatrième de la législature — du parlement britannique.

Plus encore qu'une simple cérémonie symbolisant la démocratie parlementaire, cette inauguration solennelle marque l'ouverture d'une année politique dont dépendra l'avenir de la Grande-Bretagne pour les cinq ans à venir.

Cette session sera probablement la dernière avant les élections

générales, bien que constitutionnellement, le parlement peut encore siéger jusqu'en mars 1971. Mais tous les observateurs s'accordent à penser que M. Harold Wilson, profitant du redressement spectaculaire de la balance des paiements britannique et du regain de popularité plus spectaculaire encore du parti travailliste, dissoudra le parlement avant la limite constitutionnelle pour convoquer des élections générales anticipées.

Selon les observateurs, ces élections devraient se situer

en automne prochain, mais personne ne peut aujourd'hui exclure que le premier ministre ne décide de réaliser plus tôt encore les bénéfices de sa politique de redressement économique et tenter de brusquer la victoire.

Il y a seulement six mois, en avril dernier, les sondages d'opinion chiffrèrent l'avance conservatrice sur le "labour" à 22,8% ce qui en termes électoraux aurait signifié l'écrasement total du parti travailliste. Aujourd'hui, l'avance conservatrice a fondu au-delà des

espérances des travaillistes et n'est plus que de 2 à 3%. Si ce redressement se poursuit et si le baromètre politique se maintient au beau fixe pour M. Wilson pendant quelques mois encore, le Labour sera alors en passe de remporter les élections pour la troisième fois consécutive.

Aussi, la session parlementaire sera-t-elle dominée par la présentation d'un certain nombre de mesures populaires très nettement teintées de colorations pré-électorales.



## Le service "Connaisseur"! Un festin offert deux fois par jour sur les vols vers la Californie.

Nos deux vols quotidiens vers Los Angeles sont devenus l'occasion d'une expérience gastronomique inoubliable. Notre service "Connaisseur" est en effet la promesse assurée d'un festin en plein ciel, un service exclusif à Air Canada pour vous aider à commencer vos vacances ou votre voyage d'affaires en beauté. Voyez votre agent de voyage et demandez à prendre place parmi les connaisseurs.

AIR CANADA connaisseur8

# Chez Archambault

## BALDWIN

**CETTE VENTE ANNUELLE SE TERMINANT SAMEDI à 17.30 h. VOUS RÉSERVE jusqu'à**

# 25% DE RABAIS

SUR TOUS NOS PIANOS et ORGUES

Le magasin de musique le plus complet au Canada

## Ed Archambault INC.

500 est. Ste-Catherine 849-6201  
Situé en face de la Station Berri, sortie Ste-Catherine

Facilités budgétaires si désiré

Nous honorons la carte CHARGE X

arts

et

spectacles

LES RÉACTIONS SUSCITÉES PAR L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL

LONDRES (AFP) — "En attribuant le Prix Nobel à Samuel Beckett, l'Académie Royale de Suède a fait preuve de beaucoup d'imagination et de sens absolu ravi de ce choix", a déclaré l'auteur dramatique britannique Harold Pinter.

"Samuel Beckett, a-t-il ajouté, est le plus grand écrivain vivant. Il n'a jamais, dans son oeuvre, lancé de "message" particulier, mais il a toujours su montrer une compassion, une dignité et un amour immense de l'homme".

Harold Pinter, que beaucoup considèrent comme le dramaturge britannique le plus proche de Beckett, a souligné la complexité de l'oeuvre du lauréat, et il a mis l'accent sur "le jugement sans compromis et sans sentimentalité qu'il porte sur nous".

"Beckett, a encore dit Pinter, travaille sur le corps nu de notre existence. C'est un écrivain sans peur. Je l'admire infiniment et j'espère que mon oeuvre ne fait pas davantage montre de sentimentalisme tout en démontrant la même compassion vis-à-vis de l'homme".

C'est avec le même enthousiasme et une approbation unanime que l'on a accueilli dans les milieux littéraires britanniques l'attribution du Prix Nobel à Beckett.

Les romanciers et auteurs dramatiques Iris Murdoch, John Galsworthy, Peter Nichols, John Ogdon, John Osborne, Edna O'Brien, parmi d'autres, ont manifesté leur complète satisfaction.

Les femmes, surtout, n'ont pas tari d'éloges sur l'oeuvre du Prix Nobel. C'est ainsi que Edna O'Brien a déclaré: "C'est absolument merveilleux. Beckett a un génie incomparable de moraliste. Il est, avec Tchekov et Pirandello, le meilleur auteur dramatique des temps modernes".

TUNIS (AFP) — L'écrivain Samuel Beckett est rentré vendredi tard dans la soirée à Nabeul, à 65 km de Tunis, à l'hôtel qu'il avait quitté jeudi "pour deux ou trois jours", au moment où le Prix Nobel de littérature lui était décerné à Stockholm.

Il est reparti tôt samedi matin "chez des amis" après avoir pris contact avec la presse.

Le directeur de l'hôtel, M. Stasi, qui a été l'une des rares personnes jusqu'à présent à pouvoir féliciter personnellement le nouveau Prix Nobel, lui a remis une corbeille de fleurs et une lettre personnelle envoyées par M. Cheddi Klibi, Ministre tunisien des Affaires culturelles et de l'Information.

"M. Beckett s'est abstenu de tout commentaire lorsque je lui félicitai", a déclaré M. Stasi à la simple réponse: "merci".

Lancement des premiers sillons du chef Franz-Paul Decker...

Conjointement avec la firme allemande Deutsche Grammophon, l'Orchestre Symphonique de Montréal présentait les premiers sillons de son directeur permanent Franz-Paul Decker, jeudi dernier à la Place des arts, au cours d'une conférence de presse tenue exclusivement en anglais — ce qui définit assez bien la façon de penser de l'organisme devant le "fait français" et le "fait québécois".

Le microsillon en question présente une interprétation de la Symphonie No 3 dite "héroïque" de Beethoven que le chef a enregistrée au pupitre de l'Orchestre Philharmonique de Rotterdam au printemps de 1966, en Hollande. "J'aurais aimé que la photo de ce disque représente l'Orchestre Symphonique de Montréal", dit Franz-Paul Decker, mais j'étais à ce moment-là le directeur de la Philharmonique de Rotterdam... On a construit dans cette ville, il y a trois ans, la meilleure salle de concert en Europe. Un architecte de Rotterdam avait entrepris d'en concevoir une qui répondait vraiment à toutes les exigences sonores et matérielles d'un orchestre. La Princesse Juliana des Pays-Bas a évidemment assisté au concert d'inauguration que j'ai dirigé et, comme nous tenions à lui offrir un présent, on a

réalisé — en une seule nuit — un enregistrement de cette troisième symphonie de Beethoven. Un peu plus tard, la firme Deutsche Grammophon s'est intéressée au disque et elle en a acheté les droits de la princesse. Et le chef d'ajouter: "J'espère que les Canadiens l'achèteront".

De son côté, le directeur de la maison Polydor (qui distribue Deutsche Grammophon), s'est dit ravi d'inclure le disque au catalogue de sa maison qui fête cette année le 200e anniversaire de la naissance de Beethoven... en grande pompe!

On a profité de l'occasion pour présenter deux nouveaux membres de l'OSM: Claude Hill, harpiste, et Claire Seagal, violoniste. La première, une Torontoise, détient un premier prix du Conservatoire de musique de Montréal; et occupe jusqu'ici le poste de harpiste au Metropolitan; la seconde, une jeune Américaine, a fait ses études au Smith College et joua au sein de quelques formations avant de se joindre à l'OSM.

A ceux qui aiment les chiffres, précisons qu'il en coûterait un peu plus de \$30.000 à l'administration de l'Orchestre Symphonique de Montréal pour produire un microsillon. J. THERIAULT

A New York

L'OEUVRE POSTHUME DE MARCEL DUCHAMP

(Le Monde) — Un événement d'importance a marqué l'été dernier, et deux autres dominent le début de la saison ici à New York. Cet été a vu l'inauguration au Museum of Art de Philadelphie du chef-d'oeuvre posthume de Marcel Duchamp: "Etant donné: 1. La chute d'eau. 2. Le gaz d'éclairage". Duchamp, qui semblait avoir renoncé à l'art au cours des années 20, avait travaillé dans le plus grand secret pendant des années à ce qui sera peut-être considéré comme la pièce maîtresse de son oeuvre "anti-art". La manière dont cette dernière est installée oblige à passer devant les autres oeuvres de Duchamp appartenant à la collection Arensburg pour y accéder. On a obéi en cela au vœu de l'artiste et le fait d'avoir à circuler devant son Nu descendant l'escalier et sa Mariée mise à nu par ses célibataires, même, est particulièrement significatif car ces deux tableaux ont un rapport direct avec le "new-work".

C'est un tableau qu'il faut entrevoir à travers de petits judas pratiqués dans une porte rustique. A l'intérieur, on voit ce qui pourrait s'intituler la Mariée mise à nu par l'art: une femme nue dont la peau en peau de porc, ouvragée à la main, est étendue sur un tas de branches, les jambes allongées. On ne voit pas son visage mais elle tient en l'air un bec Auer en avant-plan d'un paysage inondé par une chute d'eau due à un mouvement mécanique.

Cette oeuvre consolide encore la place de Duchamp dans l'histoire de l'art, non seulement en fonction de son influence sur les jeunes artistes du Pop'art, du Minimal art, de l'Environmental art, du Conceptual art, du Moss art et du Conceptual art, mais aussi dans la mesure où elle peut se comparer aux chefs-d'oeuvre du passé et donne, en fait, un nouveau sens à l'idée de chef-d'oeuvre.

Les deux événements de ce début de saison artistique sont les rétrospectives de Roy Lichtenstein au Guggenheim et de Claes Oldenburg au Modern. Les deux sont catalogués d'ordinaire comme des artistes "pop" et ces aperçus d'une décennie d'efforts des deux artistes rendront assurément le public plus conscient de leur stature.

L'exposition Lichtenstein a été accueillie avec une certaine fureur et quelque mépris. Ses agrandissements de visages tirés de bandes dessinées avec le pointillé de la trame photographique semblent encore difficiles et provocants, même après quelque dix années d'existence. Ses toiles sont des peintures d'autres objets à deux dimensions: caricatures, affiches publicitaires.

Ses pastiches d'oeuvres de Picasso, Mondrian, Cézanne et ses coups de brosse des expressionnistes abstraits sont aussi intellectuels qu'ironiques. Prenant l'art lui-même pour sujet, Lichtenstein s'est tout récemment tourné vers l'Art Déco... des années 30, de l'après-cubisme et du Bauhaus, dont le Radio City Music Hall de New York City est peut-être l'exemple le plus connu ici. Parmi ces nouvelles oeuvres, citons la sculpture: version lisse, légère, de balustrades, Art Déco, de porte-manteaux, etc... Ce sont là de beaux objets qui évoquent aussi bien la magie hollywoodienne, qu'une foi naïve en l'avenir technologique.

Claes Oldenburg, par contre, est surtout célèbre pour ses énormes hamburgers, hot-dogs, chemises, cornets de glace et autres objets faisant appel aux sens de la culture populaire. Sa sculpture molle — éventails noirs géants en vinyly; pièces pour une Chrysler, modèle air-flow; série de tambours — continue à influencer des artistes plus jeunes qui se sont approprié la découverte d'Oldenburg selon la coutume de l'art pop, mais qui obligatoirement ne doit pas obligatoirement être rigide ou en équilibre autonome, mais qu'elle peut être soumise aux effets de la pesanteur et du hasard. Il vient de proposer quelques-unes de ces idées: ours en peluche géants pour Central Park, un w.c. flottant pour la Tamise, et autres exercices de récupération des valeurs. Son monument gigantesque au rouge à lèvres, commandé par des étudiants a été exécuté et installé dernièrement sans autorisation officielle sur le campus de l'université Yale. John Perreault

appel aux sens de la culture populaire. Sa sculpture molle — éventails noirs géants en vinyly; pièces pour une Chrysler, modèle air-flow; série de tambours — continue à influencer des artistes plus jeunes qui se sont approprié la découverte d'Oldenburg selon la coutume de l'art pop, mais qui obligatoirement ne doit pas obligatoirement être rigide ou en équilibre autonome, mais qu'elle peut être soumise aux effets de la pesanteur et du hasard. Il vient de proposer quelques-unes de ces idées: ours en peluche géants pour Central Park, un w.c. flottant pour la Tamise, et autres exercices de récupération des valeurs. Son monument gigantesque au rouge à lèvres, commandé par des étudiants a été exécuté et installé dernièrement sans autorisation officielle sur le campus de l'université Yale. John Perreault



La chanteuse Terri Stevens

Du 27 octobre au 8 novembre Nick Martin et son orchestre Danse continue Réervations: 861-3511 Pas de minimum Pas de frais de couvert (du lundi au vendredi) Salle Bonaventure Le Reine Elizabeth

FESTIVAL DE CANNES 1969... YVES MONTAND... IRENE PAPAS... J.L. TRINGANT... COSTA GAVRAS

Le dernier film de Louis Malle CALIGUZZA verdi

LA VIE, L'AMOUR, LA MORT... le diable par la queue... LE DAUPHIN

MA NUIT CHEZ MAUD... UN SOIR EN TRAIN

Mayerling... ANNE GIRARDOT... JEAN YVES ESCOFFIER

Profissimo... ANNE GIRARDOT... JEAN YVES ESCOFFIER

Un faux disque de Bob Dylan

NEW YORK (AFP) — Mettant à profit le fanatisme des jeunes de mystérieux inconnus viennent d'éditer un disque de contrebande où l'on trouve 22 chansons nouvelles de Bob Dylan. Trois seulement de ces chansons figurent dans les disques vendus dans le commerce par la firme "Columbia" avec laquelle Dylan est sous contrat d'exclusivité. Il n'en a pas fallu plus pour qu'une action en justice soit entreprise par "Columbia Records", non seulement aux Etats-Unis mais également au Canada. L'avocat du chanteur s'est joint d'ailleurs à ceux de la firme pour défendre les intérêts de son client.

Déjà cinq mille exemplaires des cinq mille étiquettes selon les estimations, non seulement à New York, mais en Californie, à Boston et au Canada.

Vendu sous le manteau il y a quelques semaines encore, se disant à finalement fait son apparition à la devanture des disquaires. Selon un journal de jazz de Californie, "Rolling Stone", la plupart des chansons nouvelles de Dylan ont été enregistrées dans sa maison de Woodstock, près de New York, par deux jeunes gens connus seulement sous les pseudonymes de Patrick et de Merlin. Le prix du disque varie selon les régions. Il passe de \$6,50 à \$12,50. Près des universités, où Dylan ne compte plus ses "fans", il atteint même les \$20.

CINERAMA... MEDITERRANEAN HOLIDAY... UN MUSICAL DE TOUTE BEAUTE... UN VOYAGE DE TOUTE SPLENDEUR...

LES AMOURS DE LADY HAMILTON... PARISIEN... CINEMA... GALERIES D'ART

Je Suis Curieuse (jaune) SEMAINE 7.30 - 10h - Samedi 5.30-10

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 526-8670

Le Mariage! (MAZEL TOV) avec CLAUDE BERRI, ELISABETH WIENER, REGINE et GREGOIRE ASLAV

QUE DE JOLIES ET MÊME DE RAVISSANTES SCÈNES! PIERRE MAZARS "Le Figaro" L'ÉCUME DES JOURS

CONGÈLE POUR 100 ANS LOUIS DE FUNES SE RÉVEILLE DANS HIBERNATUS EN COULEURS

Horaires des théâtres

COMEDIE CANADIENNE - Serge Reggiani et André Gagnon... LA FOURMIÈRE - "A Delicate Balance" Du mardi au samedi à 20h30. Relâche le lundi... LE PATRIOTE - GINETTE RAVEL... LE PATRIOTE A CLEMENCE - "La tabouche de Varlopie" de Raymond Lévesque... RIDÉAU VERT - "Cet animal étrange" - 20h30. Relâche lundi - dim. 19h30... THÉÂTRE DE QUÉBEC - "Moi, tu m'aimes ou non" - 20h30.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE... EN LANGUE ANGLAISE... EN AUTRES LANGUES... BIBLIOTHÈQUE NATIONALE - 1700 St-Denis - relâche sam. et dim. et lundi.

Horaires

CBFT 2... CBMT 2... CFTM 10... 7.15 Mire et mystères... 7.30 Les p'tits bombommes... 7.45 C'est parti... 8.00 Madam et ses amis... 8.10 Mire et mystères... 8.20 Mire et mystères... 8.30 Mire et mystères... 8.40 Mire et mystères... 8.50 Mire et mystères... 9.00 Mire et mystères... 9.10 Mire et mystères... 9.20 Mire et mystères... 9.30 Mire et mystères... 9.40 Mire et mystères... 9.50 Mire et mystères... 10.00 Mire et mystères... 10.10 Mire et mystères... 10.20 Mire et mystères... 10.30 Mire et mystères... 10.40 Mire et mystères... 10.50 Mire et mystères... 11.00 Mire et mystères... 11.10 Mire et mystères... 11.20 Mire et mystères... 11.30 Mire et mystères... 11.40 Mire et mystères... 11.50 Mire et mystères... 12.00 Mire et mystères... 12.10 Mire et mystères... 12.15 Mire et mystères...

Premier festival "Pop" en Belgique

Mont De l'Enclus (AFP) — Au prix de quelques évanouissements et de quelques familles séparées, vingt mille personnes ont réussi à se placer sous un chapiteau de quinze mille places pour assister au premier festival de musique "Pop" au Mont De l'Enclus, en Belgique.

Les forces de police ont dû intervenir dans le rôle de conservateurs. Tout le monde a finalement trouvé tant bien que mal un coin de champ où installer son sac de couchage, parfois en s'aidant de quelques mottes d'herbe.

Deux estrades avaient été dressées, et la musique s'est déversée sans interruption sur une foule qui, tout en restant attentive, n'en continuait pas moins de fumer et de manger, voire de somnoler. L'atmosphère rendait le public disponible à accueillir des formes de musique auxquelles il n'était pas habitué. C'est ainsi que Don Sherry a pu faire connaître pour la première fois devant un auditoire aussi nombreux le "Free-Jazz".

Blue Bonnets... TOUS LES SOIRS À 7h.45 EXCEPTÉ LE JEUDI LE DIMANCHE À 2h.00

Séance de "prospéction d'idées"...

Ce directeur exécutif et ses collègues vont quitter le bureau pour une séance de prospection d'idées qui aura lieu au Reine Elizabeth. Ils ne sont que six, mais déjà nous veillons à ce que tout soit parfait, comme s'il s'agissait d'un grand congrès. Voilà pourquoi ils ont choisi le Reine Elizabeth.

Si vous devez organiser une réception, une réunion ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus importantes réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous. Peu importe le nombre d'invités, le Reine Elizabeth assure le succès de toutes vos réceptions. Composez 861-3511 et demandez le directeur du service des banquets.

Dans les hôpitaux

# La FTQ va vers la grève

Au cours d'une séance intensive de discussions, tenue à Montréal en fin de semaine, le comité syndical de négociation de la Fédération des travailleurs du Québec dans le secteur hospitalier a décidé de recommander aux membres de voter en faveur de la grève.

Il s'agit là d'une évolution très nette dans l'attitude des négociateurs syndicaux de la FTQ. On se souviendra qu'au cours d'une conférence de presse qu'ils donnaient pour annoncer qu'ils allaient demander la nomination d'un conciliateur, ils avaient laissé entendre qu'ils ne recourraient pas à la grève.

"L'attitude de la partie patronale au cours de la conciliation nous a forcés à réviser nos positions, de dire

MM. Roger Laramée et Aimé Gobier, négociateurs de la FTQ. Il reste encore, au terme de cette conciliation, un écart trop grand entre les positions patronales et syndicales. Si nous ne conseillons pas la grève à nos membres, nous serions les complices de la plus flagrante des injustices."

Ces écarts, ils se situent, au dire des deux syndicalistes, au niveau des salaires, des bénéfices marginaux, de certains droits acquis, du recyclage et de la sécurité d'emploi. A tous ces niveaux, la FTQ considère, non seulement comme inacceptable, mais comme indécente la position patronale.

Les quelque 12.000 membres de la FTQ dans le secteur hospitalier, se regroupent

dans deux syndicats: le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et l'Union des employés de service (L'UES-FTQ). On les retrouve dans une trentaine d'hôpitaux répartis sur tout le territoire québécois.

La conciliation menée par le juge Jean-Charles Simard devait légalement se prononcer au plus tard ce soir, dimanche 26 octobre 1969.

Au cours des prochains jours, tous ces employés seront convoqués dans des assemblées générales où ils se prononceraient pour l'acceptation des offres patronales ou en faveur d'une action de grève. Dans pareil cas, il reviendrait au comité de négociation de décider de la nature et de la date du début de cette action.

On a d'ailleurs des indica-

tions sur le genre de grève que pourraient entreprendre les syndiqués de la FTQ. A l'issue de l'assemblée de masse convoquée par la centrale à Montréal, la semaine dernière, le négociateur Laramée parlait, dans une interview, d'une "technique de harcèlement", plutôt que d'une grève générale et totale. Le syndicaliste soutient que pareille action est plus propre à causer à l'employeur une série "d'embarras" qui, malgré leur importance, comportent un minimum d'inconvénients pour les patients.

Le calendrier des assemblées n'était pas encore connu au moment de mettre sous presse. On savait cependant que le SCFP tiendrait mardi soir une première assemblée à l'hôpital Comtois de Louiseville.

# La FTQ: Radio-Canada doit rester indépendante du pouvoir

TROIS-RIVIERES — Le conseil général de la Fédération des travailleurs du Québec a adopté en fin de semaine une résolution exigeant que la Société Radio-Canada reste indépendante et à l'abri du pouvoir politique, ainsi que le prévoit la loi.

Même si elle dit comprendre dans une certaine mesure

"l'agacement du premier ministre canadien à l'endroit de certains employés de Radio-Canada, la FTQ trouve absolument inacceptables et irrécevables les menaces de M. Trudeau de mettre la radiodiffusion publique en tutelle, ou de mettre la clé dans la serrure".

Les dirigeants de la centrale estiment qu'au lieu de "rechercher les applaudissements de ses partisans politiques sur le dos de Radio-Canada, le chef du gouvernement fédéral aurait

mieux fait de faire faire une enquête sérieuse non pas sur les allégeances politiques des employés, mais sur la qualité professionnelle de leur travail.

"Des analyses de contenu d'émissions d'information et d'affaires publiques, c'est faisable, de déclarer le président de la FTQ, M. Louis Laberge, et cela vaudrait beaucoup mieux que de lancer de vagues attaques tenant de la chasse aux sorcières et portant atteinte à la réputation et au moral de milliers de travailleurs consciencieux dont la plupart sont nos membres au Québec."

Soulignant que la FTQ a déjà eu lieu de se plaindre de Radio-Canada, notamment à l'occasion du conflit intersyndical de ces dernières années et du bill C-186, M. Laberge affirme que jamais il ne lui est venu à l'esprit de demander sa disparition ou sa mise en tutelle par le pouvoir politique. "Bien au contraire, dit-il, nous avons constamment défendu le principe de la radiodiffusion publique et de son indépendance du pouvoir."

Rappelant que Radio-Canada a été créée à la suite d'une enquête royale sur la radiodiffusion, laquelle a été suivie de quelques autres enquêtes dont aucune n'a conclu à la disparition ou à la mise en tutelle de la société, le conseil général de la FTQ soutient que "M. Trudeau ne peut pas, tout premier ministre qu'il soit, s'arroger le droit de mettre ainsi en cause notre régime de radiodiffusion sans étude préalable sérieuse."

Les dirigeants syndicaux trouvent que "M. Trudeau commence à s'identifier dangereusement à ses deux grands ennemis intimes, Maurice Duplessis, qui lui aussi aurait bien voulu appliquer la loi du cadenas à Radio-Canada, et le général de Gaulle, qui, lui, n'a jamais toléré qu'une radiodiffusion officielle et asservie au pouvoir politique."

Cependant, l'organe directeur de la FTQ rappelle au premier ministre qu'il est "lui-même redevable à Radio-Canada de la révolution tranquille, dont il a été un des principaux moteurs à Cité Libre et au Rassemblement." Il ne s'agit donc pas, selon l'organisme, de chasser les séparatistes des ondes publiques, mais simplement d'exiger d'eux, le cas échéant, "qu'ils fassent leur travail consciencieusement, comme tout le monde, ou alors qu'ils prennent la porte comme n'importe quel travailleur malhonnête."

**BRUNET**  
DE  
CÔTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM  
QUI DOMINE DANS  
LA CRÉATION DES  
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION  
AVANT D'ACHETER  
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE  
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions  
Réparations et nettoyage

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tél. 738-8686  
Fondée en 1877

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**

**LAURENT BERUBÉ**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
8240 AIMÉ-RENAUD  
ST-LEONARD Mtl. 38  
3 2 4 - 2 5 8 0

**JACQUES CORRIVEAU**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
DÉSIGNER  
1285 ST-ANDRÉ  
MONTREAL 132  
845-7592

**LAURENT LAMY**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 - 737-1955

**CHEZ L.P.S.**  
VOUS AMÉLIOREZ  
VOTRE ANGLAIS  
BEAUCOUP PLUS VITE.

Demandez une démonstration gratuite.

**ops** Montréal, Place Bonaventure—878-2821  
Québec, 500, Grande Allée —529-0331

**RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC**  
AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
SIOZIOS, Demetre "Grand Father's Pub Inc"	6700, Côte des Neiges, Montréal	S.A.M. - Bar
MAY, Mme Chin Lin	7007, Boul. Pie IX, Montréal	S.A.M.
LAFOREST, Marcel "Bar l'Horizon Inc"	5600 est. Henri-Bourassa, Montréal-Nord	S.A.M. - Bar
BELLIVEAU, Yvon	5000, chemin St-Charles Pierrefonds	S.A.M. - Bar
MESSIER, Mme Alphonse	4864 est. Ontario, Montréal	Taverne
ALPERTI, Giuseppe et Francesco Pellegrino	4278, Boul. Métropolitain St-Leonard	S.A.M. - Bar
AMBROSINO, Antonio	3817 ouest, Jean-Talon, Ville Mont-Royal	Taverne
ROY, Robert	10567, Boul. Pie IX, Montréal-Nord	S.A.M.
MEUNIER, Maurice	1457, Boul. St-Jean- Baptiste, Pointe-aux-Trembles	Épicerie
TREMBLAY, Jean-Charles Hôtel Lafayette (Montréal) Inc.	1555 rue Amherst, Montréal	Cobaret
ZATILNY, John	4505 est. Belanger, Montréal	Taverne
NOTARO, Ignazio Jolly Pub Inc.	69, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue	S.A.M. - Bar
QUIMPER, Napoléon "Brasserie Fleury Inc."	3163 est. Fleury, Montréal	S.A.M. - Bar
DIMACOS, Vasilios et Mme P.V. Dimacos	2432 O'Brien, St-Laurent	S.A.M.
KOUROUMALIS, John	145, rue Maple, Châteauguay	S.A.M.
OLVERMAN, Henry Royal Canadian Legion Branch 129	5433, Laurendeau, Montréal	Club
GODINEAU, Alexandre Au pied de Cochon Inc	1463-1465 Metcalfe, Montréal	S.A.M. - Bar
TREMBLAY, Jean-Charles Hôtel Lafayette (Montréal) Inc.	1555 rue Amherst, Montréal	Cobaret
SCHMOTZER, Karl Josef	77-F Boul. d'Anjou, Châteauguay	Épicerie

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

**GREFFIER DE LA RÉGIE**  
Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

**Conférence**

Le Service d'éducation permanente de l'Université de Montréal, en collaboration avec le Théâtre du Nouveau-Monde et le Ministère des Affaires culturelles, organise une conférence sur la prochaine pièce à l'affiche du T.N.M.: "Faut jeter la vieille" de Dario Fo.

Le conférencier invité sera Mme Teresa Fortuna-Canivet, directrice du Service culturel italien. Seront aussi présents à cette conférence: M. Augusto Tomasini, traducteur de la pièce, Jean-Louis Roux qui en a fait l'adaptation, Paul Buissonneau, le metteur en scène et quelques comédiens qui présenteront au public un extrait de "Faut jeter la vieille".

La conférence se tiendra dimanche, le 2 novembre, à 15 heures, à la Bibliothèque Nationale. L'entrée est libre.

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure  
au comptoir

Service de chemises  
**8309 ST-DENIS**  
**381-1322**

**ANNONCE**

Un départ remarqué...



Se contremaitre prend sa retraite ce mois-ci. Ses compagnons de travail lui ont préparé une petite soirée d'adieu. Le Reine Elizabeth s'occupera de tout: salle, repas, rafraichissements, musique et même une petite "surprise".

Si vous devez organiser une partie, une assemblée, un dîner, appelez-nous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous. Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

**COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTERIEURE**

Sous la direction des  
**ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.**

Les inscriptions devront être faites au

88 EST, ST-PAUL  
Date limite d'inscription  
10 novembre  
VIEUX-MONTREAL  
866-1836

**IMPORTANT**

Vente à l'enchère

Antiquités, meubles, peintures, argenterie, porcelaine, verrerie etc.

**Jeu de 30 oct. à 7 hres p.m.**

Inspection mercredi 29 oct. de 10 a.m. à 9 p.m.

**FYFE McGRECOR CO**  
Montréal - 288-6330  
204 rue St-Sacrement

**La Salle**

Le chef suggère  
CE MIDI  
27 octobre  
**LES CÔTELETTES DE PORC GRILLÉES SAUCE AUX POMMES \$1.95**

Prix incluant  
Potage  
Dessert  
Café ou Thé

Servi ce midi  
"Le Cavalier"  
en bas

Hotel de la Salle  
1240 Rue Drummond  
Telephone 866-6492

STATIONNEMENT GRATUIT

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne (14 lignes agates ou pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cassettes postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

**LE DEVOIR**  
434 av. rue Notre-Dame,  
Montréal - Tél. 864-3361

Compétence:  
Bernard Lutz

**DIRECTEUR D'EMPLACEMENT**  
jusqu'à \$20,000.

The Churchill Falls (Machinery) Consortium recherche un directeur d'emplacemement pour Churchill Falls avec un minimum de dix années d'expérience dans la construction mécanique. Il aura la responsabilité de coordonner les travaux d'érection des Associés du Consortium, de surveiller et d'exécuter les plans CPM déjà établis et d'assurer avec succès le commandement des unités turbo-génératrices.

Il agira comme agent de liaison entre le Bureau du Consortium et l'administration du personnel du Bureau principal. Bilinguisme et un diplôme en Genie sont des conditions indispensables pour ce poste.

Veillez référer au dossier LD 314M.

Toute demande sera traitée dans la plus stricte confidentialité et une réponse est assurée.

**LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL**  
555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807  
Conseillers en Personnel depuis 1927

# Les caisses populaires Le taux de croissance se maintient

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins tenue en fin de semaine, le président, M. Emile Girardin, a souligné que le rythme de croissance des caisses populaires s'est maintenu, enregistrant une augmentation de plus de \$68 millions dans l'actif des caisses affiliées. Il importe de souligner que cette augmentation se reflète dans une progression de l'épargne supérieure à celle de l'an passé.

Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat, entre autres: l'émission de télévision "Boni populaire", les messages publicitaires, un plus large éventail des services offerts et le rajustement des taux d'intérêt payés aux diverses formes d'épargne.

Au cours de l'année, les caisses affiliées ont accordé aux étudiants 3.905 prêts-bourses pour un total de plus de \$2 millions; au 31 août 1969, le solde de cette catégorie de prêts était de \$4.635.000.00.

Rappelons que 224 caisses populaires gèrent des caisses d'épargne scolaire au bénéfice de 208.814 élèves qui ont à leur crédit un solde global de

\$5.388.146.00. Les caisses d'épargne scolaire seront intégrées au nouveau programme du ministère de l'éducation de l'élémentaire et du secondaire.

L'Union régionale de Montréal s'est prévalue des amendements à la loi des caisses d'épargne et de crédit pour acheter des actions de la Banque d'économie de Québec et de la Banque provinciale du Canada.

Le rapport annuel du gérant de l'Union régionale de Montréal, M. J.G. Hamelin, contient des statistiques complètes sur la situation financière globale des caisses populaires qui lui sont affiliées.

On peut y constater, par exemple, que des \$748 millions qu'elles ont à leur actif, près de 36% sont investis dans des prêts hypothécaires, 25% dans des placements de portefeuille et environ 15% dans des prêts sur reconnaissance de dette.

A la fin de la dernière année financière, les prêts en cours sur reconnaissance de dette ont augmenté de \$17.7 millions, portant ce poste à \$143.9 millions, soit une augmentation de 14%.

Pendant la même période, leurs prêts hypothécaires sont

passés de \$248.9 à \$271 millions, une hausse de 8.9%, et leurs placements de portefeuille de \$183 à \$151.5 millions, une progression de 4.6%.

De ces \$191.5 millions, plus de la moitié sont investis dans des obligations municipales, environ 13% dans des obligations du gouvernement du Québec et 15.3% dans des obligations des commissions scolaires. Le rendement moyen de ces placements a été de 6.35% en 1968-69.

Le rapport annuel de l'union souligne par sa photo-couverture les 50 ans d'activités ininterrompues de M. Emile Girardin au service des caisses populaires Desjardins.

Un organe d'étude, au service du Saint-Siège. Dans l'intérêt de la pleine liberté de son travail, elle repousse toute publication effectuée dans un but de sensation, ainsi que certaines méthodes de pression. Certains articles de presse expriment une interprétation inexacte du secret des travaux de cette commission".

Selon les articles visés, le père Rahner aurait notamment déclaré: "Il est nécessaire de démentir officiellement les déclarations erronées faites dans le passé par la curie".

**Mise au point du cardinal Seper**

CITE DU VATICAN (AFP) — Le cardinal Franco Seper, président de la commission internationale de théologie, a fait une mise au point sur la récente divulgation par un organisme d'information non officiel du rapport présenté à la commission par le R. P. Karl Rahner.

Une note diffusée aujourd'hui à la salle de presse du Vatican, précise que: 1- "Les opinions attribuées par la presse au père Rahner ne représentent pas l'opinion de la commission. 2- La commission est un organe d'étude, au service du Saint-Siège. Dans l'intérêt de la pleine liberté de son travail, elle repousse toute publication effectuée dans un but de sensation, ainsi que certaines méthodes de pression. Certains articles de presse expriment une interprétation inexacte du secret des travaux de cette commission".

Selon les articles visés, le père Rahner aurait notamment déclaré: "Il est nécessaire de démentir officiellement les déclarations erronées faites dans le passé par la curie".

# Carrières et Professions

**RÉFRIGÉRATION**  
INGÉNIEUR ET DESSINATEUR DEMANDÉS

Fournir curriculum vitae à:  
Mechanical Contractors Ltd.,  
1530 Mazurette, Montréal 355, P.Q. Tél.: 381-4263

**ANALYSTES**

L'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal recherche des candidats désireux de travailler dans le domaine de l'étude des méthodes et procédures de travail.

**Formation:** cours universitaire de préférence.

**Expérience:** 2 ans à titre d'analyste

**Salaires:** très concurrentiel

Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir curriculum vitae au:

Service du Personnel,  
Hôtel-Dieu de Montréal,  
3840 St-Urbain, Mtl. 131.

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

360 - 20 RPG demandé pour prendre la direction du département de mécanique d'une Compagnie d'Assurances Générales ayant son siège social à Montréal. Salaire établi d'après compétence et expérience. Tous les bénéfices marginaux.

Veillez faire parvenir "Curriculum Vitae" complet à

**Case 1209,  
Le Devoir, Montréal, P.Q.**

**Carrière dans la vente et la gérance**

**Candidats:** Personnes ambitieuses, honnêtes, possédant une solide formation et des qualités de discipline personnelle et de meneur d'hommes.

**Compagnie:** Complexe financier à ramifications mondiales.

**Entraînement:** Cours d'initiation et de perfectionnement tantôt à Montréal, tantôt en Europe.

**Rémunération:** Contrat exceptionnel, garantissant revenu très au-dessus de la moyenne, basé sur expérience et réussite.

**Pour entrevue:** Faire parvenir son curriculum vitae à:

**Case 1203,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.**

**Importante Société de Fiducie**  
ayant son siège social à Montréal recherche:

- 2 assistants pour son Service des Successions

Les candidats devront avoir un minimum de 2 années d'expérience en comptabilité et suivre des cours le soir.

- Un officier avec expérience pour son Service d'Expansion des Affaires
- Un préposé à la clientèle, ayant de l'expérience bancaire
- Un vérificateur interne

Les candidats pour ce poste devront avoir au moins 3 ans d'expérience et de préférence être inscrits à des cours du soir en vue de l'obtention d'un diplôme professionnel.

Salaires selon qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Case 1207, Le Devoir, Montréal, P.Q.**

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure  
au comptoir

Service de chemises  
**8309 ST-DENIS**  
**381-1322**

**Le chef suggère CE MIDI 27 octobre LES CÔTELETTES DE PORC GRILLÉES SAUCE AUX POMMES \$1.95**

Prix incluant  
Potage  
Dessert  
Café ou Thé

Servi ce midi  
"Le Cavalier"  
en bas

Hotel de la Salle  
1240 Rue Drummond  
Telephone 866-6492

STATIONNEMENT GRATUIT

# potins financiers

Les expéditions de plusieurs métaux ont connu une hausse au cours des sept premiers mois de 1969, en comparaison de la même période pour 1968, d'après le bulletin de juillet du Bureau de la statistique du Québec sur la production minière.

Ces métaux sont le fer (refoite) 6,4 pour cent, le bismuth, 8,4 pour cent, le molybdène, 17,4 pour cent, le plomb, 28,4 pour cent et le cadmium, 60,7 pour cent. Certains métaux, par contre, ont enregistré une baisse de leurs expéditions, comme l'argent, 7,9 pour cent, le cuivre, 6 pour cent, et l'or, 4,3 pour cent.

C'est demain chez ses concessionnaires que la compagnie Peugeot présentera sa nouvelle voiture, le Peugeot 504 qui s'est mérité en France, l'automne dernier, le titre de "voiture de l'année".

L'ouverture officielle de la mine Delbridge, aux environs de Noranda, aura lieu le 14 novembre. La mine est déjà en production et elle s'attend de recevoir ses paiements pour ses premiers concentrés de cuivre et de zinc d'ici 90 jours. On sait que D'Eléon détiend 49% des intérêts de Delbridge, Falconbridge Nickel étant le reste du capital-action.

## Rasminsky: "Il faut mener la lutte à l'inflation sur notre propre terrain"

De l'avis de M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, c'est l'inflation qui constitue chez nous le plus grand obstacle à la pleine réalisation du potentiel de croissance de l'économie canadienne et aux possibilités qu'elle offre d'améliorer le niveau de vie canadien.

C'est d'ailleurs en ces termes qu'il concluait la causerie qu'il donnait jeudi dernier à Toronto, à l'issue du déjeuner réunissant les participants au colloque de la National and Industrial Conference Board.

"Nous ne devrions jamais perdre de vue, a-t-il dit, tout ce que nous pourrions réaliser en quelques années si seulement nous arrivions à mettre en oeuvre les politiques appropriées."

Or, M. Rasminsky a prononcé ces derniers mots alors qu'il venait d'exposer pourquoi et comment il y allait de l'intérêt de la nation et des Canadiens de mener la lutte contre l'inflation sur leur propre terrain et avec nos propres moyens une lutte vigoureuse à l'inflation. Il voulait de la sorte répondre à ceux qui ont avancé l'opinion que c'était plutôt gauche de la part des Canadiens de vouloir faire nous-mêmes cette lutte. D'après ce qu'il a dit, il serait plus astucieux de laisser ce soin aux États-Unis, avec tous ses risques et inconvénients, qui nous seraient ainsi épargnés, alors que prétendent-ils nous en retirerons tout de même en fin de compte autant d'avantages, ou si l'on veut, nous tirons, pour une fois, nos marrons du feu.

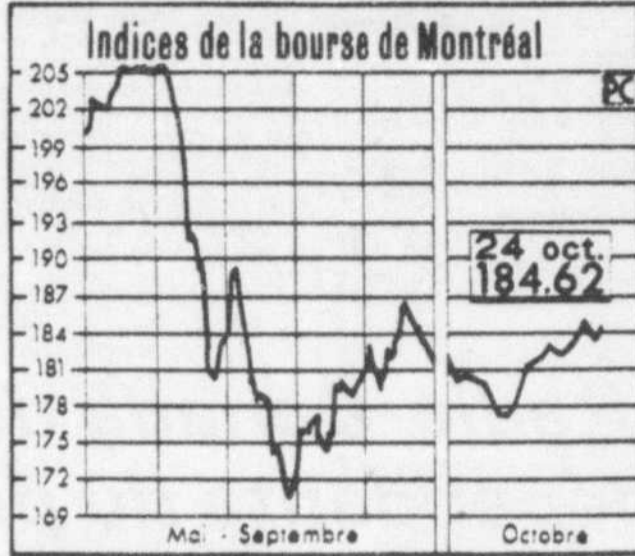
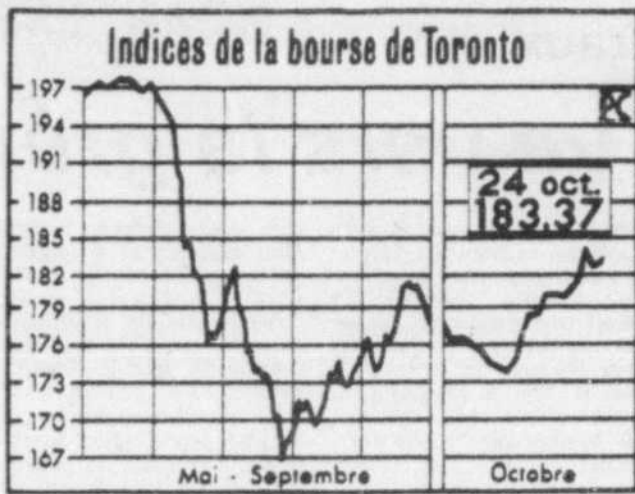
M. Rasminsky a déclaré qu'il considérait cette façon de penser comme un manque total de réalisme.

"Le Devoir" a fait écho dans son numéro de vendredi à cette causerie du gouverneur de la Banque du Canada.

En ce moment où l'industrie, l'automobile, pour ne donner que deux exemples tout récents, relève encore ses prix en invoquant la hausse du coût de la main-d'œuvre et celle des matériaux, au moment où des chefs syndicaux, Pepin et McDonald, voudraient que l'on gèle à peu près tout sauf les salaires, le contenu de cet exposé prend un relief tout particulier. L'action que s'approprie lentement à engager la nouvelle commission des prix et des revenus en vue de mesures volontaires de modération tant de la part des industriels que des syndicats et de la masse des consommateurs, devant par ailleurs être forcément d'actualité au cours des prochaines, ce texte vaut d'être lu et relu. En voici donc quelques extraits portant sur l'évolution de la politique monétaire, l'action des politiques de contrainte et l'évolution récente de l'économie.

secteurs semblent en nette progression au Canada, bien que, dans le domaine du logement, les mises en chantier n'aient pu maintenir leur haut niveau du début de l'année. D'autre part, les indices de la production industrielle et de l'emploi non agricole (sérieusement affectés, dans les deux cas, par les grèves) ont fléchi au cours des derniers mois, d'où une aggravation du chômage, qui ressort présentement à 5%.

Il est encore trop tôt pour que ces développements puissent influencer fortement sur la tendance des prix et des coûts, au Canada ou aux États-Unis. Il est intéressant de noter, toutefois, que, dans les deux pays, les bénéfices, qui avaient été très élevés en 1968, semblent avoir plafonné et même baissé légèrement au premier semestre, tandis que les marges bénéficiaires ont tendance à se comprimer encore davantage. Au Canada, les indices les plus utilisés du niveau des prix ont avancé un peu plus rapidement cette année qu'en 1968. Compte tenu de variations saisonnières, le taux annuel d'accroissement de l'indice des prix à la consommation a été de 4 1/2% au cours des neuf premiers mois de 1969; son accélération est due presque entièrement à une augmentation plus rapide des coûts du logement et des autres services. Bien que ces coûts pesent aussi lourdement sur les consommateurs que les autres prix, il faut se rappeler que les composantes substantielles de l'indice réagissent plutôt lentement à une atténuation générale de la demande; c'est qu'elles incorporent plusieurs éléments qui affectent directement les coûts en salaires et en traitements, ou encore les tarifs publics, l'intérêt sur les prêts hypothécaires et l'impôt foncier. Si on limite l'analyse aux prix des marchandises, on trouve bien dans les statistiques récentes quelques exemples de revirements des prix de certains produits de base qui avaient monté sensiblement auparavant, mais on ne trouve aucune preuve convaincante d'une tendance générale à la modération. De même, les relevements de salaires et de traitements, dans les cas les plus typiques, continuent à dépasser de beaucoup l'amélioration de la productivité, sans qu'une tendance à la modération ne se manifeste. Il n'y a, d'ailleurs, encore aucun signe évident que les anticipations d'inflation sont en voie de disparaître.



Les indices des industrielles des bourses de Montréal et de Toronto ont tous deux connu une hausse appréciable au cours de la semaine dernière. A la fermeture, vendredi 24, l'indice à Toronto était en hausse de 3,22. Il était à 183,37, par rapport à 180,15 à la fin de la semaine précédente. A Montréal, la hausse n'atteignait pas tout à fait 2 points, l'indice ayant terminé la semaine à 184,62, de 182,68 à la fermeture le 17 octobre. Il faut rappeler toutefois que la hausse de ces deux indices au cours de la semaine précédente avait été de tout près de quatre points à Montréal et de presque cinq à Toronto.

C'est à midi trente qu'aura lieu au salon Oval de l'Hotel Ritz-Carlton, le déjeuner de la Chambre de Commerce française au Canada, à l'issue duquel M. Louis Armand, de l'Académie française sera le conférencier. M. Armand a été président de la S.N.C.F., puis de l'Euratone. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont le plus récent: "Le Pari européen, écrit en collaboration avec M. Michel Drancourt, qu'il décida sera à l'issue du déjeuner.

Le Consul Commercial d'Italie annonce la prochaine arrivée d'une importante délégation d'hommes d'affaires italiens appartenant au secteur de l'Industrie des plastiques qui séjournera à Montréal du 26 au 30 octobre.

La Mission, présidée par le Sénateur Francesco Smurro, est accompagnée par M. Ruggero Donzelli du Ministère Italien du Commerce Extérieur et par MM. Sergio Salvadori et Pietro Mauro de l'Institut Italien pour le Commerce Extérieur.

La délégation se propose d'examiner les possibilités offertes par le marché du Québec et, à cet effet, des rencontres sont prévues avec le Ministre de l'Industrie et du Commerce, l'Honorable Jean-Paul Beaudry et le Maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et des représentants des chambres de commerce du Québec.

Les Canadiens voyagent. Au cours de la première moitié de l'année, 258,951 de nos concitoyens ont franchi les portillons d'aéroports canadiens en provenance de pays d'Europe, soit 31,9% de plus qu'au cours des premiers six mois de 1968. 1,058,700 Canadiens sont allés aux États-Unis par avion, auto, train, chemin de fer ou bateau et 5,848,700 s'y sont rendus en automobile. Augmentations de 21,9 et de 9,3%, respectivement, par rapport à l'année précédente.

Le 11e salon international des sports, du camping et des meubles a pris fin mardi dernier à Cologne. Il avait duré trois jours. On rapporte qu'il a été un succès et que l'entrée des commandes a été bonne chez les exposants canadiens. Ces derniers, qui participent, en partie pour la première fois ont vu leurs prévisions réalisées. Ils ont fait état de contacts satisfaisants et de commandes importantes passées par les acheteurs de tous les pays d'Europe occidentale. Un nouveau véhicule à chenille a suscité un intérêt particulier.

Il y aura réception ce soir chez le consul commercial d'Italie, M. Teodoro Fuxa, en l'honneur des membres de la délégation économique italienne qui vient rencontrer les Chambres de commerce canadiennes et qui est présidée par le sénateur Francesco Smurro.

### Incertitudes chez les manufacturiers d'automobiles

On s'inquiète de l'accueil que fera le public aux modèles 1970.

(PC) - Maintenant que les listes de prix des voitures, modèles 1970, ont été rendues publiques et que les automobiles sont dans les salles d'exposition ou le seront bientôt, les manufacturiers canadiens se sentent les doigts croisés.

Le grand point d'interrogation est de savoir comment le public accueillera les nouveaux produits. Mais une indication préliminaire laisse entrevoir que les vendeurs devront travailler avec acharnement pour gagner leurs primes.

En raison de l'importance de l'industrie de l'automobile pour l'économie canadienne, son succès ou son échec aura d'importantes repercussions.

A pareille date l'an dernier, les porte-parole de l'industrie étaient confiants, prédisant des hausses de 4 à 6 pour cent dans les ventes. Ils se sont trompés.

En préparant leurs listes de prix pour 1970, les fabricants ont visiblement tenté de tenir la majoration au strict minimum. Si les prix atteignent quand même des critiques, les manufacturiers canadiens sont au moins fiers d'une chose, soit d'avoir réussi à maintenir les prix plus bas que ceux de leurs compagnies mères aux États-Unis.

Mais, d'un autre côté, les compagnies sont de plus en plus étouffées par des profits qui diminuent et des coûts de main-d'œuvre et de matériaux qui augmentent.

En dépit d'un avenir incertain, la production aux usines canadiennes se continue à un rythme record.

La production totale entre le 1er janvier et le 15 septembre a été de 928.000 automobiles et camions, comparativement à 773.000 l'an dernier. A noter toutefois que, l'an dernier, la production a été affectée par la grève aux usines de la GM.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

C'était à prévoir: Hausse inévitable du prix de l'acier

Des porte-parole de l'industrie de l'acier ont lancé, l'avertissement que le consommateur pourrait bien éventuellement avoir à payer pour les augmentations de salaire accordées à plus de 14.000 métallurgistes après leur grève de 80 jours.

Les porte-parole de la Steel Company of Canada Limited et de Dominion Foundries and Steel Limited ont déclaré que des augmentations générales dans le prix des produits de l'acier semblent inévitables.

Un nouveau contrat collectif de trois ans accepté par les métallurgistes aux usines de Stelco en Ontario et au Québec accordant à l'ouvrier moyen un salaire de base de \$8.436 par année à compter de 1971. A ce salaire de base viendront s'ajouter le travail supplémentaire et autres bénéfices.

Le vice-président exécutif de Dofasco, M. Ross Craig, a déclaré que bien que les métallurgistes de sa compagnie ne soient pas syndiqués, la politique de sa firme est d'accorder à ses employés les mêmes salaires et les mêmes bénéfices que ceux consentis aux métallurgistes de la compagnie Stelco.

"Nous n'aimons pas voir nos prix monter," a dit M. Craig, "mais devant la hausse de nos coûts de production, il n'est absolument rien d'autre que nous puissions faire."

Un autre porte-parole de l'industrie a déclaré qu'au point de vue des ventes, les effets des augmentations de salaire consenties aux métallurgistes sont étonnants.

Le vice-président des ventes de Stelco, M. Kenneth McNaughton, a déclaré qu'en plus des salaires, les autres coûts de production de l'acier ont augmenté substantiellement depuis le début de l'année.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

Chum réorganise son capital-actions

Les actionnaires de Chum Ltd ont approuvé au début de la semaine la réorganisation du capital-actions de la compagnie, réorganisation qui comporte la création de 8.000.000 de nouvelles actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Les actionnaires ont également accepté le projet de fractionnement des actions ordinaires de la compagnie dans une proportion de trois nouvelles actions pour une ancienne. Cependant, des trois nouvelles actions, deux seulement seront des actions ordinaires, l'autre étant précisément une des actions privilégiées de classe "B" sans droit de vote. Cette réorganisation à partir des 412.057 actions ordinaires présentement en circulation permettra à Chum Ltd. de procéder à certains projets d'expansion tout en conservant le pourcentage (80 pour cent) demandé de ses capital-actions entre les mains d'actionnaires canadiens tel que requis par la législation fédérale dans ce domaine.

### Action des politiques de contrainte

Les mesures monétaires et fiscales de lutte contre l'inflation produisent leur effet en ralentissant le rythme d'expansion de la dépense globale au sein de l'économie. On suppose que, dans un monde idéal, un faible ralentissement des dépenses en termes de dollars produirait tout son effet sur le rythme de progression des prix et des coûts, sans exercer aucune influence sur le taux de croissance réelle. Si ce n'est, on passerait sans heurts à un rythme insoutenable à un rythme soutenable d'accroissement des dépenses, sans risque de perte de production au cours de la transition. Malheureusement, nos marchés ne sont pas aussi sensibles, ni les prix et les coûts aussi flexibles, ni la concurrence dans notre économie aussi près de la perfection. Certains producteurs, face à une détérioration de leur marché, peuvent continuer pendant un certain temps à obtenir des prix plus élevés, qu'ils ralentissent ou réduisent le rythme de leur production. Mais d'autres producteurs peuvent avoir du mal à faire face à une concurrence plus active et, en présence d'une demande moins forte pour leurs produits en termes de dollars, se rendre compte plus tôt qu'il est difficile, ou même impossible, de continuer à majorer leurs prix, même s'il ne s'agit que de transmettre au consommateur final l'augmentation de leurs coûts. S'ils veulent éviter une trop forte pression sur leurs marges bénéficiaires, ils doivent s'efforcer spécialement de prévenir la hausse de leurs prix de revient. Tôt ou tard, pratiquement tous les producteurs se trouvent dans cette situation.

### Evolution de la politique monétaire

L'insistance des prêteurs à demander des taux d'intérêt élevés, et l'empressement des entreprises à payer ces taux, ne peuvent s'expliquer que par l'existence d'une forte anticipation d'inflation. Les emprunteurs ne se sentent guère disposés à remettre à plus tard leurs dépenses, par crainte d'avoir à payer des prix plus élevés, tandis que les prêteurs cherchent à se protéger contre les effets de la hausse des prix en refusant de prêter, sauf à des taux élevés. Les anticipations d'inflation sont, malheureusement, devenues un aspect important de notre économie et l'objet principal de notre politique économique consiste précisément à essayer d'éliminer les causes de ces anticipations.

J'ai fait allusion, il y a un instant, à l'amélioration sensible de la situation financière du gouvernement canadien. En effet, au cours des douze mois terminés en septembre 1968, les besoins de la filiale canadienne de Kaiser Jeep se sont réduits dans cette vente à American Motors.

American Motors et Kaiser Jeep, dont les produits ne se font pas la concurrence, sont dotés de cadres supérieurs et de réseaux de concessionnaires qui se complètent.

En effet, American Motors construit une vaste gamme d'automobiles à des ventes de prix variées, tandis que Kaiser Jeep se spécialise dans les véhicules d'agrément ou utilitaires, à quatre roues motrices, ainsi que des types pour gros travaux d'usage militaire ou gouvernemental.

### Evolution récente de l'économie

On avait pu discerner depuis quelque temps déjà une tendance au ralentissement dans les estimations trimestrielles du volume du Produit National Brut, mais tout dernièrement les indices mensuels de première importance, concernant le marché du travail et la production industrielle, sont venus corroborer cette impression.

Malheureusement, un certain nombre de grèves importantes qui ont eu sur notre économie une influence difficile, ont rendu plus difficile, depuis le premier trimestre, l'interprétation rigoureuse de nos propres indicateurs économiques. De toute façon, compte tenu de tous les facteurs temporaires de perturbation, il semble bien que la tendance fondamentale de la demande au Canada ne se traduise pas présentement par une courbe ascendante aussi prononcée que durant la période qui s'est terminée au premier trimestre de cette année. Ainsi, par exemple, depuis la fin de l'hiver dernier, le comportement des consommateurs semble davantage caractérisé par la prudence. Nos exportations, outre les difficultés particulières à la vente nette de \$152,169 au regard d'une perte nette de \$34,300 en 1968.

Western Heritage Properties Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1969: \$113,517, soit l'équivalent de 8 cents l'action, au regard de \$1,299,036 et \$1,08 l'action en 1968.

### Structure géologique de Manicouagan

QUÉBEC - Le ministère des Richesses naturelles du Québec annonce la parution d'une étude préliminaire de la structure géologique de Manicouagan préparée par J. C. Murtagh du ministère des Richesses naturelles et K. L. Currie, de la Commission géologique du Canada.

La direction de Gulf Oil Canada Ltd. de Toronto a déclaré un dividende intermédiaire de 15 cents par action ordinaire sans valeur au pair de la compagnie. Ce dividende porte sur le quatrième trimestre de la compagnie, trimestre qui se terminera le 31 décembre 1969 et portera ainsi le taux annuel du dividende de la compagnie à 60 cents par action ordinaire. Le dividende du trimestre précédent sera payable le 2 janvier 1970 en monnaie canadienne aux actionnaires inscrits le 2 décembre 1969.

### Dividende déclaré par Gulf Oil Canada

La direction de Gulf Oil Canada Ltd. de Toronto a déclaré un dividende intermédiaire de 15 cents par action ordinaire sans valeur au pair de la compagnie. Ce dividende porte sur le quatrième trimestre de la compagnie, trimestre qui se terminera le 31 décembre 1969 et portera ainsi le taux annuel du dividende de la compagnie à 60 cents par action ordinaire. Le dividende du trimestre précédent sera payable le 2 janvier 1970 en monnaie canadienne aux actionnaires inscrits le 2 décembre 1969.

### Atlantic Richfield crée une filiale au Canada

La compagnie américaine Atlantic Richfield Co. a annoncé la formation d'une filiale au Canada, filiale dont le nom sera Atlantic Richfield Canada Ltd. et dont le siège social sera à Calgary. La nouvelle compagnie s'occupera de la production, du développement et de l'exploration pétrolière sur les terrains détenus originellement par Atlantic Richfield et aussi sur ceux qui appartiennent à Sinclair Atlantic Oil Ltd. Selon le président d'Atlantic Richfield, M. Robert O. Anderson, "la création d'une filiale canadienne reflète l'expansion prise par les opérations de la compagnie au Canada et la confiance qu'à la compagnie dans le marché canadien du pétrole. Le président de la nouvelle compagnie sera M. Fred Hildebrandt qui était auparavant directeur des opérations de production et d'exploration d'Atlantic Richfield au Canada. Mentionnons qu'Atlantic Richfield opère au Canada depuis 1957 et qu'elle détenait récemment des droits sur 35,9 millions d'acres au Canada en plus de droits sur les sables bitumineux de la région d'Arthabaska.

### Création d'une filiale pour Kaiser Al. and Chem Corp.

La firme américaine Kaiser Aluminum and Chemical Corp. a annoncé la formation d'une filiale en propriété exclusive, la Kaiser Exploration and Mining Co. destinée à l'exploration et au développement à l'échelle internationale de divers gisements miniers. La Kaiser Aluminum and Chemical avait déjà une participation de la moitié dans Placer Exploration Ltd. qui est présentement engagée dans un vaste programme de recherche en Australie et en Nouvelle-Guinée et qui poursuit également la prospection de l'uranium au Wyoming conjointement avec Placer Development Ltd. du Canada. La nouvelle filiale de Kaiser orientera surtout ses recherches dans le domaine du cuivre, de l'uranium et des métaux précieux.

### Echanges Anglo-Canadiens

L'objectif des exportateurs anglais vers le Canada sera sans doute atteint en 1969.

(AFP) - Les exportateurs britanniques vers le Canada se sont donnés pour objectif en 1969 des exportations annuelles d'une valeur de 300 millions de livres sterling, a déclaré Sir Ralph Perring, président du secteur canadien du conseil national des exportations. Or, a-t-il déclaré à la revue "Export Times", en 1968 les exportations vers ce pays ont totalisé 259 millions de livres et durant les huit premiers mois de 1969 elles avaient atteint 211 millions de livres contre 170 millions durant la période correspondante de 1968.

Selon Sir Ralph, les Canadiens "sont des acheteurs enthousiastes de marchandises britanniques contre une forte concurrence américaine, allemande et japonaise, parce que cela contribue à éliminer le déséquilibre de leur commerce avec les États-Unis. D'autre part, la containerisation des transports maritimes a grandement facilité les expéditions de marchandises."

### Consommation mondiale d'énergie 1964-67

(AFP) - La consommation mondiale d'énergie a augmenté de douze pour cent pendant la période 1964-1967, révèle un rapport publié au début de la semaine par le service des statistiques de l'ONU.

Cette augmentation a porté principalement sur le pétrole et le gaz naturel.

Les États-Unis à eux seuls ont consommé 34 pour cent de l'énergie électrique mondiale.

La production d'électricité à partir de centrales nucléaires a plus que doublé entre 1964 et 1967 mais elle ne représentait encore qu'un pour cent du total.

Enfin cette étude fait ressortir que la fermeture du canal de Suez a provoqué en 1967 une augmentation de 2,300.000 tonnes de la consommation de fuel (76 pour cent par rapport à 1966) dans les ports où les navires contournant l'Afrique font escale pour se ravitailler.

**BÉLANGER, OUELLETTE ET ASSOCIÉS INC.**

Conseillers en administration, organisation et méthodes

1224 ouest, rue Ste-Catherine  
Suite 700  
Montréal 107  
866-9567

**CHEZ L.P.S. VOUS AMÉLIOREZ VOTRE ANGLAIS BEAUCOUP PLUS VITE.**

Demandez une démonstration gratuite.

Montréal, Place Bonaventure-878-2821  
Québec, 500, Grande Allée -529-0331

**Le "PHILIPS 85"**

UN ENREGISTREUR qui se glisse dans la poche résout les problèmes de dictée et écriture des notes

Manoeuvre facile par commande du bout du doigt

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Table of Canadian stock market variations for the week ending Oct 24, 1969. Columns include stock name, price, and change.

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Table of Montreal stock market variations for the week ending Oct 24, 1969. Columns include stock name, price, and change.

Central-Del Rio acquerra, Can. Pac. Oil and Gas

Les actionnaires de Central-Del Rio Oil Ltd. réunis à Calgary, ont approuvé l'accord qui sera passé avec Canadian Pacific Investments au terme duquel Central-Del Rio émettra 23,7 millions d'actions ordinaires au nom de Canadian Pacific Investments en échange pour toutes les parts que celle-ci détient dans Canadian Pacific Oil and Gas Ltd. Pour que cette transaction soit possible, les actionnaires ont approuvé une réorganisation du capital-actifs qui convertira les 10 millions d'actions sans valeur nominale présentement en cours en 50 millions d'actions d'une valeur au pair de \$1,00.

Dividendes

Craigmont Mines Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 25 cents de surplus, le 24 octobre; inscription le 10 octobre. Granisec Copper Ltd., 25 cents plus 5 cents supplémentaires en devises américaines, le 12 décembre, inscription le 21 novembre. McIntyre Porcupine Mines Ltd., 50 cents, le 1er décembre, inscription le 7 novembre.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

VILLE DE MONTRÉAL. Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, des immeubles compris dans le quadrilatère borné par les rues Saint-Jacques, des Seigneurs, Saint-Antoine et Saint-Martin... C.S.M. 1063 - 16e rapport du B.E.M.

VILLE DE MONTRÉAL. Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelles, de certains immeubles situés dans le quadrilatère borné par les rues de Cadillac, Cheveau, Bossuet et Sherbrooke... C.S.M. 780 - 3e rapport du B.E.M.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Betty Lerner, épouse séparée de biens de H.J. Simon, loue de la Cité et District de Montréal Ethel Lerner, épouse séparée de biens de H.J. Gassen, de la Ville de Chicago, État de l'Illinois un des États-Unis d'Amérique.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Yvon Allard, autrui domicilié et résidant à 837 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Tinkoff, SEAL, SHAPSONICK et MCKOBYRTL. Procureur des demandeurs.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P. Québec. Avocats de la demanderesse.

Dividendes, payables cette semaine

La liste qui suit indique les dividendes qui seront versés cette semaine par des compagnies inscrites aux bourses canadiennes. La liste a été fournie par Pitfield, Mackay, Ross & Company Ltd.

Table listing dividends payable this week for various companies, including Amerasia, Anglo, and others.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE and LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés.

Advertisement for PROVOST & PROVOST and VIAU & ROBIN. Comptables agréés.

Advertisement for Duval, Buteau & Cie. COMPTABLES AGRÉÉS.

Advertisement for Mallette, Normandin & Cie. René de Cotret & Cie. Comptables agréés.

Advertisement for Duval, Buteau & Cie. 1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891.

Advertisement for THORNE, GUNN & CIE. Incorporant AIMÉ GALARNEAU & CIE. Comptables agréés.

Advertisement for Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés. Comptables Agréés.

RCA met au point un nouveau produit

(AFP) - La compagnie "Radio Corporation of America" a été présentée dans les laboratoires de la compagnie Princeton. RCA prépare actuellement une centaine de films portant sur des sujets aussi variés que "Les grandes heures du baseball", "Mon Chopin favori", "La conquête de la lune", "Les 500 milles d'Indianapolis" etc. Les téléviseurs peuvent filmer et enregistrer eux-mêmes sur bandes les programmes spectacles ou scènes qui les intéressent. Le plastique extrêmement fin utilisé pour les films coûte dix fois moins que celui habituellement utilisé pour le cinéma ou les bandes de télévision en couleur ou en noir. Pour la première fois, déclarent les techniciens, le rayon "laser" est utilisé dans un appareil commercial.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Advertisement for MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI. Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741.

# l'information

# sportive

## La Centrale administrative de la Confédération des Sports du Québec aura (enfin) pignon sur rue



Emile Bouchard

- Subvention de \$540,000.00 du gouvernement provincial
- Contrat de trois ans avec option d'acheter ou de renouvellement de location
- Création d'une revue mensuelle avec octroi de \$90,000.00 pour une période de trois ans

La Centrale administrative de la Confédération des Sports du Québec est née samedi, à la suite de la conférence de nouvelles donnée par Me Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, responsable du Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports amateurs, au restaurant "Butch Bouchard" situé boulevard Maisonneuve, à Montréal.

M. Loubier a tout d'abord annoncé que cette Centrale tant attendue serait logée dans l'édifice même où il parlait, révélant alors qu'un contrat de location de trois ans venait d'être signé avec le propriétaire même de l'édifice, Emile Bouchard, ex-vedette du club de hockey Canadien.

Ce contrat comprend une option d'achat de l'édifice même ou de renouvellement de location après trois ans. La CSQ occupera le sous-sol de l'édifice, ainsi que le premier et le deuxième étage de la bâtisse.

Emile Bouchard continuera d'opérer son prospère restaurant au rez-de-chaussée. Pour la CSQ cela représente une surface d'occupation de 12,800 pieds carrés. Les trois planchers seront renoués et aménagés de telle sorte qu'un rendement maximum d'efficacité puisse en être obtenu.

Différents services y occuperont ces vastes espaces, tels que services de photocopie, de photographie, de centres d'information, pouvant accommoder les quelque 70 associations qui font actuellement partie de la Confédération. Ce centre deviendra le siège social de la Confédération.



Gabriel Loubier

Comme l'a révélé le président Gaston Marcotte, cette Centrale administrative était l'une des priorités désignées au premier congrès de fondation de décembre dernier.

Le choix de cet emplacement est des plus logiques et des mieux situés. On compte en effet une multitude de terrains de stationnement aux alentours de cet endroit, ainsi qu'une station de métro à quelques pas de l'édifice choisi par M. Loubier.

La somme même affectée à la location pour une période de trois ans, avec option d'acheter, de l'édifice qui abrite le restaurant de Butch Bouchard, de mé-

- Déductions des dons financiers aux sports amateurs re impôt!
- Claude Lacasse prêté à la CSQ par le Haut Commissariat
- Octroi de \$50,000.00 aux jeux du Québec et jeux régionaux

par J. Paul Cofsky

me que pour l'établissement de la Centrale est de \$400,000.00. Une somme additionnelle de \$90,000.00 a été consentie par le gouvernement pour édifier une revue mensuelle de haut calibre qui s'intéressera à TOUS les sports amateurs, loisirs socio-culturels ainsi qu'aux activités des exploitants des entreprises de sports et loisirs.

La CSQ a promis d'en faire une revue d'une qualité exceptionnelle et d'en publier le premier numéro en décembre prochain, lors de la tenue du deuxième congrès annuel.

En vue de la tenue probable des Jeux Olympiques au Québec en 1976, la CSQ préparera le terrain en organisant les jeux du Québec et des jeux régionaux partout à travers la province.

A cet effet le gouvernement a délégué M. Claude Lacasse auprès du Haut Commissariat pour lui prodiguer conseils et suggestions. M. Lacasse possède une vaste expérience en ce domaine, ayant fait partie de la délégation du Québec aux jeux d'été de Halifax l'été dernier.

Et la participation du gouvernement provincial ne s'est pas arrêtée en aussi bon chemin. Sa sollicitude est allée jusqu'à fournir les outils pour en faire une réussite, soit, encore une fois, par le biais d'une subvention bien accueillie de l'ordre de \$50,000.00.

Ceci clôturait la plus importante conférence de nouvelles jamais donnée au Québec concernant la santé du sport amateur en la Belle Province.



Gaston Marcotte

### Premier gain des Pingouins

ST-PAUL - MINNEAPOLIS - Les Pingouins de Pittsburgh ont décroché leur première victoire de la saison samedi soir aux dépens des North Stars du Minnesota. L'emportant au compte de 4-1. L'étoile des Pingouins a été Dean Prentice qui a marqué deux buts, portant son total à vie dans la ligue Nationale à 299. Jean Pronovost et Ron Shock ont récolté les autres buts des vainqueurs, Danny Grant évitant le blanchissage aux North Stars à la troisième période en déjouant la vigilance d'Al Smith.

#### PREMIERE PERIODE

- 1 - Pittsburgh: Schock 2e
- Morrison: 6:01
- 2 - Pittsburgh: Prentice, 2e (Shock/Morrison): 12:32
- Punitions: Harbaruk 1:56; Sly 4:15; Harbaruk 6:24; Miszuk 9:33; McCreary 9:41; Goldsworthy 13:44; Harbaruk 17:43.
- Lancers par Pittsburgh 9; par Minnesota 9.

#### DEUXIEME PERIODE

- 3 - Pittsburgh: Prentice (Harbaruk/Rupp): 13:35
- Punitions: Blackburn 3:31; Goldworthy 11:46; Watson 16:32.
- Lancers par Pittsburgh 16; par Minnesota 12.

#### TROISIEME PERIODE

- 4 - Pittsburgh: Pronovost, 1er (Boyer): 12:11
- 5 - Minnesota: Grant, 5e (Larose): 12:26
- Punition: Schinkel 19:15.
- Lancers par Pittsburgh 10 (35); par Minnesota 5 (26).

### Football

#### Ligue Nationale

- Minnesota 24; Detroit 10
- Montreal 14; Pittsburgh 7
- St. Louis 21; Cleveland 21
- New York 23; Boston 17
- Philadelphia 13; Nouvelle-Orléans 10
- Green Bay 28; Atlanta 10
- Los Angeles 9; Chicago 7
- San Francisco 24; Baltimore 21

### Voyageurs 5 Baltimore 0

#### SOMMAIRE

##### PREMIERE PERIODE

Aucun but.

- Punitions: Zaine 0:18; Drouin 0:18; Cameron 0:52; Gauthier 10:10; Labre 15:40; Berry 18:17.

##### DEUXIEME PERIODE

- 1 - Voyageurs: Mahovich (Sheehan, Houle): 4:25
- 2 - Voyageurs: Mahovich (Mickey, Sheehan): 7:18
- Punitions: Drouin 3:57; Lanyon (mineure double) 3:57; MacQueen 8:22; Houle 8:22.

##### TROISIEME PERIODE

- 3 - Voyageurs: Charron (Pleant): 3:27
- 4 - Voyageurs: Grenier (Drouin, Burns): 5:27
- 5 - Voyageurs: Mahovich (Sheehan, Curtis): 16:16
- Punitions: Mortonson 5:51; Mickey 5:51; Lagacé 15:37; Mickey (majeure) 16:23.

- Arrêts: NORRIS (Voyageurs) 31
- BROWN (Baltimore) 28

### PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

**A VENDRE**  
FOURRURE: manteaux de chat sauvage pour hommes et femmes, usagés, en bonne condition. \$45. et plus. 152 Prince Arthur est. Tél. 288-2025. 30-10-69

**APPARTEMENT A LOUER**  
CHEMIN QUEEN MARY, 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, non meublé, \$135 par mois. Appeler soir. 842-6974. 723-9296

**CHALET A VENDRE**  
Région Ste-Adèle, "petit Westmount" avec plage saisonnière, sur grand lac naturel, 3 chambres à coucher, chalets sur pilotis, foyer pierre, piscine, tennis, près pente de ski, terrain piscinable \$14,650, paiements mensuels. Tél. 731-1366. 3-11-69

**MAISON A LOUER**  
BERMUDES bungalow moderne à louer semaine ou mois, 2 chambres à coucher, foyer sur l'océan. Appelez le soir. 738-8967. 28-10-69

**MAISON DE CAMPAGNE A LOUER**  
ESTEREL, résidence hiver-été, près pentes de ski, endroit idéal pour ski-club, foyer naturel, 3 chambres à coucher, belle pièce, saison \$1,500, année \$4,000. Tél. 744-4010. 31-10-69

**PERSONNEL**  
RENCONTRE, but amical, social, matrimoniaux, décontractés, seuls (seul) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'agence DU BONHEUR ENRG 6365 Delormier. Pour rendez-vous 729-0680. 28-10-69

**OCCASIONS D'AFFAIRES**  
**ASSOCIÉS (ÉES)**  
40 à 50% commission sur profit pour représentant manufacturier meubles et accessoires électriques québécois. Financement ou portail. Aucune expérience exigée. Revenu: \$12,000 à \$15,000 annuellement. Aucun capital requis. Tél.: 254-3535 (11 a.m. à 6 p.m.) 1-11-69

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**  
BOIS DE BOULOGNE: duplex neuf, pierre et brique, semi-détaché, 2 1/2, sous-sol fini, foyer, garage double, comptant \$10,000. Tél. 384-6387. 31-10-69

**TAILLEUR**  
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

**DROLET ET TAILLEUR - SPECIALISTE -**  
Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT. Tél.: 388-2532

### Les Leafs s'éveillent

TORONTO - Les Maple Leafs de Toronto ont remporté une victoire facile de 4-2 sur les Blues de St-Louis samedi soir devant une assistance de 16,420 spectateurs. Les Leafs avaient un nouveau venu dans les filets par la circonstance, Marv Edwards, qui a repoussé 25 lancers des Blues. Norm Ullman, Mike Pelyk, Ron Ellis et Paul Henderson ont compté les buts des vainqueurs tandis que Ab McDonald et Red Berenson ont réussi ceux des vaincus.

#### SOMMAIRE

##### PREMIERE PERIODE

- 1 - Toronto: Pelyk (ler) (Selby, Walton): 4:09
- 2 - Toronto: Ullman (ler) (Henderson): 5:53
- Punitions: Selby 7:37; Pelyk 14:36.

##### DEUXIEME PERIODE

- 3 - St. Louis: Berenson (2): 11:28
- Punitions: Ley 13:28

##### TROISIEME PERIODE

- 4 - Toronto: Ellis (4) (Henderson, Horton): 1:57
- 5 - Toronto: Henderson (2) (Ullman, Dorey): 11:20
- 6 - St. Louis: McDonald (5) (B. Plager): 18:19
- Punitions: Roberts 2:34; Ley 7:57; Horton 12:29
- Lancers par: ST. LOUIS: 9 10 8-27
- TORONTO: 3 11 12-31
- Assistance: 16,420

### EN BREF

La pratique du tir à l'arc remonte à plus de 25,000 ans. On la retrouve selon l'époque, dans toutes les parties du monde.

## Cournoyer et Béliveau hors de combat: Canadien blanchi 5-0

Le Canadien a encaissé un cuisant revers de 5-0 samedi soir aux mains des Black Hawks de Chicago qui ont choisi cette soirée particulière pour sortir de leur léthargie et enregistrer leur première victoire de la saison aux dépens des détenteurs de la Coupe Stanley.

Les Black Hawks ont surclassé le Canadien sur toute la ligne au cours des trois périodes complètes. Aux deux premiers vingt ils ont marqué cinq buts devant un Rogabien Vachon qui a déjà joué de meilleures parties, il va sans dire. Mais la tenue défensive

du Tricolore a tout simplement cédé devant une attaque à l'emporte-pièce conduite de main de maître par Lou Angotti, Eric Nesterenko, Hubert Martin, Dennis Hull, Cliff Koroll, une recrue dans la ligue Nationale, Gilles Marotte, qui a joué sa meilleure partie depuis qu'il évolue dans le circuit Campbell, et devant la tenue des plus brillantes de Tony Esposito dans les filets, qui s'est vengé des hommes de Ruel après avoir été abandonné au repêchage par la direction du Canadien.

A la troisième reprise, ce ne fut qu'une suite ininterrompue de punitions, de jeux désorganisés de ce fait et où le Canadien, sans les services de Jean Béliveau, malade, et d'Yvan Cournoyer, nez fracturé, n'était plus l'ombre des champions qu'ils sont.

Au premier vingt, Lou Angotti a déjoué Vachon sur un dur lancer haut dans le filet,

et Eric Nesterenko a donné une avance de 2-0 aux siens à 18:22 de l'engagement sur un lancer pratiquement identique. Le ton de la joute était donné.

A la deuxième période, les Hawks appliquèrent le tourniquet encore avec plus de cruauté en marquant trois autres buts, dont deux dus à la faiblesse passagère de Vachon. Le sort des Canadiens était scellé. Hubert Martin, Dennis Hull et Cliff Koroll ont été ceux qui ont porté le coup de mort au Canadien.

Yvan Cournoyer a été victime d'un malheureux hasard au cours de cette joute.

Un lancer-boulet de Serge Savard a ricoché sur le bras de Tony Esposito pour aller frapper Cournoyer en pleine figure. Ce dernier devra subir une intervention chirurgicale et passer quelques jours à l'hôpital.

Quant à Jean Béliveau, qui s'est récemment plaint de maux de tête et constants, il n'est pas revenu au jeu après une dure mise en échec de Doug Jarrett. Après la partie, Béliveau a déclaré qu'il ne s'était pas senti bien même avant la partie et qu'il n'aurait pu que desservir la cause des siens en demeurant au jeu. C'est à sa propre demande que Claude Ruel l'a laissé sur le banc au cours de la troisième période, la partie étant déjà perdue à ce moment-là, les Hawks menant au compte de 5-0. Il s'agissait du premier revers du Canadien sur sa propre glace au cours des dernières 27 parties.

#### Samedi

- Boston 3
- Los Angeles 2

##### PREMIERE PERIODE

- 1 - Boston: Bucyk (3) (Esposito, Orr): 10:00
- 2 - Boston: McKenzie (3): 12:53
- 3 - Los Angeles: Krake (1) (Rocheport, Wall): 18:09
- Punitions - Wall 9:12, Awrey 10:26, Murphy, Oak, mineure, mauvaise conduite 17:09, Orr, Flett 17:24, Hoganson, Hodge 18:31.

##### DEUXIEME PERIODE

- Punitions - McKenzie 5:32, Orr 7:16, Rolfe 15:23.

##### TROISIEME PERIODE

- 4 - Boston: Bucyk (4) (Orr, Stanfield): 12:19
- 5 - Los Angeles: Wall (2) (Krake): 19:59
- Punitions - Rocheport 6:53, Flett 16:56, Doak 19:48.
- Lancers: Boston 8 9 18-35
- Los Angeles 8 12 9-29
- Buts: Johnston, Boston: Desjardis, Los Angeles.
- Assistance 12,019.

### New York fustige Detroit

DETROIT - Les Rangers de New York ont récolté une victoire de 4-1 sur les Red Wings de Detroit samedi soir en raison d'une poussée de trois buts dès la première période alors qu'ils ont profité d'une punition à Bobby Baun pour réussir leur exploit. Vic Hadfield et Brad Park ont ouvert le bal pendant cette punition à Baun et Rod Gilbert a scellé le sort des Wings avant la fin de ce premier engagement. Frank Mahovich a enregistré l'unique but des Red Wings à la deuxième période, privant ainsi Giacomin d'un blanchissage qui paraissait mérité jusque là. Dave Balon, marquant son troisième but de la saison pour les Rangers a complété le tableau de pointage des New Yorkais.

#### SOMMAIRE

- 1 - New York: Hadfield (3) (Ratelle, Seiling): 13:12
- 2 - New York: Park (2) (Gilbert, Ratelle): 16:46
- 3 - New York: Gilbert (2) (Neilson, Hadfield): 19:15
- Punitions: Seiling 7:44; Baun 13:00; Baun 16:41.

##### DEUXIEME PERIODE

- Détroit: Mahovich (3)
- 4 - D
- 4 - Détroit: Mahovich (3): 6:32
- Punitions: Kurtenbach 9:31; Baun 17:02; Hadfield 17:13.

##### TROISIEME PERIODE

- 5 - New York: Balon (3) (Fairbairn, Tkaczuk): 12:25
- Punitions: McCann 8:01; Stewart 9:51

### les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

#### Horizontalement

- 1 - Relatif à l'hémoptysie.
- 2 - Qui appartient à l'animal. - De la Turquie.
- 3 - Jettent en l'air, avec force, les pieds de derrière. - Fait périr par asphyxie dans un liquide quelconque.
- 4 - Course ouverte à tous les chevaux. - Seul. - Commandement.
- 5 - Arbre fruitier.
- 6 - Meuble fermant, à tablettes servant à ranger le linge. - Viscère pair.
- 7 - Cela. - Familierement. - Salubre.
- 8 - Faire prendre racine à.
- 9 - A moi. - Regarder à travers.
- 10 - Nom donné au cochon domestique. - Poisson d'eau douce.
- 11 - Terre-Neuve - Action de s'envoler. - Pareil.
- 12 - Orient. - Moutarde noire.

#### Verticalement

- 1 - S'élever avec indignation contre quelque chose (crier...). - Paiement partiel à valoir sur le montant d'une somme à payer.
- 2 - Etonça successivement les parties d'un tout. - Atomes électrisés.
- 3 - A moi. - Erbium.
- 4 - Toute-puissance.
- 5 - Du verbe pâturer. - Notre-Seigneur.

#### 6 - Thallium. - Devenir mûr. - Grain du chapelet.

- 7 - Unité monétaire principale au Japon. - Venu au monde. - Nom donné à de petites tribunes symétriques, placées à l'entrée du chœur des basiliques chrétiennes pour la lecture de l'évangile et de l'épître.
- 8 - Affirmation. - Plante bulbeuse.
- 9 - Route à suivre dans un voyage.
- 10 - Pronom relatif. - Variété de pomme à couteau.
- 11 - Patrie d'Abraham. - Sans mouvement.
- 12 - Enlever d'une peau les chairs qui y adhèrent et qui ne doivent pas être tannées. - Qui jouit de la béatitude éternelle.

#### Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

PAYSAGISTES  
ADAPTATRICES  
LOTÉRIE QUOI  
RACE MOULE  
BEGUENEGRE  
ORALEMERE  
UNEPERMIENE  
FAIRETRONION  
FILTRONNANT  
ADOS EN SUITE  
NET HUE EST  
TRONER GREVE

# l'information

# sportive

## Hockey

SAMEDI	HIER
Chicago 5, Montréal 0 New York 4, Detroit 1 Boston 3, Los Angeles 2 Pittsburgh 4, Minnesota 1 St. Louis 2, Toronto 4	Canadien 8 New York 3 St-Louis 0 Philadelphie 0

### CLASSEMENT

	DIVISION EST					PTS
	G	P	N	BP	BC	
BOSTON	6	0	1	25	10	13
CANADIENS	3	1	3	26	18	9
DETROIT	3	2	1	16	14	7
NEW YORK	3	3	1	17	22	7
TORONTO	2	3	1	15	13	5
CHICAGO	1	5	1	12	23	3

	DIVISION OUEST					PTS
	G	P	N	BP	BC	
ST. LOUIS	3	2	2	22	16	8
OAKLAND	3	3	1	15	22	7
MINNESOTA	3	4	0	19	18	6
PHILADELPHIE	1	1	4	10	13	6
PITTSBURGH	1	3	3	15	19	5
LOS ANGELES	2	4	0	12	17	4

## Ottawa couronné champion Deuxième gain des Al's Winnipeg est éliminé

OTTAWA — Les Rough Riders d'Ottawa ont été couronnés champions de la division est de la Ligue Canadienne de Football samedi après-midi alors qu'ils ont disposé des Argonauts de Toronto au pointage de 20-9.

Le quart-arrière Russ Jackson s'est à nouveau signalé pour les Rough Riders et allant de deux passes de touchés à Margene Adkins et Whit Tucker.

Don Sutherin a aussi pris la vedette avec deux convertis et deux placements.

Bill Symons a récolté le seul majeur des Argonauts alors que Johansen a clôturé le pointage avec un converti et un simple.

La défensive du club Ottawa a également brillé d'un vif éclat y allant de quatre interceptions.

WINNIPEG (PC) — Les Lions de Vancouver ont rejoint les Eskimos d'Edmonton en 3e position de la Conférence de l'Ouest avec une victoire de 22-3 sur les Blue Bombers de Winnipeg qui sont maintenant éliminés des séries éliminatoires.

## Super Wave engloutit tous ses rivaux dans l'Amble Trans-Canada

Super Wave, vraisemblablement le cheval de l'année au Canada, dans le trot et amble, a remporté une victoire facile hier après-midi, devant 11.585 spectateurs, dans l'Amble Trans-Canada, épreuve principale à l'affiche.

Seul dans la course, comme l'indiquaient les mises du public qui avait fait de Super Wave son choix à 1-9, le rejeton de Shadow Wave a paradé tout

au long du mille attendant vainement l'opposition Fidele à sa devise, gagner d'abord, le pilote et entraîneur Jack Kopas a négocié le premier demi-mille en 1:04 mais le dernier quart en 29.4. Penn Hanover, qui avait trouvé une deuxième place des le signal du départ, a su le garder jusqu'à la fin en dépit de l'attaque de l'ambleur de propriété américaine Shaway Lad. Le chronométrage de la course a été de 2:06.1.



Le général à l'oeuvre! Russ Jackson le pilier des Rough Riders d'Ottawa alors qu'il échappe à Walt Balauski le solide plaqueur des Argonauts de Toronto. (Téléphoto PA)

### Hockey Mineur

#### LIGUE AMERICAINE

Montréal à Buffalo  
Québec à Providence  
Baltimore à Rochester

#### CLASSEMENT

	DIVISION EST					PTS
	G	P	N	BP	BC	
Sprindfield	4	2	0	24	13	8
Montréal	3	1	2	30	11	8
Québec	3	3	1	23	28	7
Providence	2	3	2	15	19	6

	DIVISION OUEST					PTS
	G	P	N	BP	BC	
Buffalo	3	2	1	18	10	7
Cleveland	3	3	1	22	28	7
Hershey	2	1	1	18	11	5
Rochester	0	2	2	10	16	2
Baltimore	1	4	0	9	20	2

## Canadien Jr 7 Niagara 1

Première période  
1 - Niagara Falls: Healy (Bugden, Sachurak) 16:28  
Punitions: Bord 1:32, Guevrement 3:16, Globensky, majeur, mauvaise conduite, Powell, majeur, mauvaise conduite, Monahan 6:25, Johnston 8:51, 18:10, Bugden 13:37, Moreau 14:50.

Deuxième période  
2 - Montréal, Guindon 9:03  
3 - Montréal, Martin 9:36  
4 - Montréal, Lalonde (Turnbull, Graton) 15:25  
Punitions: Prentice, Lajeunesse majeurs 5:29, Keeler 8:45, Moreau 11:25, 17:55, Kett 17:55.

Troisième période  
5 - Montréal, Martin (Monahan, Lemieux) 12:24  
6 - Montréal, Brind'Amour (Lalonde, MarPhail) 1:20  
7 - Montréal, Perreault 9:08  
8 - Montréal, Martin (Lemieux) 13:59  
Punitions: Lajeunesse 3:48, 8:53, Kett 5:53, Meeks, Monahan, Keeler mauvaise conduite 13:45, Frison, Lemieux majeur 13:59, Turnbull 17:59.

## Gain de l'équipe Nationale

SAULT STE-MARIE, (Ont.) (PC) — L'équipe nationale du Canada a écrasé les Canadiens de Sault Ste-Marie, champions seniors de l'Ontario-Nord, au compte de 11-2 dans un match hors-concours disputé samedi.

Dirigé à l'offensive par Bill McMillan, qui a réussi un truc du chapeau, l'équipe canadienne menait par 6-0 après 40 minutes de jeu. Ils ont ajouté cinq autres buts dans le dernier engagement.

Rickie Bayes a réussi deux buts tandis que les autres sont allés à Bob Munro, Fran Huck, Bill Heindl, Steve King, George Watson et Steve Carlyle.

Harold Barton et Denis Conlin ont compté pour les Canadiens, dans la troisième période.

## Exploit de Gary Player

SYDNEY, Australie — Gary Player est devenu le deuxième golfeur de l'histoire à gagner pour une cinquième fois l'omnium d'Australie doté d'un enjeu de \$51,000.00. Ivo Whitton avait réussi l'exploit de 1912 à 1961. Player, d'Afrique du Sud a accompli le même exploit en onze ans. A l'issue de cette victoire Player a récolté la somme de \$2,800.00. Le Sud-Africain a réussi un total de 288 pour les 72 trous de la compétition, devançant d'un seul coup le Britannique Guy Wolstenholmes.

**"LA CONSERVATION: UNE QUESTION DE VIE"**

INDIVIDUS ET ORGANISMES

PARTICIPEZ AU

**SYMPOSIUM DE LA CONSERVATION**

EN L'HÔTEL MONT-ROYAL (MONTREAL)

les 31 octobre - 1er et 2 novembre 1969

**BUTS:**

a) Sensibiliser la population au gaspillage des ressources naturelles.

b) Former un organisme pour la conservation des ressources: eau, air, faune, forêts, sol.

5 MINISTRES ADRESSERONT LA PAROLE

INFORMATION: 872-2696 872-2684

**NORDAIR... DESTINATION HAMILTON**

Vive la différence!

Le chemin le plus court d'un point à un autre est la ligne droite. C'est celui que Nordair vous offre pour Hamilton... St. Catharines... Oakville... ou n'importe où dans la péninsule de Niagara, c'est le meilleur! Vols directs tous les jours de la semaine. Oubliez l'autre chemin. Prenez le jet Nordair à empennage bleu... pour Hamilton, vive la différence!

## Des blanchissages pour Plante et Parent

PHILADELPHIE — Les Blues de St-Louis se sont hissés au sommet de la division Ouest de la Ligue Nationale hier soir alors qu'ils ont annulé 0-0 avec les Flyers de Philadelphie.

Jacques Plante, du St-Louis et Bernard Parent, du Philadelphie en étaient à leur premier blanchissage de la saison.

Et alors que les Flyers mettaient Plante à l'épreuve à 26 reprises Bernard Parent était appelé à repousser 25 rondelles à l'autre bout de la patinoire.

SOMMAIRE  
PREMIERE PERIODE  
Aucun but.  
Pun.: Plager, St. L., 3:14; Arbour, St. L., 7:03, Heiskala, Phil., 7:35; Heiskala, Phil., 5:49.

DEUXIEME PERIODE  
Aucun but.  
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE  
Aucun but.

## Victoire de Steve Spray

Steve Spray	\$20,000	70-63-66-60-269
C.C. Rodriguez	\$11,400	69-68-67-66-270
Bob Lunn	\$7,100	65-68-69-69-271
Bob Charles	\$4,400	65-69-70-69-272
Dave Hill	\$4,400	67-69-67-69-272
Honorio Blancas	\$3,112	66-71-67-67-273
Honorio Blancas	\$3,112	66-71-67-67-273
Billy Casper	\$3,112	70-68-66-69-273
Jerry Reard	\$3,112	65-69-70-69-273
R. H. Sikes	\$3,112	68-69-66-70-273
Deane Beman	\$2,200	69-69-65-71-274

## Cournoyer inactif

Yvan Cournoyer, des Canadiens de Montréal, sera inactif pendant une quinzaine de jours à la suite de la fracture nasale subie samedi soir quand il a été atteint au visage par une rondelle. Il a subi une opération dimanche et quittera l'hôpital mardi ou mercredi. Il devra porter un masque spécial lors de son retour au jeu.

## Faites carrière dans la Sûreté du Québec

Si vous répondez aux exigences suivantes:

- de 19 à 30 ans
- citoyen canadien
- une bonne santé
- vision normale
- certificat d'études de 10e année
- poids: 140 lbs (minimum)
- taille: 5 pieds 8 pouces (minimum)
- bonne réputation.

Adressez-vous au Centre de Main-d'Oeuvre du Québec de votre localité.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

## SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE  
1 - Montréal: P. Mahovlich (1) (Bordeleau, Rousseau) 2:40  
Pun.: Savard, Mtl 3:45; Balon, N.Y. 4:44; Balon, N.Y. 12:43; Harper, Mtl 17:57; Hadfield, N.Y. 18:13.

DEUXIEME PERIODE  
2 - Montréal: Richard (3) (Lemire, Savard) 1:47  
3 - Montréal: Provost (1) 3:53  
4 - Montréal: Redmond (4) (Richard, Laperrière) 7:19  
5 - Montréal: Backstrom (3) (Ferguson) 8:05  
6 - New York: Lemieux (1) (Hamilton, Stewart) 12:05  
7 - Montréal: Redmond (5) 12:49  
8 - Montréal: Harper (2) 14:01  
9 - New York: Fairbairn (1) (Widing, Seiling) 19:43  
Pun.: Bordeleau, Mtl 3:38; Brown, N.Y. 6:45; Harris, Mtl 9:52; Harris, Mtl (majeure), (mauvaise conduite) 13:24; Park, N.Y. (majeure, mauvaise conduite) 13:24; Savard, Mtl 13:24; Fairbairn, N.Y. 13:34; Brown, N.Y. 14:43; Harper, Mtl 14:43; Laperrière, Mtl, 17:35.

TROISIEME PERIODE  
10 - New York: Lemieux (2) (Brown) 17:34  
11 - Montréal: Lemire (1) (Redmond, Richard) 19:09  
Pun.: Ferguson, Mtl 4:13; Tkaczuk, N.Y. 6:28; Savard, Mtl 6:26; Lemieux, N.Y. 13:12; Harper, Mtl, 13:12.

LANCERS PAR:  
MONTREAL 15 13 9-37  
NEW YORK 11 15 15-41  
Gardiens: Montréal, Vachon, New York, Giacomin, Sawchuk. Assistance: 17,252.

Centre de Main-d'Oeuvre du Québec de votre localité.

# On lance des couteaux sur la glace mais Canadien gagne 8-3

NEW YORK — Après avoir subi un revers de 5-0 contre Chicago samedi soir au Forum de Montréal les Canadiens se sont rachetés hier soir à New York, alors qu'ils ont disposé des Rangers par le pointage de 8 à 3.

Une victoire relativement facile, diriez-vous, mais qui a failli se terminer sur une note très tragique.

En effet, à la deuxième période alors que Ted Harris engageait un combat de boxe à deux porte-couteaux des Rangers, dont Brad Park, des spectateurs dans l'assistance eurent la géniale idée de lancer sur la patinoire non pas

des caoutchoucs, des bouteilles, des sous, etc., mais des couteaux avec des lames d'environ huit pouces de long. Les dits couteaux aboutirent sur la glace à quelques pieds seulement du banc des joueurs du Canadien. Il ne s'en serait fallu de peu pour qu'un joueur (ou deux) assis sur le banc des Canadiens soit blessé sérieusement par ces missiles.

Pour en revenir au match proprement dit les Canadiens ont pris une avance de 1-0 à la première période grâce à un but de Pete Mahovich rappelé des Voyageurs de la Ligue Américaine. Il fut assisté de Henri Richard.

Le Tricolore y alla de six buts en deuxième période en l'espace de 12 minutes de jeu. C'est alors que Ed Giacomin céda son poste au vétéran Terry Sawchuk. Mickey Redmond réussit deux buts alors que les autres

## NE LISEZ PAS CETTE ANNONCE SI VOUS ÊTES DE CEUX QUI AIMENT DÉPENSER... ET DÉPENSER... ET DÉPENSER ENCORE, POUR RÉPARER LEUR PRÉSENTE VOITURE!

# MAIS

lisez bien si vous voulez économiser en achetant une 1969

- Vous bénéficiez du rabais "fin d'année" accordé aux concessionnaires de la part de Chrysler.
- Rabais spécial Boulevard Dodge sur achats volumineux.
- Rabais de 45% sur les groupes d'options populaires.
- Financement à 7 1/2% sur les modèles '69 seulement.
- Les prix sont augmentés en 1970.
- Ces économies vous servent de versement initial complet.
- Garantie complète de 5 ans ou 50,000 milles.
- Toutes ces voitures sont neuves.
- Votre premier versement est payable en décembre seulement.

## POURQUOI UNE 1969 PLUTÔT QUE LA VÔTRE

**VOITURES 1969 NEUVES**

**DODGE POLARA**, 4 portes sedan, pneus 625 x 15 à flanc blanc, transmission automatique, servo-freins et direction, pare-brise teinté, enjoliveurs (de roues) de luxe. **\$2,700.**

**CHRYSLER NEWPORT CUSTOM**, 4 portes toit rigide, pneus à flanc blanc, groupe éclairage, trans. automatique, diff. "sure-grip", horloge électrique, moteur de 383 cc., carburateur à 2 corps glace à comm. élec., servo-frein et direction, rétroviseur ext. à télécommande, essuis-glace 3 vitesses, enjoliveurs de luxe. **\$3,750.**

**CHARGER SPORT**, 2 portes, sièges banquettes en vinyle, groupe éclairage, pneus 778 x 14 (en laiton de verre) à flanc blanc, radio avec haut-parleur AR, trans. aut., moteur 383 cc., pare-brise teinté, dégivreur de lunette AR, servo-freins et direction, rétroviseur ext. à télécommande, essuis-glace 3 vitesses, enjoliveur à cintre profond. **\$3,700.**

**DÉMONSTRATEURS 1969**

**DODGE POLARA 500**, familiale, intérieur vinyle, groupe éclairage, trans. aut., suspension ultra-ferme, servo-freins et direction, radio, rétroviseur ext. à télécomm., essuis-glace 3 vitesses, enjoliveurs de luxe. **\$3,795.**

**DODGE POLARA 500**, 2 portes, toit rigide, moteur 318 p.c. pneus à flanc blanc, groupe éclairage, trans. aut., chauffe-moteur, radio avec haut-parleur AR, toiture de vinyle, servo-freins et direction, rétroviseur ext. à télécomm., essuis-glace 3 vitesses, enjoliveurs de luxe. **\$2,795.**

**CORONET 440**, coupé, 2 portes, moteur 318 p.c., banquettes de vinyle, pneus à flanc blanc, servo-freins et direction, trans. aut., rétroviseur ext. à télécomm., radio avec haut-parleur AR, toiture de vinyle, enjoliveurs de luxe. **\$2,775.**

CHOIX DE 85 MODÈLES CHOIX DE 30 MODÈLES

**BOULEVARD**  
DODGE ★ CHRYSLER  
330 ouest, Crémazie, 389-7871

**LES JOURNÉES UNIVERSITAIRES  
de la pensée chrétienne**

**La désacralisation libère l'homme  
pour la foi (l'abbé Marc Oraison)**

par André Charbonneau

Près de 1.000 personnes se sont réunies à l'auditorium de l'université de Montréal, vendredi soir dernier, pour entendre l'abbé Marc Oraison prononcer une conférence dans le cadre des Journées universitaires de la Pensée chrétienne. Celui-ci a présenté la désacralisation comme une grâce donnée à notre temps qui permet aux hommes de dépasser le stade du sacré pour accéder à celui de la foi authentique.

Apparavant, le conférencier avait retracé la genèse du sacré. Partant de l'insécurité causée chez l'homme par la défaillance de l'instinct, il présente la recherche première de Dieu comme une tentative de réponse à cette insécurité primordiale. L'homme veut savoir. Ce qu'il ignore, il l'imagine, projetant dans l'inconnu un Sujet-Supposé-Savoir. — autrement dit Dieu — qu'il fabrique à partir d'images inconscientes dont celle du père.

A cet être Tout-Savoir, il attribue le pouvoir qui en résulte. Aussi a-t-il peur de mal le comprendre. C'est pourquoi, il prête à certains hommes le privilège d'être en contact avec lui et le pouvoir de l'apaiser. Ces prêtres ou sorciers ainsi que les rites et les objets dont ils disposent participent alors au pouvoir dévolu Sujet-Supposé-Savoir, déclenchant à leur tour des mécanismes de peur qui en font des êtres tabous que l'on n'ose plus toucher. Cette réaction fondamentale ne sera jamais tout à fait évacuée. Elle est connotée à l'homme. Toutefois la désacralisation permet de ne pas en rester prisonnier.

Parallèlement à ce mécanisme qui entraîne la création d'un Sujet-Supposé-Savoir, l'homme sent le besoin de se solidariser avec d'autres pour établir son emprise sur le réel malgré ses peurs et ses ignorances.

Veut-il améliorer son rendement de pêcheur à la ligne, il créera un club ou s'établiront progressivement des structures. Celui qui a de l'initiative devient président, l'autre qui a de la mémoire est reconnu secrétaire. D'abord implicites, ces rôles deviennent peu à peu explicites.

Ainsi la sécurité affective qui découle du fait de pouvoir pêcher de façon plus efficace est graduellement supplantée par la sécurité qu'apporte la structure elle-même. Le président, à force de se faire dire "mon cher président", se sent rassuré dans son être. Au bout du compte, le fonctionnement de la structure pour elle-même tend à devenir le premier objectif du club alors qu'entre-temps des rites — café ou réunion — sont venus gruger peu à peu les activités initiales de la pêche. Alors, les réunions elles-mêmes deviennent sacrées. On n'ose plus y toucher de peur que la structure s'écroule. La seule solution ne peut venir que d'une désacralisation c'est-à-dire d'une remise en question de ce qui jusque là avait apporté la sécurité au groupe.

Mettre en question le sacré, c'est donc dans une première étape accepter l'insécurité et le drame humain. C'est reconnaître d'une part l'illusion des rapports avec un Sujet-Supposé-Savoir inexistant et d'autre part l'inefficacité des structures reliées sur elles-mêmes. Voilà ce qui se produit dans le monde moderne.

"Nous vivons, disait l'abbé Oraison, une grâce vertigineuse qui conduit à la libération — toujours relative, il est vrai — de l'homme par rapport à cette attitude sacrée pour entrer plus profondément dans l'authentique mystère. Il ne faut pas rater cette porte ouverte. Cela n'est pas facile car il faut une terrible ascèse pour passer de la religion sacrée à l'authentique foi".

La foi nous situe, enchaine le conférencier, dans une relation personnelle et vécue avec quelqu'un, avec Jésus et ce qu'il révèle, à savoir l'Amour. Cette relation ressemble à celle que vit le garçon qui épouse une fille et lui donne sa foi. C'est un don total à quelqu'un de réel. En réponse à une question de l'assistance, l'abbé Oraison devait préciser plus tard en disant que l'amour n'avait rien de sacré. Quand, elle est réussie, la relation à l'autre implique la reconnaissance de l'être aimé dans son mystère d'altérité. Elle n'est plus perception de l'autre en tant qu'objet de possession ou de savoir, en tant qu'objet de crainte ou de projection de

soi, elle est reconnaissance de l'autre en tant qu'autre. Si l'attitude sacrée est une tentative humaine pour posséder et évacuer le mystère en le domestiquant, l'attitude chrétienne en est une de respect dans l'amour du mystère de l'autre.

Il devait en outre rappeler que cette démarche n'était pas strictement individuelle et qu'en conséquence la solidarité affective s'imposait. Il fallait toutefois se garder du processus propre à l'évolution des structures.

Retraçant ensuite les causes de la désacralisation, l'abbé Oraison évoqua l'irruption dans la pensée humaine d'un phénomène absolument nouveau, à savoir l'attitude scientifique proprement dite: "De tout temps, a-t-il dit, l'homme a cherché à savoir pour

assurer sa maîtrise de la nature mais jusqu'au temps moderne ce désir était vécu en référence à un Sujet-Supposé-Savoir". Depuis le XVIIIème siècle, l'homme a changé d'attitude et il a mis entre parenthèses le Sujet-Supposé-Savoir dans sa démarche de recherche.

Celle-ci toutefois n'échappe pas toujours au processus de sacralisation. On a fait de la technique une religion c'est-à-dire qu'on a cru qu'elle pouvait évacuer le mystère qui continue à faire peur. D'où la nécessité ressentie par plusieurs de désacraliser la science à son tour. De sorte qu'aujourd'hui on a tendance de plus en plus à croire que l'insécurité restera sans réponse: "Elle éclate avec une évidence et une cruauté dont l'humanité n'avait pas

eu l'expérience. La mort n'est plus perçue comme un accident, un effet du péché, mais comme un aspect constitutif de la matière vivante". Grâce aux efforts que suscitent les découvertes scientifiques nous sommes donc obligés de remettre en question tous les mythes pour rester en face de cette question. Jésus n'est pas un mythe. Il n'est pas le Sujet-Supposé-Savoir. Il ne détenait aucun savoir particulier. Il ne savait rien d'autre qu'aimer et donner sa peau. Il est l'amour qui s'exprime dans l'histoire.

La désacralisation à laquelle nous assistons est donc l'oeuvre de l'Esprit saint qui nous amène à purifier notre attitude de foi et à ne pas prendre les dieux pour l'authentique et mystérieux amour" concluait l'abbé Oraison.

**Expérience de l'indéfinissable**

Les Journées universitaires de la Pensée chrétienne auront permis à de nombreux participants d'expérimenter la difficulté de cerner la notion de sacré. Tour à tour, on aura vu des conférenciers prêter à ce dernier des significations plus ou moins contradictoires. Alors que jeudi dernier le père Audet définissait le sacré comme signe privilégié du divin en rapport avec le profane, l'abbé Marc Oraison l'opposait à la foi et le considérait comme une démarche conduisant à un cul-de-sac. Retraçant pour sa part le sentiment du sacré dans la culture grecque, M. Jean Pepin, directeur du Centre national de recherches scientifiques (Paris), arrivait à la conclusion que le sacré, quoiqu'il ne soit pas indissociablement lié au divin, demeurait lié à la puissance divine. Il est vrai que ce dernier ne croyait pas que cette conception ait survécu dans notre civilisation.

A ses multiples points de vue sur le sacré devaient s'ajouter à ceux des panellistes invités à participer au forum de samedi après-midi. S'interrogeant sur l'avenir du sacré, le père Julien Harvey, l'abbé Jacques Grand'Maison et le sociologue Serge Carlos devaient en effet tour à tour apporter des nuances personnelles à cette notion. Distin-

guant le niveau subjectif de l'expérience du tout autre et le niveau objectif des objets ou des actions qui permettent cette expérience, le père Harvey a traité de la nécessité du transfert d'un sacré de domaines à un sacré de niveaux. Selon lui, l'expérience du sacré est devenue un luxe réservé à la classe économiquement et intellectuellement favorisée. "Parce qu'elle fait partie de la maturation d'une personnalité autonome, une partie de la population surtout urbaine en est frustrée." En conséquence, il croit que "le sacré demeurera si nous savons le conserver et le faire partager par ceux que notre vie frustre de cette expérience."

Par ailleurs, l'abbé Grand-Maison constatait que le sacré s'est la plupart du temps développé à partir d'un univers essentiellement religieux, que la désacralisation avait fait éclater cet univers rendant impossible tout recours à un "sacré en avant, en haut, en arrière ou en bas", qu'elle avait en outre désorganisé les relations qui soudaient autrefois l'expérience individuelle, collective et leurs modèles idéologiques de référence et qu'enfin elle passait par les chemins de la rationalité, sans que les mécanismes de la désacralisation échappent eux-mêmes à certaines ambiguïtés.

"N'a-t-on pas dit que Freud a été à la fois le plus grand pourfendeur de mythes et un des plus grands créateurs de mythes?"

Serge Carlos consent à définir le sacré comme étant une conscience du tout autre à condition qu'à l'instar de Durkheim on n'attribue pas à l'individu une capacité d'initiative qui ne revient en fait qu'à la collectivité. Il affirme en outre que le sacré n'est pas nécessairement religieux. Constatant l'échec des institutions religieuses dans le maintien d'une conscience du tout autre, il croit que d'autres institutions sont venues supplanter l'Eglise dans l'élaboration d'un sacré plus engageant pour l'homme d'aujourd'hui. Selon lui, le fonctionnalisme canadien du gouvernement Trudeau risque précisément d'échouer parce qu'il passe par-dessus le sacré culturel découvert par les Québécois. En conséquence, il insiste sur la nécessité de définir une stratégie du sacré non plus à partir d'une base religieuse mais en regroupant des personnes non rattachées à des institutions. Ainsi le sacré pourra devenir critique par rapport au politique et sortir de l'ornière qui nous fait l'opposer au savoir.

Les échanges qui suivirent contribuèrent d'abord à la

prise de conscience du fait que le sacré était extrêmement difficile à définir. Une participante fit remarquer qu'on ne fabriquait pas le sacré comme on fabrique un outil: d'où vient disait-elle, la difficulté de le saisir et de le définir. "Le sacré est la réception de ce qui fait notre unité. Aussi est-il multiple comme ceux qui l'accueillent en pur don". A son tour, un prêtre africain reprocha aux conférenciers d'intellectualiser à outrance le problème. "Nous vivons, dit-il, ce que vous définissez". Prenant alors chacune des notions proposées il associa tout ce qui jusque là avait été dissocié: "Le sacré sans tout autre n'existe pas; le sacré sans l'individu n'existe pas, le sacré dans la société n'existe pas... Nous vivons le sacré en tant qu'expérience religieuse, en tant que contrainte sociale, en tant que projection dans l'inconnu..."

A la fin, les participants ont semblé renoncer à trouver une notion commune pour s'interroger sur les implications de son organisation et notamment sur les rapports entre l'aménagement des communautés de base et leur extension éventuelle à la collectivité. En somme, les Journées universitaires de la Pensée chrétienne auront permis l'expression d'une multiplicité de points.

**Le IOS Venture Fund:  
Nous faisons nos placements  
dans des valeurs spéciales  
pendant qu'elles sont  
encore spéciales.**

Nous les faisons également dans de grandes industries mais avant qu'elles ne deviennent grandes.

En d'autres termes, le IOS Venture Fund est le fonds qui peut vous enrichir un peu plus vite que ne le ferait un fonds mutuel ordinaire.

Nous concentrons nos placements dans relativement peu de valeurs et vous prenez ainsi un petit risque supplémentaire. C'est exactement le genre de placement que vous avez toujours voulu faire mais que vous n'avez jamais fait.

La raison en est simple: vous en avez entendu parler quand c'était trop tard.

Nous, par contre, nous sommes très bien placés pour les connaître avant qu'il ne soit trop tard.

C'est notre métier.

Que vous soyez avocat, médecin ou architecte par exemple, vous consacrez toute votre vie à votre situation et vous ne pouvez pas la consacrer à être un expert en placement.

C'est là que nous intervenons.

Etant experts en placements, nous passons à IOS tout notre temps à rechercher les moyens de vous enrichir.

Nous sommes sur la bonne voie. Parce que plus de 750,000 clients à travers le monde ont investi plus d'un milliard huit cent millions de dollars dans nos fonds mutuels. Et ils s'enrichissent de plus en plus.

Le IOS Venture Fund est une nouvelle forme de fonds mutuel. Si c'est la vôtre, appelez un représentant d'IOS ou envoyez-nous le coupon ci-dessous et nous communiquerons avec vous.

LDU 24

Postez ce coupon à:  
I.O.S. du Canada Limitée  
Bureau 1510, Terminal Towers  
800, boul. Dorchester ouest  
Montréal (101<sup>e</sup>), Québec  
Le I.O.S. Venture Fund m'intéresse.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Province \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_



32,000 Canadiens s'enrichissent présentement, grâce à nous.

Commanditaire-distributeur exclusif de IOS Regent Fund Ltd. et IOS Venture Fund Ltd.

L'ours polaire peut atteindre 25 milles à l'heure lorsqu'il court sur la glace.

Un tiers de la superficie de la Colombie-Britannique est en territoire forestier.